This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600039419W

TESTAMENT POLITIQUE DE L'AMIRAL BYNG,

Traduit de l'Anglois.

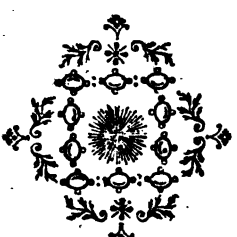

A PORTSMOUTH.

M. DCC. LIX.

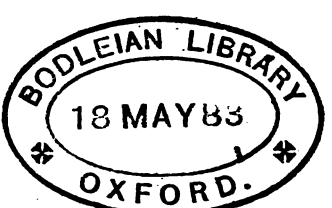
BODLEIAN LIBRARY
18 MAY 83
OXFORD.

TESTAMENT POLITIQUE DE L'AMIRAL BYNG.

LA matiére qui fait l'objet de mes réflexions préſentes, démanderoit à être traitée avec plus d'étendue, que ne le permet la ſituation où je ſuis. Le peu de jours qui me reſtent à vivre, ne ſuffiſent pas pour faire un ouvrage; mais tout le temps que mes ennemis ſont obligés de mettre dans l'inſtruction d'un procès dont ils ſavent d'avance la déciſion, je veux le conſacrer à faire connoître à

Patrie l'ambition du Parti Royaliſte, & les reſſorts qu'il met en mouvement pour lui ôter les privileges qu'elle s'eſt acquiſe après tant de révolutions.

J'ai regardé le moment où j'ai été arrêté, comme celui de ma condamnation; tout ce qui ſe fait actuellement, n'eſt que pour mettre une forme juridique à un jugement déjà prononcé contre moi.

Que mes amis ne me déſapprouvent pas, ſi je ne fais aucun effort pour le changer. Ma mort eſt arrêtée; mais ceux qui la croient néceſſaire à leurs vues, ſe trompent: ils veulent établir dans le public, que j'ai manqué au Roi, à l'Etat & à ma Patrie; & ils ne viennent pas même à bout de m'en faire ſoupçonner.

Ma mort, dont on veut ſe ſervir pour voiler les fautes du Parti Royaliſte, & arrêter les mouvements tumultueux d'un peuple

accoutumé à les punir, produira un effet bien contraire; elle achevera de lui deſſiller les yeux.

C'eſt donc ſans peine & de bonne foi, que je pardonne à mes ennemis, à mes accuſateurs & à mes Juges, & généralement à tous ceux qui ont travaillé à ma perte; je n'ai ni fiel, ni aigreur, ni paſſion, ni aucune idée de vengeance; je ne ſens, dans la ſituation où je ſuis, que mon amour pour ma Patrie.

L'Angleterre s'eſt engagée dans une guerre qui doit néceſſairement la ramener à ſes véritables principes de Gouvernement.

Elle a fait, dans la naiſſance de cette guerre, deux fautes capitales, qui peuvent lui coûter cher, ſi elle veut les ſoutenir: toutes les autres, qui ſont en grand nombre, doivent leur être rapportées.

Notre Gouvernement s'eſt trompé, lorſqu'il a cru qu'en attaquant

la France dans un temps où elle étoit ſans aucune force maritime, une campagne ſuffiroit pour l'écraſer, ou du moins pour l'obliger aux conditions qu'il vouloit lui impoſer pour l'étendue & la ſûreté du Commerce Britannique.

Le Cabinet, qui avoit formé ſon plan d'attaque, s'eſt également trompé, en commençant cette guerre par des pirateries, qui n'ont abouti tout au plus qu'à aigrir les eſprits.

Prendre ſept à huit cents vaiſſeaux, ſans avoir déclaré la guerre dans les formes, c'eſt ſe mettre au niveau des Puiſſances Africaines; il ne réſulte d'une pareille démarche, qu'une perte médiocre pour la Puiſſance attaquée, & nul avantage pour celle qui attaque.

Les ſubſides accordés pour les Alliances du Nord & de l'Allemagne; ce nombre de troupes ſoudoyées dans le Corps Germanique deux ans avant la levée de bouclier

qui vient d'être faite, auroient été mieux employés à armer une flotte de trente vaiſſeaux de ligne, avec dix mille hommes de débarquement, pour aller à l'Amerique frapper un coup déciſif.

Deux flottes de vingt-cinq voiles chacune, l'une en ſtation ſous l'Iſle de Minorque, pour veiller aux mouvements des François ſur la Méditerranée, l'autre toujours prête à ſortir de la Tamiſe, pour courre ſur tout ce qui ſeroit parti de Breſt, auroient dû être aſſemblées pour aſſurer la réuſſite de cette entrepriſe.

La guerre, quoique injuſte en elle-même, auroit alors trouvé ſon droit dans la déciſion de la querelle; la France n'étoit pas en état de réſiſter à ce coup imprévu; elle auroit eu recours aux négociations; la réuſſite de l'entrepriſe auroit pu donner à l'Angleterre un droit conforme à ſes demandes

ſur l'article du Traité d'Utrecht, qui eſt le vrai ſujet de la querelle.

Le Cabinet eſt aſſez éclairé pour avoir vu que c'étoit le ſeul parti qu'il y avoit à prendre pour le bien de la Patrie; mais une démarche ſi ſage étoit oppoſée à la politique de ceux qui vouloient mettre les armes à la main à toutes les Puiſſances de l'Europe.

Une guerre qui n'auroit été que de Puiſſance à Puiſſance, ne rempliſſoit pas les vues qu'on ſe propoſoit dans celle qui vient d'être engagée.

Les differents partis qui regnent en Angleterre, voudroient, ſi la Couronne vient à vaquer, trouver l'Europe dans une guerre générale, eſpérant à la faveur de l'incendie, renverſer les Loix du Royaume; & peut-être quelqu'un de ces partis ſe propoſe-t-il le démembrement de notre Monarchie?

Je vois ma Patrie expoſée à tous ces malheurs, ſi elle ne rappelle

cette ancienne vertu patriotique de nos Peres.

La faute commiſe dans la forme par la Nation, attaque directement toutes les Puiſſances de l'Europe.

Prendre des vaiſſeaux qui ſe repoſent ſur la foi des Traités, c'eſt faire le métier de pirate; ce que l'Europe n'admet point depuis qu'elle eſt policée.

On ne viole pas impunément tous les Traités de commerce qui lient les Nations; ce commerce auroit trop à ſouffrir, s'il n'y avoit pas des loix pour le protéger; chacun le feroit alors les armes à la main; tout ſeroit confondu, & tout ſeroit permis aux Nations qui riſqueroient des voyages & ſur mer & ſur terre: l'Europe retomberoit dans la barbarie la plus affreuſe.

Mais y ayant une convention, qu'en cas de guerre, chaque Puiſſance auroit un temps fixé pour

rentrer dans les ports de la Puiſſance attaquée, on ne peut violer les Traités, ſans offenſer tous les Contractants.

Je ſouhaite que ma Patrie ſente à quel point cette conduite flétrit ſa réputation, & qu'elle reſtitue à tous ceux qui ont perdu des vaiſſeaux, ce qui leur a été pris contre les loix de la guerre, & contre le droit des gens; cette conduite pourroit calmer la fermentation que cette premiere démarche a excitée dans l'Europe.

C'eſt la Nation en corps qui eſt coupable dans les Isles Britanniques, lorſqu'il arrive de pareilles infractions.

Le Parlement la repréſente; il partage la légiſlation; il doit donc ſe trouver offenſé des premieres hoſtilités qui ont violé les Traités les plus ſacrés; & ſon autorité perd le plus beau de ſes droits, ſi le Parti Royaliſte ſoutient ſes démarches,

qui ſont auſſi dangereuſes pour la Nation, que criminelles vis-à-vis de toute l'Europe.

L'expérience de cette guerre naiſſante apprend à la Puiſſance Britannique, que c'eſt un grand vice dans la politique, que d'offenſer l'Europe, pour ainſi dire-en corps, lorſqu'on prétend n'attaquer qu'une Puiſſance.

Engager une guerre, ſans obſerver les formalités requiſes, c'eſt une grande faute: l'Angleterre ne s'eſt pas même réſervé les apparences de droit en ſa faveur, dans celle qu'elle a commencé.

Si cette faute entraîne après elle de fâcheuſes conſéquences, les ſuites en ſont encore plus funeſtes, lorſqu'on ne reſpecte ni les Loix, ni les Traités, ni les bienſéances.

Que peut-on attendre, après une conduite ſi dangereuſe & ſi irréguliere? Devons-nous nous plaindre, ſi nous ſommes abandonnés de tout le monde.

L'Angleterre éloigne ſes plus fidelles Alliés, de ſes intérêts; & cela doit être ainſi, ſuivant la ſaine politique: elle a forcé l'Europe par ſon ambition trop dévoilée, à un nouveau ſyſtême de politique pour ſon équilibre.

Elle engage la France & l'Eſpagne à rétablir ſérieuſement leur Marine; ces deux Puiſſances ſe trouvent contraintes à faire un effort pour balancer, par leurs forces maritimes, un commerce qui avoit perdu ſon égalité, par la ſupériorité de poſition, de génie commerçant, des loix ſages que la Nation Angloiſe avoit mis en uſage, & que ces deux Puiſſances avoient trop négligé de contre-balancer.

En un mot l'Angleterre s'affiche, à la face de toute l'Europe, Puiſſance indépendante; Puiſſance qui veut avoir l'empire des Mers; Puiſſance qui veut attirer à elle ſeule tout le commerce; cette conduite

révolte ſes meilleurs amis; elle irrite ſes ennemis; les eſprits ſe rapprochent, & tous conviennent qu'il eſt néceſſaire d'abaiſſer notre puiſſance maritime.

Le Parti Royaliſte qui veut la guerre, prétexte, pour couvrir ſes démarches, que la France travailloit à rétablir ſa Marine.

Elle y travailloit foiblement, & il paroiſſoit que le peu qu'elle faiſoit, n'avoit d'autre objet que la protection de ſon commerce; ce que j'avance, ſe prouve par la différence de l'état où ſe trouvoit ſa Marine, lors des premieres hoſtilités, & l'état où elle ſe trouve actuellement. On voit clairement qu'elle n'y a penſé ſérieuſement, que depuis le commencement de la guerre.

Si la France avoit voulu rétablir ſa Marine pour prendre la ſupériorité ſur mer, nous ne l'aurions pas trouvée dans l'épuiſement où elle étoit.

ridicule, & on voit que ces prétextes frivoles qui ont été ſi favorables à la Nation Britannique, & qui l'avoient miſe en poſſeſſion de faire faire la guerre à la France, toutes les fois que la haine ou l'ambition la lui inſpiroit, ont mis trop ſouvent & mal-à-propos, l'Europe en combuſtion.

L'Europe eſt une République, dont tous les Membres ont des loix adoptées pour la forme de leur Gouvernement particulier; ils veillent tous à la conſervation du corps, & ſont tous intéreſſés qu'il entretienne l'harmonie, que les Traités & les Conventions réciproques ont établie.

Cet intérêt général, qui lie tous les membres, fait leur force & leur ſoutien; & on peut aſſurer que tant que cette union durera, aucune Puiſſance ne pourra jamais parvenir à la Monarchie univerſelle.

Il arrivera dans quelques occ-

res, que des Puiſſances envahiront des Provinces, même des Etats entiers; gagneront quelques branches de commerce; c'eſt le particulier qui perd, & non le corps général de la République.

Mais ſi la Puiſſance qui a trop gagné, abuſe du pouvoir que lui ont pu donner les différents avantages qu'elle a remportés, l'intérêt commun & la politique rapprocheront alors ceux qu'elle croira les plus diviſé; ils s'uniront pour ramener cette égalité, qui fait la tranquillité de l'Europe, & celle de chaque Souverain en particulier.

C'eſt à ce principe d'égalité, que nous devons attribuer toutes les facilités que la France trouve pour rétablir ſa Marine. Toutes les Puiſſances de l'Europe voient que ſes vues ne ſont pas de s'approprier tout le commerce; elles ont trop connu que c'étoient les nôtres.

La Chartre, qu'Olivier Cromwel

ſit paſſer en Angleterre, cette loi du Royaume qui eſt un chef-d'œuvre de politique, pour nous attirer tout le commerce de l'Europe, ne fut pas connue; on ne s'apperçut pas du coup mortel qu'elle portoit au commerce général, & on laiſſa l'Angleterre tranquille après une loi, qui auroit dû armer tous les Potentats, contre l'eſpece de deſpotiſme, où elle conduiſoit notre Nation.

Toutes les Puiſſances ont le droit en France de l'exportation de leurs denrées; tous les Pavillons navigent dans ſes Mers, & chargent dans ſes Ports, ſans nulle contrainte; la France partage donc ſon commerce avec toutes les Puiſſances, ſans y mettre des entraves.

La France doit donc devenir néceſſairement la Protectrice du commerce de l'Europe, & en maintenir l'équilibre; l'Angleterre a voulu ſe l'attribuer avec trop de

dureté. Il ne veut pas être gêné, ce commerce, à un certain point: la Nation Angloiſe doit néceſſairement en perdre quelques branches, & reſtituer à la République les portions, qui lui appartiennent de droit, qu'elle avoit uſurpées.

Développons le ſyſtême de la France; examinons ſcrupuleuſement ſa conduite, & voyons ſi elle a voulu engager une guerre.

L'Angleterre a commis les premieres hoſtilités: c'eſt un fait connu. La France a reſté, après ces premieres hoſtilités, huit à dix mois dans l'inaction; & l'Angleterre lui a pris, ſans aucune déclaration de guerre, ſept à huit cents Vaiſſeaux, qui étoient employés à ſon commerce.

Cette facilité à prendre des Vaiſſeaux ſans défenſe, a augmenté notre orgueil; nous nous ſommes perſuadés, aſſez mal-à-propos, que ces priſes mettoient la France hors d'état d'avoir à l'avenir un Pavillon ſur les Mers.

La passion nous aveugla tellement, dans ce moment d'ivresse, qu'on afficha à Londres la vente des Vaisseaux François, qui étoient encore dans leurs Ports.

Quel aveuglement funeste pour une Nation, qui se pique de penser! Mais ce qui m'afflige pour ma Patrie, c'est de voir que le Parlement pense comme le peuple, & ne réprime pas ces folies; que ces pirateries le séduisent; & que ce Corps respectable, assemblé pour conserver les Privileges de la Nation, n'a pas vu que ces hostilités animoient toute l'Europe contre elle; & que c'étoit le Parti Royaliste qui mettoit tous ces ressorts en mouvement, pour pouvoir renverser l'ordre de l'Etat, & allumer une guerre générale.

Le Parlement, établi pour veiller sur la conduite des Ministres, ou ne s'est pas apperçu que ces premieres pirateries, qui flattoient

tant la Nation, lui faiſoient perdre de vue ſes véritables intérêts, ou il eſt vendu au parti royaliſte.

L'intérêt & la politique exigeoient que la Nation empêchât le rétabliſſement de la Marine Françoiſe; elle le pouvoit ſans beaucoup de peine, mais il falloit que la ſageſſe préſidât dans ſes aſſemblées & dans ſes délibérations.

Si toute la Nation avoit fait le commerce en liberté, elle auroit été plus circonſpecte dans ſes démarches, & n'auroit pas violé auſſi légérement tous les Traités.

Un vice d'Etat l'a fait accorder à cinq Compagnies; il eſt devenu dangereux: une querelle particuliere à une de ces Compagnies, ſuffit pour engager la Nation en corps dans une guerre, les députés du Parlement étant ordinairement ceux qui ont le principal intérêt.

Le Miniſtere, qui veut engager

que le Roi poſſede en Allemagne.

Le Monarque Pruſſien ſe ſeroit écarté de ſa politique, en s'alliant avec l'Angleterre ſans reſtriction, ſi un Traité ſi étendu ne laiſſoit des ſoupçons, qu'on ne peut diſſimuler.

L'Angleterre paye tous les mouvements de l'armée Pruſſienne; elle n'eſt entrée dans le Traité, que pour payer des ſubſides: cette Alliance n'a d'autre objet, que la conſervation des Etats reſpectifs des deux Rois en Allemagne: voilà des ſubſides bien employés; eh! quel avantage la Puiſſance Britannique en retire-t-elle?

Qui ne voit pas, dans ce Traité, une convention ſecrete, pour accorder à titre de conquête au Monarque Pruſſien quelques Ports ſur la Mer Baltique, pour l'établiſſement d'une Marine, que ce Prince veut abſolument avoir!

On ne peut pas douter de ſon ambition à cet égard, & du deſir qu'il

qu'il a d'établir une branche de commerce.

Les intérêts les plus apparents du Roi de Pruſſe, ſembloient exiger de ce Prince une alliance conſtante avec la France; c'eſt elle qui l'a conduit au degré de Puiſſance où il eſt parvenu, & il s'en ſépare malgré tous ſes bienfaits; une pareille conduite ne peut être ſans cacher quelque grand deſſein.

Ce Prince, non content de jouer un rôle ſur le théatre de l'Europe, avec ſes forces militaires de terre, a voulu, dans cette guerre, jeter les fondements d'une Puiſſance Maritime; & pour y parvenir, il s'eſt lié avec l'Angleterre, qui paye toutes les dépenſes que ſon ambition lui fait faire.

Voilà votre alliance, Peuple Anglois! voilà l'emploi de vos ſubſides! voilà la ſageſſe des déliberations de votre Parlement!

Le Parlement n'a pas vu le piege

que le Miniſtere lui tendoit, ou ne l'a pas voulu voir; s'il avoit connu à quel point cette alliance attaquoit le bien de la Patrie, il s'y ſeroit ſans doute oppoſé; & je deſire en mourant, qu'on y ſoit encore à temps.

Revenons à la France. L'Angleterre eſt informée que cette Puiſſance fait un armement conſidérable à Toulon; qu'elle porte un Corps de troupes reſpectable ſur les côtes de Provence, avec un gros Corps d'artillerie; des munitions de guerre & de bouche; qu'on aſſemble beaucoup de Vaiſſeaux de transport, dans le Port de Toulon, & dans celui de Marſeille.

Tous ces avis arrivés à Londres, font la matiere d'une converſation agréable, au lieu d'attirer l'attention du Miniſtere: chaque citoyen offre de parier quatre cents contre un, que les François ne ſortiront pas de leurs Ports, & qu'ils n'entreprendront rien.

Si nous cherchons les vices de cette politique, nous trouverons que le Parti Royaliſte ſuit toujours ſon plan, & qu'il veut engager l'Europe dans une guerre générale.

Les François embarquent leurs troupes; leur flotte ſort de la Rade, & fait voile ſur Minorque; les troupes de débarquement prennent poſte dans cette Isle, avec la même facilité que ſi elles euſſent débarqué ſur une de leurs côtes; Blakenei ne diſpute ni les rivages, ni la ville de Citadella, qui auroit cependant pu former des obſtacles & à leur deſcente, & à leur établiſſement dans l'Isle.

Si la Nation Angloiſe avoit profité des premiers avis, elle auroit eu tout le temps d'envoyer une flotte à l'Isle de Minorque, pour éclairer les mouvements, & les deſſeins des François, & traverſer leur entrepriſe.

Puiſqu'on n'avoit pas voulu s'op-

poſer à la deſcente des François, & qu'on leur avoit laiſſé prendre leur établiſſement dans l'Isle, il étoit bien difficile de les en dépoſter; cependant la choſe n'étoit peut-être pas impoſſible; mais l'Angleterre ne l'ayant pas fait, je veux croire qu'elle ne l'a pas pu.

Les Anglois voient enfin, que la perte de Minorque entraîneroit celle de la branche du commerce du Levant.

La Compagnie qui eſt en poſſeſſion de ce commerce, demande qu'on ſauve Minorque, quelque difficulté qu'il s'y trouve; la Nation adhere à ſa demande, & fait un effort: on arme en conſéquence une flotte, pour jeter du ſecours dans cette Isle.

J'ai eu l'honneur d'être nommé pour la commander cette flotte, qui a mérité l'attention de toute l'Europe, tant par les diſpoſitions du Miniſtere, & la force de cet

armement, que par le combat qu'elle en a donné, qui en a été la ſuite.

Je repréſentai à l'Amirauté, lors des préparatifs de cet armement, qu'on ne me donnoit pas aſſez de Vaiſſeaux, pour pouvoir eſpérer de livrer un combat avec avantage à la flotte Françoiſe, qui couvroit le ſiege; j'inſiſtai pour qu'on renforçât d'hommes les Vaiſſeaux qu'on me donnoit.

Je demandai des Vaiſſeaux de transports, pour embarquer des troupes avec des proviſions de guerre & de bouche; je voulois qu'ils fuſſent aſſez legers, pour pouvoir, à la faveur du combat que je livrerois, entrer dans le Port, & jeter les ſecours néceſſaires dans le Fort-Saint-Philippe.

Je perſiſtai à demander cette diſpoſition dans l'armement qu'on faiſoit; l'Amirauté, fatiguée de mes demandes, m'aſſura que le Gou-

verneur de Gibraltar me fourniroit tous ces articles : j'ai connu, mais trop tard, qu'elle ne m'avoit donné toutes ces assurances, que pour se débarrasser de mes importunités. Tout ce que je demandois, me paroissoit d'une si grande conséquence, qu'il ne fut pas bien difficile de me persuader, qu'on me le feroit donner.

On me donna mes derniers ordres, & je partis avec la flotte, telle qu'elle étoit ; je me fis un devoir d'obéir, malgré les défectuosités de l'armement, qui étoit foible, & qu'on n'avoit encore fait monter si haut, qu'en prenant par force les Matelots.

On pourroit peut-être excuser le gouvernement sur la foiblesse des Equipages, & sur le petit nombre de Vaisseaux, & croire que l'effort qu'il fit pour cet armement, étoit tout ce qu'il pouvoit faire dans ce moment ; mais il pouvoit

fournir des troupes de débarquement, des munitions de guerre & de bouche; ces ſages précautions étoient en ſon pouvoir.

J'arrivai à Gibraltar, & mon premier ſoin fut de demander au Gouverneur les troupes de débarquement, les proviſions de guerre & de bouche, que l'Amirauté m'avoit promiſes; il me refuſa conſtamment: ce ſont des faits connus.

Trouvant par-tout des refus, je me décidai à faire voile, pour aller reconnoître la flotte Françoiſe, & tenter un combat, malgré la foibleſſe de mon armement; je ſuivis les vues de la Cour, parce que ſon intention étoit de hazarder une action, pour couvrir ſa foibleſſe.

Mes ordres portoient, que je tâcherois de jeter du ſecours dans la Place, qui étoit aſſiégée; ce ſont les termes formels de ma commiſſion; ſi elle eût porté que je devois tout riſquer, je l'aurois fait.

Le Miniſtere n'avoit garde de me donner des ordres ſi clairs; & dès-lors, il vouloit ſe réſerver toujours la faculté de rejeter le mauvais événement ſur celui qu'il avoit chargé de l'expédition.

Avois-je des troupes de débarquement, avec des Officiers expérimentés pour les commander, & les faire entrer dans le Fort-Saint-Philippe, pendant que je combattrois la flotte Françoiſe? C'étoit cependant des précautions ſages, ſimples & naturelles.

M'avoit-on fourni des Vaiſſeaux de transports pour les proviſions de guerre & de bouche, qu'on prétendoit jeter dans le Fort-Saint-Philippe?

L'Amirauté ne m'a rien donné de ce que je demandois, malgré les inſtances que j'avois faites à Londres & à Gibraltar: pourquoi donc vouloir me rendre reſponſable de la priſe du Fort-Saint-Philippe? C'eſt

un myſtère, qui ne ſera bien développé, qu'après que j'aurai été immolé à la prévention, dans laquelle on veut entretenir le peuple.

J'ai attaqué la flotte Françoiſe, pour remplir les vues de la Cour; la victoire ne s'eſt pas décidée en ma faveur: j'ai apporté, dans mes diſpoſitions de combat, toute la ſcience que je m'étois acquiſe dans l'art militaire & la navigation; j'ai mis en uſage la valeur & la ruſe, pour pouvoir vaincre.

J'ai trouvé une réſiſtance & une diſpoſition dans la flotte Françoiſe, qui a fait échouer mes projets. Voyant ma flotte maltraitée, ayant ſoutenu un combat des plus opiniâtres, j'ai été forcé de me retirer; j'ai ſauvé la flotte, quoiqu'il y eût des vaiſſeaux très-endommagés. Vous qui devez me juger, pourrez-vous prononcer ſur cet expoſé véritable?

J'avois peut-être un moyen pour

être récompensé; je l'ai bien senti, mais je n'ai pu m'en servir.

Ce moyen singulier de mériter des trophées, étoit de laisser prendre les deux tiers de ma flotte: on auroit battu des Médailles à Londres pour Byng, & je ne serois pas opprimé, calomnié, & sacrifié à un Parti, qui veut ma perte pour couvrir ses fautes, son ambition, ses mauvaises intentions, & la foiblesse réelle de la Nation.

Car enfin, si Blakenei, qui défendoit le Fort-Saint-Philippe, a été forcé de capituler par le manque de soldats, de vivres, ou de munitions de guerre; voyons si on peut attribuer la reddition de la Place au manque de ce secours.

La breche étoit-elle praticable, lorsqu'il a arboré le Drapeau blanc? Les ouvrages pris par les François, l'ont-ils été après une breche? Manquoit-il de vivres, de boulets, de poudre, d'eau? Si toutes ces

choſes étoient en abondance, avant la capitulation, elles ne peuvent pas ſervir d'excuſe à Blakenei, pour la reddition du poſte qui lui a été confié.

Il n'y a rien de ſi ſingulier que de voir Blakenei devenir mon accuſateur, & s'aviſer de dépoſer contre moi; il n'a aucune connoiſſance de ma manœuvre, ni de mes diſpoſitions: quels peuvent donc être les chefs de ſes accuſations?

Je n'ai pas, dit-il, jeté du ſecours dans ſa Place: il n'en avoit pas beſoin encore, puiſqu'elle étoit auſſi entiere, que le premier jour que les François débarquerent dans l'Iſle; il n'avoit pas perdu un ſoldat de ſa garniſon; il avoit des vivres abondamment, puiſque les François vivent encore des proviſions qu'ils ont trouvées dans les magaſins; les munitions de guerre ne manquoient pas: il s'eſt rendu; quelles en ſont les raiſons? On

l'ignore, & on ſait ſeulement que le peuple demande ma tête.

Un Gouverneur qui capitule, ſa Place ouverte, ſes ouvrages extérieurs pris, & la breche praticable, eſt juſtifié vis-à-vis du public.

Il ne l'eſt pas toujours vis-à-vis la Puiſſance qui lui a confié la défenſe de la Place, parce que pour remplir ſes vues, elle peut lui avoir donné l'ordre formel d'eſſuyer, avant que de ſe rendre, des aſſauts réitérés; elle peut auſſi lui avoir donné celui de rendre ſa Place, ſans attendre la priſe entiere de ſes dehors, ſoit pour ſauver ſa garniſon, ſoit pour d'autres raiſons.

Mais on ne voit rien dans la reddition de Mahon, qui ait rapport à cette ſituation, & qui puiſſe excuſer la capitulation.

La Place exiſte: c'eſt un témoin irréprochable, qui nous aſſure qu'elle eſt dans ſon entier, &

qu'elle a été rendue ſans être endommagée.

On récompenſe ce Gouverneur: on accumule les graces militaires ſur la tête d'un homme qui a rendu ſa Place, ſans en avoir ſeulement défendu les dehors.

Il ſemble cependant, que moins ſa Place a été maltraitée, plus il devoit être éloigné des honneurs & des récompenſes attachées à une vigoureuſe défenſe.

La valeur & l'intrépidité à ſoutenir des aſſauts réitérés ſur les breches, devoient les lui faire obtenir, & non la reddition d'un poſte en auſſi bon état, que lorſqu'on le lui a confié.

C'eſt ſur l'état de la Place & de la garniſon, que la Nation doit décider, ſi Blakenei eſt fondé à ſe plaindre qu'on ne lui a pas donné les ſecours, qu'il avoit demandés, & s'il mérite d'être admis au nombre des mes accuſateurs.

En ſuppoſant que Minorque a été rendue par le défaut des ſecours, que le Gouverneur avoit demandé, il faut, ou que le Gouverneur ſoit coupable de cette faute, pour ne m'avoir pas donné les moyens de donner ces ſecours, ou que je le ſois de n'avoir pas ſu faire uſage de ceux qui m'avoient été donnés pour la ſecourir.

Si donc il eſt évident qu'on ne m'avoit donné aucun ſecours deſtiné pour le Fort-Saint-Philippe, je ne ſuis point comptable d'une choſe qui ne m'avoit pas été confiée.

Mais Blakenei lui-même ne s'eſt-il pas flatté, que les efforts des François contre ſa place ſeroient impuiſſants? Et ſur cette idée dangereuſe, n'a-t-il pas négligé de faire faire le ſervice avec exactitude dans les premiers temps du ſiège? Ne s'eſt-il pas enſuite relâché au point, que l'ennemi s'en ap-

percevant, a eu la penſée de ſurprendre le Fort-Saint-Philippe?

Ce n'eſt point une diſpoſition ſavante, conduite avec ſageſſe, exécutée avec vigueur de la part des aſſiégeants, qui a décidé la priſe du Fort-Saint-Philippe.

Ce n'eſt pas, non plus, l'épuiſement de la garniſon, cauſé par les ſorties fréquentes & les maladies, c'eſt la ſeule négligence avec laquelle ce poſte important a été gardé. Les François, maîtres du Fort, n'étoient encore guere avancés; mais le Gouverneur craint pour le corps de la Place, & il capitule.

Comme je ne ſuis, ni ne veux être l'accuſateur de Blakeney, je ne veux point ſuivre les fautes multipliées, qui ont précédé la capitulation; il me ſuffit qu'on voie évidemment que la Place n'a pas été perdue par le manque de ſecours.

Les récompenſes accordées à ce

Gouverneur, doivent perſuader à la Nation, qu'il ne pouvoit, ou ne devoit ſe défendre plus long-temps, & en impoſeroient également à la poſtérité, qui ne pourroit s'empêcher de juger, que l'Angleterre n'a perdu cette Place, que parce que je ne l'ai pas ſecourue; on ſera déſabuſé, ſi ces réflexions, dont je remplis les derniers moments de ma vie, deviennent publiques.

Examinons à préſent, ſans partialité, ſi le parti de la Cour a bien voulu ſauver Minorque, ou ſi elle l'a pu.

Les fautes qui ont été faites dans l'armement qui m'a été confié, ne peuvent pas être voilées par le manque de temps.

Je pouvois arriver devant Minorque avec trente vaiſſeaux de ligne bien armés & bien équippés, ſoixante ou quatre-vingts vaiſſeaux de tranſports, des troupes de débarquement, des proviſions de

guerre & de bouche, avec la même facilité, & dans le même eſpace de temps, que celui que j'ai employé avec la flotte que j'ai eu à mes ordres: le nombre des vaiſſeaux plus ou moins, ne pouvoit pas gêner ma marche, elle l'eût, au contraire, encore mieux accélerée.

Si donc le Gouvernement a voulu ſauver Minorque, il a dû prendre ce moyen, comme celui, dont le ſuccès étoit infaillible; puiſqu'il ne l'a pas pris, il faut qu'il ne l'ait pas pu, & comme ſon impuiſſance connue nuiroit à ſes projets, il faut la cacher, en donnant à croire qu'il m'a donné des moyens ſuffiſants, & que ma tête doit répondre du mauvais uſage que j'en ai fait.

C'eſt donc une expérience politique du Parti Royaliſte de me faire condamner à la peine capitale, pour ne pas perdre ſon crédit

long combat, je me déterminai à donner le ſignal de retraite, & je ſauvai toute ma flotte, qui étoit en ſi mauvais état, que je crus rendre un ſervice eſſentiel à ma Patrie de pouvoir la ramener dans nos Ports.

En ſuppoſant qu'un Général ait manqué d'intelligence dans l'ordre de bataille, le condamne-t-on à la mort?

Le condamne-t-on à la mort, ſi la fortune lui eſt contraire, & que la victoire ne ſe décide pas en ſa faveur? Si cet uſage devient une Loi du Royaume, je plains tous ceux qui ſeront chargés du Commandement.

Pouſſerions-nous le fanatiſme philoſophique, juſques à nous regarder comme invincibles vis-à-vis les François, & juſques à oublier toutes les victoires qu'ils ont remportées ſur nous, ſans que nos Généraux qui les ont perdues, aient payé de leur tête leur mauvaiſe fortune.

Les dernieres batailles & les combats particuliers, qui ont été donnés ſur l'un & l'autre élément, ne nous ont pas toujours été favorables; il y en a eu peu, où la ſupériorité ait été auſſi long-temps diſputée, que dans celui que j'ai ſoutenu contre l'Amiral François; je lui ai diſputé pendant plus d'une heure la victoire, le combattant corps à corps, & eſpérant de la remporter, malgré l'avantage que lui donnoit le plus grand nombre d'hommes qu'il avoit ſur ſes vaiſſeaux; la tranquillité de mon eſprit pendant toute l'action, eſt une preuve, que je n'avois pas cette crainte de la mort qu'on m'impute.

J'en appelle à tous ceux qui étoient à mes ordres; ils rendront juſtice à la vérité; & ils apprendront à ma Nation, que mon eſprit fut toujours préſent dans le plus fort de l'action; que je donnai mes ordres avec netteté, confor-

mément aux diſpoſitions que je m'étois propoſé de mettre en uſage dans le combat.

La diſpoſition que je fis dans ma retraite, parle encore en ma faveur; un homme, qui eſt ſaiſi de ces mouvements de crainte, n'eſt guere en état de donner des ordres aſſez précis pour ſe retirer devant une flotte qui a eu de la ſupériorité.

Ma retraite eſt aſſez belle, après les mauvais traitements que j'avois eſſuyés, pour détruire les accuſations dont on me charge.

Ce que je rapporte ici, me paroît d'une néceſſité abſolue, pour laiſſer à la poſterité un tableau fidelle de ce qui c'eſt paſſé dans le combat que j'ai livré.

Le jugement qu'on prononcera contre moi ne laiſſera appercevoir qu'un homme coupable, puiſqu'il me condamne à perdre la vie, ſans établir l'article de la Loi qui in-

ſlige une pareille peine contre l'accuſé.

La procédure qui ſe fait ſur ma conduite, ſera cachée à perpétuité à toute la Nation. Si elle étoit juridique, elle ſeroit donnée au public, & je me ſerois diſpenſé de rapporter les chefs d'accuſations dont on m'a chargé.

L'avenir ne doit porter la vue que ſur la piece qui lui eſt tranſmiſe; on ne lui donnera que ma condamnation, ſans lui faire part de la procedure; voir un Général condamné à mort, & la Sentence exécutée; on n'examine rien de plus, pour prononcer qu'il étoit coupable.

Le ſiecle eſt trop éclairé pour qu'on puiſſe penſer qu'un pareil jugement ait été rendu, ſans que j'aie été convaincu ou de trahiſon, ou de foibleſſe.

On m'annonce, dans ce moment, que mon jugement eſt prononcé

tel, que je l'avois prévu, & que je ſuis condamné à la mort, mais que mes Juges ont imploré la clémence du Roi.

Quoi! mes Juges, après m'avoir condamné, & avant de ſe ſéparer, demandent qu'on me faſſe grace? On ne demande pas grace pour un homme qui n'étoit pas coupable.

Je ne les ai pas priés de faire une pareille demande; s'ils avoient jugé, ſuivant les Loix, leur cœur ne ſeroit pas déchiré d'un remords qui les ronge.

Si la complaiſance les a portés à juger contre les Loix, & qu'ils aient adhéré aux inſtances du Parti qui a engagé la guerre, ils ont raiſon d'être touchés d'une pareille faute.

S'il m'ont condamné par erreur & par manque d'intelligence, leur état doit être plus tranquille, & ils ne doivent pas avoir recours à la clémence du Roi, pour me faire

faire obtenir la vie, c'eſt à la bonté du Monarque qu'ils doivent s'en rapporter.

Toutes ces démarches de leur part, démontrent leur prévarication: le Miniſtere qui a voulu ma perte, & qui les a engagés à prononcer cette ſentence d'iniquité, doit néceſſairement s'obſtiner à vouloir qu'elle ait ſon plein effet.

Les cris des bons Citoyens contre la violation des loix du Royaume, ſont bien impuiſſants ſur les cœurs de ceux qui cherchent les moyens de tout brouiller, pour bouleverſer l'Etat, & détruire le principe fondamental du Gouvernement.

Ils eſperent tenir toujours le peuple dans leur parti, à la faveur de leurs injuſtices: ils veulent lui plaire; tous les moyens leur paroiſſent légitimes.

Cette conduite éloigne des affaires les patriotes zélés: il ne reſte

pour l'adminiſtration de l'Etat, que cette faction qui a pris toute l'autorité; elle eſt connue de tous ceux qui voudroient le bien de la Patrie, & la tranquillité de l'Europe.

Je prévois aiſément qu'elle s'obſtinera à faire demander l'exécution de la ſentence de ma mort, puiſqu'elle entre dans ſon projet d'ambition, comme un moyen de cacher les reſſorts qu'on met en mouvement pour brouiller toutes les Puiſſances.

Il me reſte une conſolation avant d'arriver au moment qui doit finir ma carriere, c'eſt de penſer que les bons Citoyens gémiſſent du renverſement de toutes les loix du Royaume.

Connoiſſez votre erreur, Peuple Anglois, vous qui oſez vous comparer au Peuple Romain; vous reſſemblez tout au plus à ces premiers Brigands, qui fonderent la République, & aux Tyrans, qui,

en la détruiſant, apprirent à d'autres Tyrans qu'elle pouvoit être ſubjuguée.

Liſez l'Hiſtoire, vous verrez ce peuple ſage & généreux, tant qu'il a été uni & vertueux, conſoler les Généraux qui avoient perdu des batailles; & quelles batailles! elles avoient été ſi ſanglantes, qu'elles avoient preſque épuiſé la Patrie, & laiſſé chaque famille dans le deuil; & les féliciter de n'avoir pas déſeſpéré du ſalut de la République.

Vous oſez vous comparer à ce peuple, tel qu'il étoit dans le temps de la ſageſſe de ſon Gouvernement, de la pureté de ſes loix, dans les temps de ſa ſplendeur, où il donnoit des loix à l'Univers. Vous prenez l'ombre pour le corps; revenez de votre préſomption: vous ne l'imitez ce peuple ſi reſpectable pendant tant de ſiecles, que dans ſa hauteur & ſa fierté;

l'une & l'autre ſont déplacées chez vous; & vous l'imiterez dans les diviſions qui entraînerent ſa perte, ſi vous ne revenez de cet eſprit frénétique qui vous ſaiſit. A l'ombre d'une liberté apparente dont vous croyez jouir, vous ſerez ſubjugué comme lui, le moment n'eſt peut-être pas ſi éloigné que vous le penſez, ſi le Parti Royaliſte continue à primer dans votre Sénat, & ſi vous donnez, tête baiſſée, dans tous les pieges qu'il vous tend pour vous opprimer inſenſiblement. Voilà vos deſtins, les miens ſont remplis.

Au ſurplus je ne vois pas que dans aucun temps les Anglois aient battu les flottes Françoiſes, lorſque les combats ſe ſont donnés à nombre égal de vaiſſeaux de même rang.

Je ne ſais aucun exemple qu'un vaiſſeau de guerre Anglois ait battu un vaiſſeau de guerre François,

de même force, corps à corps; mais j'en ſais beaucoup, où des flottes Françoiſes, à nombre égal, & même quelque fois inférieures, ont battu des flottes Angloiſes; & ce qui eſt arrivé encore plus ſouvent, c'eſt la priſe de nos vaiſſeaux corps à corps vis-à-vis des vaiſſeaux François.

A la ſuite de tous ces exemples, quoique fréquents dans toutes les guerres, on ne trouve pas qu'on ait puni de mort ceux qui ont livré ces combats.

Je dois à la République d'Angleterre une obſervation qui lui devient néceſſaire.

Un vaiſſeau François monté de quatre-vingts pieces de canons, armé ſuivant l'uſage de la Marine Françoiſe, doit mathématiquement avoir une ſupériorité de trois contre deux, vis-à-vis d'un vaiſſeau d'égale force, équippé ſuivant l'uſage de la Marine Angloiſe.

Il faut donc trente vaiſſeaux de ligne Anglois vis à vis vingt vaiſſeaux de ligne François, qui ſeront d'égale force pour le gabari & l'artillerie, pour que ces deux flottes ſoient à force égale; parce que ne l'étant pas pour l'équipage, le nombre de dix de plus ſur vingt, qui ſemble être énorme pour l'alongement de la ligne, eſt en proportion avec la ſupériorité des équipages François, qui leur donne celle de la manœuvre, & du feu d'artillerie.

Pour ne laiſſer aucun doute ſur ce que je viens d'avancer, parcourons nos Annales, l'Hiſtoire de nos révolutions, nos combats, nos gains & nos pertes; nous découvrirons les cauſes des vices actuels de notre adminiſtration.

La corruption de chaque Gouvernement commence preſque toujours par celle des principes.

Rapportons à cette époque tous

les malheurs qui menacent la Puiſſance Britannique; examinons ſi la conduite qu'on tient aujourd'hui, eſt conforme à la conſtitution de l'Etat.

Je ne m'étendrai pas au-delà des bornes que je me ſuis préſcrites; & je voudrois même pouvoir ſouſtraire, dans ce petit Ouvrage, toutes les horreurs qui ont précédé le moment que j'écris: elles humilient trop l'humanité, pour les traiter dans toute leur étendue.

Je me trouve forcé, pour remplir mon plan, de mettre ſous les yeux du Lecteur, dans bien des occaſions, les vices, les vertus, les crimes & la ſageſſe qui ont mené la Nation Britannique à ce point de liberté, & de partage de la légiſlation, qui fait ſon bonheur & ſa grandeur.

Je vais parcourir rapidement les différentes ſecouſſes qui ont agité l'Angleterre, pendant tant de ſiecles.

Je ne remonterai pas au temps de ſa barbarie; je paſſerai ſous ſilence celui où elle fut gouvernée deſpotiquement. Le peuple étoit ſerf alors; les cris de la nature demandoient la liberté; les Grands ſupportoient avec trop de peine l'autorité du Monarque, pour qu'un tel Gouvernement pût ſubſiſter ſur une Nation qui n'aſpiroit qu'à l'indépendance.

Les Anglois penſent aujourd'hui comme ils penſoient alors; la politique, la ſociété, le commerce ont adouci les mœurs; le climat eſt toujours le même.

Le climat de l'Angleterre a toujours entretenu dans nos Isles un eſprit chagrin & inquiet, véritable ſource des troubles & des diviſions domeſtiques, qui n'ont été ſuſpendus, que par les guerres que nous avons portées au dehors.

C'eſt à ce génie Nationnal, que l'on peut attribuer l'éducation qu'on

donne au peuple Anglois, pour lui inſpirer une haine contre toutes les autres Nations, & notamment contre la France.

Si la Politique a cru le remede aſſez puiſſant pour arrêter ſouvent les mouvements violents du dedans, le Parti Royaliſte a ſu s'en ſervir pour épuiſer toujours l'Etat, & le tenir, par cet épuiſement, dans un abaiſſement ſi grand, qu'il craint moins alors ſa fureur & ſon inconſtance.

La Nation partageant la légiſlation, auroit dû, ce ſemble, depuis long-temps, remédier à tous les inconvénients qui peuvent agiter ou déchirer l'Etat.

En ſuivant, d'âge en âge, toutes les révolutions arrivées en Angleterre, nous verrons, ſi c'eſt le bien de l'Etat qui a toujours été le véritable objet des différents qui ont mis l'autorité du Prince en contradiction avec le pouvoir de nos

Parlements; nous verrons auſſi, dans ce même tableau, ce que peut la Politique, lorſqu'elle flatte l'ambition par des dignités, des récompenſes, & l'eſpoir des richeſſes, qu'elle offre toujours à ceux qui ont le maniement des affaires.

Voilà les armes dont on ſe ſert aujourd'hui pour ſubjuguer le peuple Anglois: je les crois plus funeſtes pour le renverſement de l'Etat, que celles de tous nos ennemis.

La Nation Angloiſe commença d'être libre en 1215; elle doit cette liberté au Roi Jean, qui régnoit alors.

La grande Chartre, que ce Roi accorda par crainte ou par foibleſſe, changea le ſyſtême du Gouvernement; les Barons commencerent, lors de cette époque, à jouir de cette grande autorité qui les fit participer aux affaires.

L'Autorité Royale perdit, ſans contredit, le plus beau droit de la

Souveraineté; le Monarque ſentit, mais trop tard, la perte qu'il venoit de faire; il voulut rentrer dans ſes anciens droits, & perſuader qu'on l'avoit trompé: la ruſe & la ſoupleſſe furent miſes en uſage, & ne purent pas opérer un ſi grand événement. Quand on a ſu ſe ſouſtraire à l'autorité, on ſait ſe maintenir dans la liberté qu'on s'eſt procurée.

Ce Prince paſſa des prieres & des ſoupleſſes, à la fureur; il voulut employer la force pour ramener le peuple Anglois à l'obéiſſance qui lui avoit échappé: le fer, le feu, le crime, tout fut employé.

Le privilege étoit trop beau, & flattoit trop l'ambition des Grands, pour qu'ils le laiſſaſſent échapper; ils ſe déciderent à repouſſer la force par la force; le crime fut oppoſé au crime: en un mot, tout fut confondu pendant ces temps d'horreur; les Grands ſe maintinrent

dans leurs droits, & l'Autorité Royale fut forcée de plier à la volonté des ſujets.

Le peuple devint néceſſaire aux Grands, pour réſiſter à la Puiſſance Royale, qui vouloit toujours revendiquer ſes droits; & parvint par-là à partager l'autorité qu'ils avoient uſurpée.

C'eſt à cette époque qu'on doit rapporter la liberté du peuple Anglois; auſſi a-t-il toujours été occupé, depuis ce moment, à abaiſſer la Puiſſance Royale; tous les efforts qu'il a ſi ſouvent mis en uſage, n'ont eu d'autres vues, que l'augmentation des Privileges de la Nation, & la diminution de l'Autorité Royale.

Cette conduite conſtante a obligé les Souverains de leur côté, à faire uſage d'une politique ſuivie, pour diviſer les différents membres qui compoſent l'Etat, pour parvenir à la faveur de cette diviſion, à

opprimer le corps entier ; ce ſyſtême eſt de tous les temps : mais je le crois parvenu à un degré bien puiſſant, par l'appas des richeſſes, des dignités & des fortunes, qu'on proſtitue aujourd'hui en Angleterre.

L'Europe, attentive à tous les différents mouvements qui peuvent agiter la Grande Brétagne, profiteroit dans le ſiecle où nous ſommes plus ſûrement de nos diſcordes, que dans ces ſiecles reculés, où chaque Souverain avoit des factions intérieures, qui demandoient ſa préſence, & toutes les reſſources qui étoient à ſon pouvoir.

Si nos Rois ſe ſont quelquefois relâchés ſur leurs vues d'ambition, il faut attribuer ce relâchement à la ſituation de leur mauvaiſe fortune ; mais on doit s'aſſurer que leurs intérêts n'ont été mis à l'écart, que pour mieux réuſſir dans leurs vues ambitieuſes, ſi les troubles leur fourniſſent des moyens favo-

rables, pour opprimer des ſujets, qu'on regarde conſtamment comme des rebelles, & des uſurpateurs des Privileges dont ils jouiſſent.

Qu'on apprécie à une juſte valeur, toutes les guerres que la Nation a ſoutenues depuis tant de ſiecles.

Quels ſont les avantages qu'elle a retirés, de toutes celles, dont elle a ſupporté tout le poids de la dépenſe, lorſqu'elle les a engagées; ſi on les combine ces avantages tant vantés, on trouvera pour réſultat de la combinaiſon, que la Nation s'eſt endettée, au-delà de ſon numéraire, pour ſoutenir des guerres, qui n'avoient aucun objet déterminé pour le bien de la Patrie, encore moins pour la gloire de la Nation.

Il ne faut pas croire pourtant que ces guerres aient été faites par hazard, qu'on s'y ſoit engagé machinalement; ce ſeroit faire tort au

Miniſtere, que de juger ainſi des événements paſſés: tout a été combiné, tout a été peſé; je dis plus, le Miniſtere a prévu les avantages qu'il pouvoit en retirer, pour abaiſſer la Nation.

Revenez, Peuple Anglois, s'il en eſt encore temps, de vos erreurs; deſſillez vos yeux; réfléchiſſez ſur la conduite du Miniſtere, vous verrez que c'eſt à la Nation qu'il fait conſtamment la guerre, en l'engageant d'en ſupporter toute la dépenſe; & que tous nos Alliés rempliſſent leurs vues ambitieuſes, avec les ſubſides que nous leur donnons ſi généreuſement.

Vous vantez la ſupériorité du génie de vos Ambaſſadeurs; leurs négociations, dites-vous, ont ordinairement des avantages marqués dans toutes les Cours étrangeres; jetez les yeux ſur les dettes nationales; & là, vous lirez en gros caracteres: la ſupériorité de leur génie, & l'ha-

bileté de la politique de vos Miniſtres.

Tous les différents événements arrivés en Angleterre, ſont marqués au coin de cette funeſte politique; & la Nation donne aveuglément, malgré toutes ſes expériences, dans tous les projets de nos Miniſtres.

Il ſuffit qu'ils préſentent la France pour l'objet de la haine publique; on ſacrifie tout alors, ſans aucun ménagement: cette chimere invétérée devroit avoir perdu tout ſon pouvoir, cependant la Nation ne peut pas ſe diſſuader, qu'elle eſt aſſez puiſſante pour parvenir à la deſtruction de la Monarchie Françoiſe.

C'eſt là le prétexte, avec lequel le Parti Royaliſte la leurre, & l'engage dans des guerres continuelles au dehors.

Le plan de la guerre, qui vient d'être engagée, ſemble nous pré-

ſenter ce moment funeſte de quelques ſecouſſes violentes; il y a des deſſeins cachés dans la conduite qui a été tenue par le Miniſtere: c'eſt à la Nation à prévenir ces malheurs, qui la menacent, & à faire uſage de ſon autorité, ſi elle ne veut pas perdre cette liberté, qui lui a coûté tant de ſang pour ſe la procurer.

On peut rapporter la premiere aſſemblée du Parlement, tel qu'il ſubſiſte aujourd'hui, au regne de Henri III, qui ſucceda au Roi Jean ſon Pere. La forme de ſa convocation en 1226, prouve ſa veritable origine.

Le Monarque ne ſe décida à admettre aux déliberations les trois Etats, que par la contrainte & la force: le Comte de Leiceſter qui le tenoit en priſon avec tous les Princes, lui faiſoit donner des ordres conformes à ſes vues patriotiques.

Les archives de la Nation ne font nullement mention de la Chambre des Communes, que lors de cette fameuſe aſſemblée. Le Roi nommoit alors ceux qui devoient compoſer le Parlement.

Quoique le Monarque eût le droit de nommer les députés, il ne les trouvoit pas, dans ces temps reculés, toujours diſpoſés à déliberer ſuivant ſes volontés.

Ce premier Parlement parut uniquement occupé à abaiſſer totalement l'Autorité Royale; il y parvint: Leiceſter en avoit formé le plan; il étoit homme de guerre & d'Etat du premier ordre.

En partant de cette epoque, qui nous fait voir mathématiquement la perte que l'Autorité Royale fit, on doit néceſſairement ſe convaincre que le Parti Royaliſte a toujours travaillé, & qu'il travaillera toujours, à recouvrer cette autorité qui a été perdue par la

foibleſſe des Souverains, & maintenue par l'adreſſe ou par la force des ſujets.

On ne doit pas être ſurpris, ſi des fleuves de ſang ont inondé l'Angleterre, pendant tant de ſiecles: la Nation qui vouloit conſerver ſes privileges, avoit beſoin de diviſions; le Parti Royaliſte qui vouloit revendiquer ſes droits, ſuivoit les mêmes principes: il fut toujours le plus foible, parcequ'il vouloit opprimer un peuple qui donnoit la couronne; & qui augmentoit, dans chaque ſecouſſe, une autorité qui affoibliſſoit celle du Roi.

On voit donc que la Nation Angloiſe a fait ſon capital de cette liberté ou indépendance qu'elle s'eſt acquiſe: elle a porté ſes vues, dans ces temps de révolutions, à partager la légiſlation; elle y eſt parvenue, & a conſervé ſes droits.

Le Parlement n'étoit pas vendu

alors au Miniſtere: la liberté, le bien de la patrie, étoient ſes points de vue; la ſageſſe, la vertu préſidoient à ſes déliberations.

Un Citoyen étoit ſacré dans ces temps où les loix étoient reſpectées; il ne l'eſt pas aujourd'hui, parceque tout eſt corrompu.

La quatrieme époque eſt mémorable par les privileges que les Communes s'attribuerent.

Les Villes & les Provinces choiſirent leurs députés en 1272: l'abſence d'Edouard I. fut vraiſemblablement cauſe de ce coup d'autorité; mais la Nation a conſervé précieuſement ce droit, malgré les efforts que les Souverains ont fait pour le lui arracher.

Edouard I, le plus grand Capitaine que l'Angleterre ait eu, ſuivant le préjugé reçu, devenu par ſes victoires l'idole de ſes peuples, crut pouvoir, de ſa pleine autorité, attaquer les nouveaux privileges

des Communes : il échoua dans ſon projet, & ſépara ſon Parlement.

Cette démarche ne lui donna pas plus d'autorité ; il y eut une telle fermentation, depuis la ſéparation de ce Parlement, qu'Edouard fut la victime de ſon ambition.

Il fut obligé de déſavouer par écrit les atteintes qu'il avoit voulu donner aux privileges de la Nation, & de promettre par une déclaration des plus formelles, plus de retenue à l'avenir.

Cette déclaration fut envoyée dans tout le Royaume, & enrégiſtrée dans les différents Tribunaux, pour lui donner force de loi de l'Etat.

Chaque époque nous fournit des preuves du crédit que la Nation Angloiſe s'eſt acquis, & de ſon plan d'abaiſſer de plus en plus l'Autorité Royale.

Le Parlement obtint par force

ſous le regne d'Edouard II, en 1308, une portion du droit législatif; droit qui caractériſe le pouvoir de la Souveraineté : la Nation la partage cette Souveraineté; par conſéquent c'eſt elle en corps qui commet toutes les fautes qui ſe font.

La Nation Britannique devroit être celle de toute l'Europe, la plus exempte de troubles, de factions, & de mauvaiſes adminiſtrations; en un mot, elle devroit être, ſuivant la ſaine politique, le Gouvernement par excellence.

Nous voyons au contraire, qu'elle eſt toujours diviſée, agitée, & déchirée par une méſintelligence domeſtique, qui la mene ſouvent au précipice : la cauſe de tous ces renverſements n'eſt pas difficile à trouver.

Le Parti Royaliſte eſt toujours occupé à corrompre les différents

membres qui compoſent l'aſſemblée de nos Parlements : le Roi eſt preſque toujours ſûr de la pluralité des voix dans les déliberations ; & ſi contre toute attente, il trouve des oppoſitions, il les ramene aiſément à ſes vues, en donnant pour prétexte de la demande des ſubſides, que ces fonds doivent être employés pour faire la guerre à la France : tout cede alors à ſes volontés & à ſon ambition ; & la Nation ſacrifie volontiers ſon bien & ſa tranquillité, dans l'eſpérance de ſatisfaire ſa haine & ſa jalouſie.

De ce principe toujours conſtant, on peut donc décider que la Nation Angloiſe s'engage & fomente des guerres contre la France, par haine & par fureur, & que rarement l'intérêt de l'Etat en eſt le principal objet.

Il ſeroit temps qu'une conduite plus ſage prît la place de cette

Je ſouhaite que cette réflexion faſſe changer le plan de conduite qu'on tient depuis ſi long-temps; mes ſouhaits auront leur plein effet, lorſque les membres du Parlement ne verront que le bien de l'Etat & la gloire de la Nation, & qu'ils ſauront fouler aux pieds toutes les dignités que le Parti Royaliſte préſente à ceux qui ſe prêtent aux vues ambitieuſes.

La Nation ſeroit trop puiſſante & trop floriſſante, ſi par une conduite auſſi ſage, elle faiſoit ſon capital de ſe méfier des intrigues que la Cour met en uſage pour parvenir à la ſubjuguer.

On a toujours dit que la politique peut aller à un certain point; elle peut être pouſſée plus loin en Angleterre que par-tout ailleurs: un Gouvernement, où le peuple eſt dépoſitaire d'une partie de la légiſlation, où un Parlement eſt toujours permanent, devroit avoir

des loix ſûres & durables, qui devroient être conſtamment ſuivies, & toujours bien réfléchies.

Le ſyſtême politique ne devroit point être altéré ; car il eſt de fait qu'il ne mene les Etats à la tranquillité, qu'en conſervant ſa pureté.

Quand la corruption s'eſt une fois gliſſée dans le ſyſtême politique, le mal fait des progrès qui vont à l'infini : parcourons l'Hiſtoire, & l'expérience nous convaincra de ce que j'avance.

Le regne d'Edouard III eſt mémorable par les conquêtes que ce Prince fit ſur la France : une guerre conſtante & heureuſe contre cette Nation, l'avoit rendu l'idole du peuple Anglois, & le maître abſolu des délibérations pour l'impoſition des ſubſides.

La fortune qui lui fut toujours favorable, préſenta à la Nation Angloiſe ce tableau flatteur de

l'abaiſſement de la Puiſſance Françoiſe : c'eſt à quoi aboutirent ces guerres opiniâtres, & les dépenſes exceſſives que fit la Nation.

Richard II fut dépoſé par l'autorité du Parlement, que le Duc de Lancaſtre avoit ſu mettre dans ſes intérêts, & qui le reconnut Roi ſous le nom d'Henri IV. C'eſt le ſeul événement remarquable de ce foible Roi.

L'Uſurpateur du Trône fut plus occupé des intrigues qui lui furent néceſſaires pour ſe ſoutenir, que de la gloire de la Nation. Il y eut pendant ſon regne beaucoup de pirateries, beaucoup de Villes, de Bourgs, de Villages brûlés ſur les côtes de Frances ; ces expéditions ſuffiſoient pour contenir la Nation dans la tranquillité, & ce fut auſſi toutes les expéditions militaires qui ſe firent pendant ſon regne.

Celui d'Henri V, ſon fils, couvrit la Nation de gloire : ce Prince

habile ne fit jamais de fautes; la France, à qui il fit la guerre, les multiplia à l'infini.

Plus la diviſion qui régnoit en France, & l'habileté du Chef qui conduiſoit nos armées, rendoient les conquêtes faciles, plus la Nation ſe berçoit de cette idée flatteuſe que la France deviendroit une Province d'Angleterre.

Elle pouſſa, pour lors, ſi loin ſes prétentions, qu'elle crut que tout ce qui flattoit ſon ambition déméſurée deviendroit poſſible. Le bonheur d'Henri V a fait naître cet orgueil, qui nous fait croire que nous pouvons tout entreprendre vis-à-vis de la France: le Temps même, qui eſt un ſi grand maître, n'a pu corriger ce préjugé.

Le Regne d'Henri VI, ſon ſucceſſeur, auroit dû apprendre à la Puiſſance Britannique, que les conquêtes faites ſur la France ſont ſujettes à trop d'inconvenients, pour

qu'elle doive les deſirer; elles ne ſont que pour le Conquérant; la preuve de ce que j'avance ſe trouve dans les événements.

Le reſpect qu'on conſervoit pour la mémoire d'Henri V, la ſageſſe & les grandes qualités du Duc de Betfort, qu'il avoit laiſſé Régent de France, les conſerverent quelques temps, & on attribua leur perte à la mort du Régent, & à la foibleſſe d'Henri VI.

Mais on doit bien plutôt l'attribuer à la réunion des Princes François, qui ſentirent qu'une Puiſſance étrangere étoit de trop dans leur Monarchie. La Puiſſance Britannique vit donc évanouir ce beau ſonge qui l'avoit tant flattée; elle ſut conquérir à la faveur des diviſions; elle jouit un inſtant, & perdit auſſi rapidement, non ſeulement toutes ſes conquêtes, mais encore les appanages de ſes Rois.

La Puiſſance Britannique ne peut

trouver ſon véritable bonheur, que dans la liberté du commerce, & dans ſa plus grande étendue. Il ſemble que notre poſition nous aſſujettiſſe à ce point fixe, & c'eſt celui dont nos inquiétudes nous éloignent toujours.

Perdons de vue pour toujours cette idée chimérique de fortune, qu'on nous préſente aux dépens des dépouilles de nos voiſins; nous y perdons toujours du réel, pour courir après l'idéal; & examinons, avant d'accorder nos ſuffrages & nos ſubſides, quel bien nous pouvons retirer des dépenſes auxquelles on nous engage.

La Nation ſe conduira alors avec ſageſſe, & le Parti Royaliſte ne décidera pas avec autorité des fortunes, du bien-être, du mal-être d'un peuple, qui a le droit de ſe prêter à ſoutenir une guerre, ou à la rejetter, ſi elle lui paroît injuſte.

Que des Compagnies qui ont

des privileges accordés par l'autorité de nos Rois, ne ſoient plus les arbitres du ſort de leurs Concitoyens ; qu'on revienne de ces erreurs, qu'on remédie efficacement à tous les inconvénients, que de tels privileges entraînent néceſſairement après eux, la Nation jouira pour lors de tous ſes droits.

Le Regne d'Edouard IV, qui détrona Henri VI, ne peut trouver d'autre place dans l'Hiſtoire, qu'en repréſentant l'Angleterre déchirée par l'Angleterre. Ces temps malheureux ſont trop récents, pour en rapporter les différents événements.

Je paſſerai rapidement le court Regne d'Edouard V, & celui de Richard III, qui le détrôna.

Quel tiſſu de vices, & de grandes qualités réunies dans la même perſonne ! L'artifice le plaça ſur le trône ; la fourberie & la cruauté le firent régner ; la violence, le mépris des Loix le firent déteſter

de ſes ſujets, qui le craignoient & cherchoient le moment de le renverſer du trône.

Le Duc de Buckinghan forma ſecretement un parti en faveur du Comte de Richemont, dernier Prince de la Maiſon de Lancaſtre, priſonnier en Bretagne depuis dix-ſept ans; il ſe mit à la tête de ſon Parti en arrivant en Angleterre, livra un combat à Richard, dans lequel il perdit la Couronne & la vie, & mit fin, par ſa mort, aux troubles qui déchiroient l'Angleterre depuis ſi long-temps.

Henri VII monta ſur le Trône, comme le plus proche héritier de la Couronne, & non comme conquérant.

Thomas Stanlei lui conſeilla, ſur le champ de bataille, de régner par droit de conquête; ce coup d'autorité auroit ramené l'Angleterre à ſon premier principe de Monarchie; ſoit foibleſſe, ſoit crainte, ou eſprit

qu'elle ſavoit ne pas lui appartenir, auſſi n'y reſta-t-elle pas long-temps, & ne fit que paroître ſur la ſcene, pour finir ſes jours par une mort tragique.

Marie monta ſur le Trône, conformément au teſtament d'Henri VIII; le Duc de Guiſe prit Calais, la même année, dans le fort de l'hiver. L'Angleterre s'étoit engagée dans une guerre, qui ne lui préſentoit aucun avantage, & la France ſaiſit ce moment de méſintelligence pour enlever cette importante Place qu'elle a conſervée; voilà à quoi ſe réduiſirent les avantages dont cette Puiſſance profita, pendant cette guerre, qui ne fût que paſſagere.

Eliſabeth monta ſur le Trône, dans un temps des plus critiques; elle trouva l'Angleterre environnée d'ennemis, prêts à profiter des diviſions, qui la déchiroient; diviſions, d'autant plus dangereuſes,

que les différents sentiments sur la Religion, les avoit fait naître, & qu'ils influoient jusques sur le Parlement, dont les membres étoient désunis.

Cette Princesse se conduisit avec une politique si sage; mena sur le Trône une conduite en apparence si réguliere; eut une fierté si bien placée avec ses voisins, une si grande finesse dans les négociations, tant d'attention pour le militaire, qu'elle calma toutes les fermentations du dedans, repoussa les ennemis du dehors, & regna avec plus de dignité & de grandeur qu'aucun Roi de son temps.

Le Parlement, qui avoit fait & détrôné des Rois; qui avoit changé sous le regne de Marie les constitutions de l'état sur la Religion, ne fut sous celui d'Elisabeth que l'exécuteur de ses ordres, & suivit aveuglément ses volontés.

L'intérêt de la Puissance Ar-

gloiſe la fit allier avec la France; l'Eſpagne, qui vouloit la détruire, fit les derniers efforts pour y parvenir; la bonne conduite de la Reine, le choix qu'elle ſut faire de ſes Alliés & de ſes Généraux, firent échouer tous les projets de Philippe II, qui ne tendoient pas moins qu'à ſubjuguer l'Angleterre.

Cette grande Reine jeta les premiers fondements des Compagnies; elle établit celle des Indes Occidentales; mais quelques ſuccès qu'elles aient eu, elles ſont la ſource des malheurs de l'Angleterre; cependant le commerce augmenta, la Religion Anglicane fut affermie, & le plan du Gouvernement qu'elle avoit adopté fut ſuivi ſans aucune contradiction; ſon regne ne fut point altéré par ces diviſions, autrefois ſi fréquentes en Angleterre; elle ſut les étouffer dans leur naiſſance, & les mettre hors d'état de faire des progrès.

Mais cette autorité qu'elle avoit ſu établir par un génie ſupérieur, étoit trop contraire à celui de la Nation, pour pouvoir ſubſiſter; auſſi la premiere démarche que fit Jacques I qui lui ſuccéda, lui coûta cher, & eut des ſuites fâcheuſes; il trouva dans la premiere affaire qu'il eut à traiter avec la Chambre des Communes, une réſiſtance à laquelle il ne s'attendoit pas.

Il craignit une révolution, & ſe relâcha, par foibleſſe, de ſes prétentions; dès ce jour là le Parlement fut le maître abſolu dans le Royaume, Jacques lui ayant abandonné le ſoin des affaires, & du Gouvernement.

Charles I, ſon ſucceſſeur, fit voir, en montant ſur le Trône, qu'il ne regardoit le Parlement que comme une aſſemblée, qui devoit uniquement lui fournir de l'argent. Il fit au commencement de ſon regne deux choſes qui contribuerent à

lui aliéner les esprits, & firent connoître qu'il ne vouloit pas dépendre du Parlement comme le Roi son Pere.

Il ordonna en premier lieu, que les dépenses qui seroient faites pour l'habillement & la conduite des Troupes, seroient supportées par le pays, qui en seroit remboursé par le trésor dans un tems plus convenable.

Il forma en second lieu, de sa seule autorité, une commission pour la juridiction prévôtale, qui ôtoit aux juges ordinaires la connoissance des délits militaires.

Le premier Parlement qu'il assembla, avoit pris la résolution de veiller avec attention aux intérêts de la religion, à la sûreté du Royaume, & à l'emploi des subsides: résolution, qui fut la source de la mésintelligence qu'il y eut entre le Roi & cette Assemblée; ce qui força Charles, qui ne put parvenir à se ren-

dre maître des délibérations, de les caſſer.

Ce Prince demandoit continuellement des ſubſides, & le Parlement qui refuſoit toujours, demandoit la réformation des abus qui s'étoient gliſſés dans l'adminiſtration des fonds accordés ou levés par une forme irréguliere.

Ces refus conſtants ne l'empêcherent pas de faire la guerre à l'Eſpagne; il arma une flotte ſous les ordres du Lord Vicomte de Wimbledon, qui voulut tenter d'attaquer Cadix. L'expédition fut malheureuſe, humilia le Roi, & déshonora le Duc de Buckinghan ſon miniſtre, aux yeux de toute la Nation.

Cette Nation inquiéte ne vit point ſans indignation une flotte de quatre-vingts voiles, des mieux équippée, qui eût ſorti encore des Ports d'Angleterre, commandée par un Amiral, un Vice-Amiral, un Contre-Amiral, ſur laquelle il

y avoit dix des meilleurs Régimens aux ordres du grand Maréchal, deſcendre ſur le pays ennemi, & s'y détruire ſans avoir exécuté rien de glorieux, ni d'avantageux à la Nation.

L'ordre formel que l'Amiral avoit d'intercepter la flotte d'Eſpagne qui revenoit des Indes, ne fut pas mieux exécuté; cette expédition fut totalement infructueuſe, & la dépenſe de cet armement en pure perte pour l'Etat.

L'Amiral fut obligé de rendre compte de ſa conduite à ſon retour en Angleterre; les principaux Officiers de la flotte, un grand nombre de matelots dépoſerent contre lui, & attribuerent à ſa mauvaiſe conduite, les mauvais ſuccès de cette expédition: il ſe défendit; il accuſa ſes accuſateurs; ils ſe chargerent réciproquement; rien ne fut décidé; perſonne ne fut jugé; & pour arrêter la fureur du peuple,

& faire oublier à la Nation la honte de cet armement, on ſe contenta d'exiler pour quelque tems l'Amiral.

Qu'on compare la force de cet armement avec celui qui m'avoit été confié, & la facilité d'exécuter le projet qu'on s'étoit propoſé alors, avec les difficultés preſque inſurmontables, que j'ai trouvées pour exécuter les intentions de la Cour.

L'avantage qu'on avoit d'avoir à faire à un ennemi qu'aucune hoſtilité n'avoit alarmé, & qui ne nous ſoupçonnoit d'aucun mauvais deſſein contre ſes poſſeſſions, devoit ſeul faire réuſſir cette expédition.

Des ordres formels d'attaquer une flotte, obligeoient l'Amiral à donner un combat; il n'exécuta pas ſes ordres: malgré cette déſobéïſſance marquée, malgré la mauvaiſe réuſſite de l'entrepriſe ſur Cadix, il n'eſt point jugé. Qu'on faſſe attention à la foibleſſe de mon

armement, & à la différence de nos opérations.

Je devois attaquer un ennemi qui avoit eu tout le tems de ſe préparer à me recevoir, qui étoit en force ſupérieure, avec des vaiſſeaux qui ſortoient de leurs Ports. Je hazarde, malgré tous ces avantages que je connoiſſois bien, un combat, pour remplir les vûes de la Cour; combat qui ne pouvoit être à tous égards qu'extrêmement douteux, quand tous les avantages que les hazards de la mer peuvent procurer en pareille occaſion, auroient favoriſé mon entrepriſe, ils ne furent pas pour moi; les faveurs de cet élément furent pour les ennemis, & je fus forcé de céder dans un combat que je voyois devenir toujours plus inégal.

On me condamne à la mort, on me deshonore, on flétrit ma réputation pour n'avoir pas fait ce que mes accuſateurs & mes juges ſa-

voient à mon départ d'Angleterre que je ne pouvois pas faire; & un exil momentané fait la punition de l'Amiral Wimbledon, qui n'avoit pas fait ce qui lui avoit été ordonné, & que toute la Nation ſavoit qu'il pouvoit faire.

Cependant la Nation n'étoit pas d'accord avec le Roi, qui avoit entrepris cette guerre contre ſon gré, & qui déſapprouvoit hautement tout ce que le Parti Royaliſte avoit projetté; la paſſion & la fureur maîtriſoit alors le peuple Anglois, tout comme aujourd'hui. Etoit-il juſte ou injuſte dans ces tems réculés, ce Peuple qui demandoit la tête de ſon Amiral? Trouva-t-on alors en Angleterre des juges plus eſclaves de la faveur que de la juſtice, ou les a-t-on trouvé aujourd'hui? Et faut-il proſtituer les Loix, & ſacrifier un Citoyen pour calmer la fureur d'un Peuple, qui ne s'émeut que par les reſſorts

cachés que le Miniſtere ſait mettre en mouvement à propos, lorſqu'il veut voiler ſes fautes & ſes injuſtices.

Un eſprit de complaiſance pour le Roi, empêcha qu'on ne fit le procès à l'Amiral Wimbledon; le même eſprit eſt cauſe qu'on a fait le mien. Si cette forme de juger s'établit en Angleterre, on peut brûler les regiſtres des Loix du Royaume; la Nation y gagnera beaucoup, parce qu'elle ne flétrira pas ſa réputation par des jugements iniques.

Le ſecond Parlement, que Charles convoqua, ſuivit les principes de l'autre, & ne fut ni plus dévoué au Prince, ni plus tranquille; la Chambre des Communes voulut examiner les fautes commiſes, ce qui ne fut du goût ni du Prince ni de ſon Miniſtre; & depuis ſa convocation, juſqu'à ſa diſſolution, les ſéances ſe paſſerent à ſu-

voir, ſi le Parlement commenceroit à accorder le ſubſide, ou ſi le Roi feroit droit ſur les griefs, dont on ſe plaignoit; un des principaux étoit de l'empêcher d'empiéter ſur les privileges de la Nation.

Ces démêlés lui firent manquer les ſubſides, & l'obligerent d'avoir recours à des moyens irréguliers, pour avoir de l'argent, qui dans la ſuite occaſionnerent tous les troubles.

Ce Prince envoya, ſans le conſentement de ſon Parlement, ſept vaiſſeaux au Roi de France, pour lui faciliter la conquête de la Rochelle.

La Nation en fut offenſée; il changea de ſyſtême, & pour le lui prouver, il fit équipper une flotte de trente vaiſſeaux, qu'il fit partir pour couvrir les Rochellois, ſous les ordres du Comte d'Elbyng. Mais la ſaiſon étant trop avancée, les mauvais temps obligerent de faire

rentrer la flotte dans les Ports, & l'expédition fut renvoyée.

Le Duc de Buckhinghan, favori du Roi, voulut commander la flotte qu'on équippoit, pour s'emparer de l'Isle de Rhé; elle étoit des mieux pourvues, on l'avoit fait monter par de bonnes Troupes de débarquement, il échoua pourtant dans son projet: l'Isle fut défendue avec une valeur, à laquelle il ne s'attendoit pas.

Cet homme ambitieux voulut être Amiral, & Général des Troupes de terre; il crut, par ce coup d'éclat, ramener la Nation, & le Parlement aux vues de la Cour, & regagner l'estime que l'expédition malheureuse de Cadix lui avoit enlevée.

Il fut trompé dans ses espérances, & augmenta au contraire l'indignation qu'on avoit pour lui; personne peut-être ne la mérita mieux, & ne fit de plus grandes fautes

fautes, qui coûterent la vie à un nombre de citoyens, & des ſommes conſidérables, qui ſemblerent n'être dépenſées que pour déshonorer la Nation.

L'expédition manqua de toutes façons; & celui qui avoit la vanité de vouloir commander ſur l'un & l'autre élément, avoua ſon incapacité dans un conſeil de guerre qu'il aſſembla, à qui il remit le commandement, & offrit de ſervir ſous ſes ordres en qualité de ſimple ſoldat par-tout où il voudroit l'employer.

Si la Nation avoit ſuivi les principes ſur leſquels elle ſe conduit aujourd'hui, quel eſt celui qui eût mieux mérité une punition exemplaire?

Accuſé de fomenter les diſſenſions qui régnoient entre le Roi & le Parlement; haï du peuple; envié des grands, jaloux de la faveur, dont il jouiſſoit avec une fierté, &

& un orgueil ſans exemple; malheureux dans les projets qu'il formoit, qui ſembloient n'être faits que pour déshonorer & humilier la Nation, il ne fut pas ſeulement recherché ſur les fautes qu'il avoit faites, quand il avoit eu le commandement: l'eſprit d'équité regnoit encore, & on reconnoiſſoit les loix.

Sa retraite fit pouſſer le ſiege de la Rochelle avec plus de vigueur; il fut défendu de même: les Rochellois comptoient ſur la parole que le Duc leur avoit donnée de venir les ſecourir en perſonne.

Il n'y vint cependant pas, il envoya le Comte d'Elbing avec une flotte de cinquante voiles.

Cet Amiral fit voile de Plimouth le 17 Avril, & vint jeter l'ancre dans la Rade de la Rochelle, où il trouva vingt vaiſſeaux François, qui lui étoient bien inférieurs; il fit dire aux aſſiégés qu'il les couleroit à fond, dèsque le vent & la

marée le lui permettroient.

Il eut l'un & l'autre favorable le 8 Mai; les aſſiégés attendoient l'effet de ſes promeſſes: mais il leva l'ancre ſans les ſecourir en aucune façon, & revint à Londres ſans avoir exécuté aucun des ordres qu'on lui avoit donnés. Cependant le Parlement ne lui fit pas ſon procès, & il ne fut pas même recherché ſur ſes mauvaiſes manœuvres.

Le reſte du regne de Charles I ſe paſſa dans des démêlés continuels, qui aigrirent la Nation contre le Roi, & le Roi contre la Nation.

On auroit peut-être pu les éteindre au commencement, ſi on avoit gardé plus de ménagement; mais la Cour avoit embraſſé un ſyſtême de hauteur qui aliénoit de plus en plus les eſprits, au lieu de les adoucir.

La caſſation de trois Parlements, la honte qu'on avoit des derniers armements, dont, par conſéquent,

on n'avoit retiré aucun fruit, faiſoient murmurer la nation.

La naiſſance des Princes ſuſpendit pour quelque temps ſes murmures; mais le Roi voulant rendre la religion uniforme dans les trois Royaumes, ils ſe renouvellerent.

Chaque ſecours que ce Prince tiroit de ſes ſujets, lui coûtoit une prérogative de ſa couronne: & leurs demandes furent ſi multipliées, qu'il ſe détermina à prendre par la force des armes, ce que ſon amour pour la paix & pour ſon peuple, lui avoit fait perdre.

Le Roi fit donc la guerre à ſes ſujets, qui lui réſiſterent; les Ecoſſois, ſes ſujets naturels, crurent qu'il vouloit anéantir leur religion; ce fut une raiſon aſſez forte pour les faire réunir aux Factieux d'Angleterre.

La religion ſervit donc de prétexte à toutes les horreurs qui diviſerent l'Angleterre pendant la fin

du regne de Charles I. La foibleſſe de ce Prince, l'infidélité de ceux en qui il prenoit le plus de confiance, la trahiſon des Ecoſſois, qu'il ſe perſuadoit lui devoir être fidelles, le conduiſirent à une fin tragique, qui en ſatisfaiſant la paſſion d'un nombre de fanatiques, donna le ſpectacle le plus étonnant; un Roi condamné juridiquement par ſes ſujets à perdre la tête.

L'Angleterre qui avoit vu périr tous les Princes de la maiſon des Plantagenetes les armes à la main les uns contre les autres, ou par différents ſupplices, avoit toujours reſpecté la tête de ſes Rois; ils avoient été renfermés, dépoſés; ils avoient péri par la trahiſon de leurs ſujets, ou la férocité de leurs proches; mais ils n'avoient jamais été condamnés à mourir publiquement ſur un échafaud, par une ſentence de leurs ſujets.

Que l'Europe ne ſoit plus éton-

née du ſort que me deſtine une Nation qui a vu mourir tranquillement, par la main du Bourreau, un de ſes Rois qui étoit le meilleur Prince qu'elle eût vu régner depuis long-temps.

Sa bonté le fit donner dans tous les pieges, que des amis infidelles lui tendirent; ſa complaiſance pour une épouſe, qui à la différence de religion, joignit un peu trop de hauteur; ſon amitié pour des favoris inſolents, & ſon amour pour la paix qu'il voulut conſtamment donner à ſa Patrie, le précipiterent du Trône, où un Prince qui eût eu moins de vertu, & qui auroit eu des vices, ſe ſeroit ſoutenu.

Après la fin tragique de Charles I, tout fut confondu en Angleterre; on avoit anéanti la Royauté; mais elle n'étoit pas abolie, & elle avoit encore des Partiſans qui n'oſoient ſe déclarer.

Les différentes ſectes qui s'é-

toient gliſſées en Angleterre, ennemies les unes des autres, entretinrent long-temps des diviſions, qui étant dirigées par un eſprit de fanatiſme, devenoient tous les jours plus dangereuſes.

Cromwel paroît ſur le théatre de la Grande Bretagne: il y trouva des admirateurs, & des hommes qui l'eurent en horreur: l'Europe porte aujourd'hui ſur cet homme des jugements ſi oppoſés, que la place qu'il doit tenir dans l'hiſtoire n'eſt pas décidée.

Sylla ſubjugua la République Romaine, & apprit à d'autres tyrans qu'elle pouvoit être ſubjuguée; Sylla heurta de front ſes ennemis, & travailla au renverſement de ſa Patrie, à force ouverte. Cromwel abolit la Royauté par la fourberie, la trahiſon, & les plus noirs forfaits; caſſe le Parlement; change les Loix, & renverſe l'ordre de l'Etat, par le plus inoui de tous les crimes.

Cromwel connoiſſoit mieux que perſonne, tous les moyens qui peuvent mener les entrepriſes à leurs fins; & il les employa avec une adreſſe & une fineſſe de diſcernement ſinguliere; Cromwel eſt unique par le caractere de ſes entrepriſes, & par la réuſſite de tout ce qu'il projetta.

Projetter en Angleterre de ſe faire porter ſur le Trône, après avoir renverſé toutes les loix & tous les ordres de l'Etat, paroiſſoit un projet fou; Cromwel y réuſſit, parce qu'il connoiſſoit ſa Nation.

Cromwel devint Protecteur de l'Angleterre, par la délibération de l'armée; les troupes déciderent du ſort de la Nation Britannique, & elles étoient nationnales; ſi elles euſſent été étrangeres, on ne ſeroit peut-être pas ſurpris d'un événement ſi extraordinaire.

Si Cromwel a trouvé le moyen de corrompre une milice nationnale;

que ne doit-on pas craindre des nouveaux uſages, que le Miniſtere établit dans la Grande Bretagne?

Il introduit, pour la défenſe du Royaume, des troupes étrangeres, dont la plus grande partie eſt compoſée de ſujets Allemands du Roi, & ſoudoyés par ce Prince.

Cromwel, à la tête des Officiers, & de quelques Soldats, caſſa le Parlement, qui repréſentoit la Nation en corps; ſi de pareils malheurs arrivent en Angleterre, ceux qui ont ſu les faire naître, ſavent qu'on peut tout entreprendre, avec des troupes dévouées à un Chef intrépide.

Quelle hardieſſe dans Cromwel, quand il veut ſubjuguer ſa Nation! quelle ſoupleſſe pour lui plaire, quand il l'a ſubjuguée! quel artifice, pour lui faire oublier qu'un uſurpateur la gouverne! quelle fineſſe dans ſa politique, pour jouer tour-à-tour toutes les Puiſſances de l'Europe!

quel nerf & quelle habileté il ſait mettre dans ſes entrepriſes, pour rendre reverſibles à ſa Nation qu'il opprime, les ſuccès qu'il a ſu ſe procurer!

Cet homme extraordinaire a appris aux ambitieux, qu'on peut tout entreprendre, quand on a l'ame d'une trempe aſſez forte, pour mépriſer toutes les vertus; & quand, pour réuſſir, on emploie les crimes & les forfaits, avec la même facilité que la douceur & la clémence.

Ces exemples dangereux peuvent être funeſtes dans un Royaume, toujours diviſé par pluſieurs Partis, qui ſe nourriſſent du doux eſpoir de pouvoir parvenir un jour à renverſer le ſyſtême de l'Etat; l'introduction des troupes étrangeres, ne peut être qu'extrêmement funeſte dans un pareil Gouvernement.

Le Protecteur ſut entretenir conſtamment la guerre, & s'attacha,

pour affermir ſon autorité, à porter la terreur dans toutes les Mers.

C'eſt donc de cette politique dont on doit ſe méfier, lorſque les guerres s'engagent ſans aucun objet déterminé pour le bien de la Nation.

Il peut ſe trouver encore des hommes qui penſent comme Cromwel, qui ont de plus l'avantage de l'exemple que l'Uſurpateur leur a laiſſé, qui montre aux ambitieux la route qu'il faut tenir en Angleterre pour parvenir à l'opprimer.

Cromwel ne gouverna pas aſſez long-temps l'Angleterre, pour pouvoir décider à quel point il vouloit la ſubjuguer; on ne peut juger de ſon ambition, que ſur ce que nous avons vu : il en avoit tant fait, qu'il eſt permis de croire qu'il en pouvoit faire davantage.

La mort l'arrêta dans le commencement de ſa courſe, mais il vécut aſſez pour apprendre aux

hommes entreprenants, ce qu'ils peuvent eſpérer de la révolte & de la diviſion.

Je deſire que ces exemples frappants ramenent l'Angleterre à ſes premiers principes de Gouvernement; & qu'elle s'attache à rendre ſes peuples heureux, en maintenant la paix au dehors, & une intelligence bien ſincere avec tous ſes voiſins; les Factieux ſeront alors déconcertés dans leurs projets d'ambition.

Si Cromwel a fait beaucoup de mal & beaucoup de honte à la Nation, il lui a appris au moins que le commerce doit faire le point capital de ſon adminiſtration; & que ſon bonheur ne peut ſe trouver, qu'en étouffant toutes les diviſions qui déchirent les différents membres de l'Etat.

La vie du Protecteur eſt un tiſſu ſi mêlé de vices & de vertus, qu'on peut dire qu'on trouve dans le

cours de ſon Gouvernement des choſes ſi extraordinaires & ſi belles, qu'elles font oublier pour un inſtant tous les crimes qu'il mit en uſage pour y parvenir.

Richard, fils du Protecteur, hérita de la ſouveraine Puiſſance, avec la même facilité que ſi elle lui avoit été dévolue de droit.

Cet exemple doit faire penſer aſſez ſérieuſement ma Nation, pour qu'elle prévienne à l'avenir les diviſions que les différents Partis fomentent conſtamment dans nos Isles; elles ſeroient plus dangereuſes aujourd'hui que l'Europe a un intérêt réel à abaiſſer ſa Puiſſance Maritime.

La démiſſion de Richard laiſſa l'Angleterre en proie à trois Partis; celui de l'Armée joua conſtamment le premier rôle: ſi elle avoit été compoſée de troupes étrangeres, elle auroit donné des loix conformes à l'ambition du Chef qui la commandoit.

Je ſouhaite qu'on ſe méfie de ces troupes étrangeres, qu'on appelle ſi familiérement dans nos Isles, ſur le prétexte frivole de les préſerver de l'invaſion de l'ennemi.

C'eſt à la Nation à défendre ſes poſſeſſions, ſes loix & ſes droits; nulle Puiſſance étrangere ne doit prendre connoiſſance des intérêts intérieurs de l'Etat: les conſéquences en ſont trop dangereuſes; & peut-être n'a-t-on jamais eu de raiſons auſſi fortes de s'en défier, qu'au moment que j'écris.

Les trois Factions qui diviſoient l'Angleterre, chercherent, pendant long-temps, à ſe détruire mutuellement.

Les Républicains ne parloient que d'abolir la Royauté, le Protectorat, & tout pouvoir qui devoit réſider dans un ſeul; ils ne vouloient point de Chambre des Pairs, & demandoient un Gouvernement purement populaire.

Lambert, Général de l'Armée, & ſes Officiers, vouloient détruire ce Parti ; le Général qui aſpiroit au Protectorat, les entretenoit dans cette idée, parce qu'il voyoit que c'étoit le ſeul moyen qu'il pût employer pour remplir ſes vues ambitieuſes.

Le Général Monck, Gouverneur d'Ecoſſe, étoit à la tête du troiſieme Parti, qui ne vouloit être gouverné ni par le Peuple, ni par les gens de guerre.

Cet habile Politique, qui voila d'un ſecret impénétrable, le deſſein où il étoit de redonner un Roi à l'Angleterre, ſut ſi bien ménager les choſes, que l'aſſemblée, qui portoit alors le nom de Parlement, crut devoir avoir recours à lui, pour la ſoutenir contre les attentats que Lambert & l'Armée d'Angleterre commettoient contre ſon autorité.

Paroiſſant ainſi combattre le Gouvernement militaire, & favo-

riſer le Républicain, il travailla ſous main à les détruire tous deux.

Il n'y parvint que lentement; un homme plus impétueux n'y auroit peut-être pas réuſſi: ce ne fut qu'avec une habileté, une prudence & une adreſſe infinie, qu'il redonna à ſa Patrie une tranquillité qu'elle avoit perdu depuis qu'elle avoit foulé aux pieds les loix, l'équité & les coutumes inviolablement obſervées depuis tant de ſiecles.

Le Parlement vouloit pouſſer à bout l'Armée qu'il craignoit; le Général vouloit engager le Parlement à de fauſſes démarches, qui euſſent indigné l'Armée, & l'euſſent pouſſée à faire finir l'autorité qu'elle s'attribuoit.

Le Parlement craignant d'être ſubjugué par l'Armée, ſe décida à appeller Monck, avec l'Armée d'Ecoſſe à ſon ſecours. Il fut reçu à Londres comme le Protecteur du Parti Républicain, & regardé

comme un homme qui exécuteroit fidellement les ordres du Parlement, & ſe prêteroit à toutes les injuſtices qu'il avoit deſſein de commettre.

Cette Aſſemblée, qui ne craignoit plus Lambert, qu'elle avoit fait mettre dans la Tour, ſe crut tout permis dans nos Isles.

Monck prévit que le Parlement s'attireroit la haine publique, par des coups d'autorité trop ſouvent réitérés; & que cette haine l'aideroit à venir à bout de ſon deſſein.

Royaliſte dans le cœur, il n'exécuta rigoureuſement tous les ordres qu'on lui donna contre ceux de ce Parti, & contre la Ville de Londres, à qui on ôta tous ſes privileges, que pour parvenir plus ſûrement à ſes fins politiques, lentes à la vérité, mais infaillibles.

Ce qu'il avoit prévu, arriva. Les principaux Bourgeois, le Maire de Londres, irrités contre ces nou-

laiſſa à d'autres, plus ambitieux que lui, le ſoin des affaires, & celui de ſe diſputer la faveur du Monarque.

Le Général Monck dans ſon projet, & le Général Monck après le ſuccès, furent deux hommes; l'un fait pour imaginer, conduire avec ſageſſe les plus grandes choſes, & ne chercher dans ſes entrepriſes, que le bonheur de l'Etat: l'autre, pour mener une vie douce, tranquille & éloignée des affaires.

Je préſente à ma Patrie tous ces différents événements, pour la convaincre que ſon véritable bonheur conſiſte dans la paix & dans une exactitude conſtante pour le maintien des Loix du Royaume, l'obſervation des Traités avec ſes voiſins, & la liberté du commerce à tous ſes ſujets.

C'eſt de ces principes, que dépend le bien-être, la conſidération & la force réelle de la Puiſſance

Britannique. Le Miniſtere qui connoît à fond la néceſſité de cette politique, engage la Nation dans des guerres au dehors, pour troubler la tranquillité du dedans: qu'on s'en méfie, ſi on veut prévenir de grands malheurs.

Charles II ne profita pas du délire où la Nation étoit à ſon avénement à la Couronne, pour rentrer dans tous ſes droits; ce qui peut-être lui eût été facile, s'il avoit ſérieuſement réfléchi ſur le génie Anglois toujours extrême.

On prétend que le Chancelier Hid & Monck l'en empêcherent; ces deux hommes qui avoient travaillé, avec tant d'ardeur, au rétabliſſement de leur Souverain, crurent ſervir utilement leur Patrie, en lui conſeillant de ne pas profiter des avantages que la joie que ſon rétabliſſement avoit cauſés, auroit pu lui procurer.

Quoique attachés inviolablement

au ſang de leurs Rois, comme ils venoient de le faire voir, ils aimoient trop leur Patrie, pour conſeiller ni conſentir à rien de ce qui auroit pu porter atteinte à ſes loix, ſes droits & ſes privileges.

Charles II pouvoit viſer au grand; il avoit aſſez de génie pour un pareil deſſein, & toutes les qualités qu'il falloit pour y parvenir. Un attrait invincible pour le plaiſir, & la confiance qu'il avoit pour ſes Miniſtres, qui auroient été bons, s'il avoit voulu ſe donner la peine de les diriger, furent pour lui des obſtacles inſurmontables, qui firent que ſon regne ne peut être compté que parmi les médiocres.

Ruitter, Amiral de Hollande, à qui, par une hauteur mal placée, on avoit fait refuſer le ſalut par le Commandant de nos Eſcadres, nous apprit, dans deux batailles navales, que nous n'étions pas invincibles; il vint juſques dans la

Tamiſe brûler nos vaiſſeaux; il ruina notre commerce par les priſes qu'il fit; traverſa notre pêche, & nous cauſa des pertes infinies, ſans que la Nation, équitable alors, rejettât les événements malheureux de ces batailles perdues, ſur les Amiraux; on ne leur demanda pas ſeulement compte de leur conduite.

Malgré tous les efforts que nous fimes, la Hollande maintint ſa ſupériorité, juſqu'à la paix qui ſe conclut entre les deux Nations à Breda.

Si la Marine Françoiſe avoit été montée, comme elle l'a été depuis, & que cette Puiſſance eût pu joindre de fortes Eſcadres à celles des Hollandois, nous aurions vraiſemblablement perdu pour jamais l'idée que nous nous ſommes formé d'être les maîtres de la mer.

La foibleſſe de la Marine Françoiſe fut donc ce qui ſauva la nôtre

ces temps-là; nous reconnumes, mais trop tard, la néceſſité où nous étions d'avoir une alliance conſtante avec la Hollande, dont nous venions d'éprouver les forces; elle a toujours rempli avec fermeté ſes engagements, quoique nous l'ayons ſouvent payée d'ingratitude.

Cette guerre avec la Hollande, a été d'autant plus nuiſible à l'Angleterre, que l'Alliance que cette Nation fit avec les François, qui joignirent quelques vaiſſeaux à leurs Eſcadres, leur apprit les manœuvres maritimes, & l'ordre de bataille qui ignoroient, dont ils ont ſi bien profité contre nous.

La vente que Charles fit de Dunkerque à la France, eſt une de ces fautes d'Etat, qui laiſſent à la poſtérité des preuves inconteſtables que nos diviſions intérieures peuvent fournir des moyens infaillibles à nos voiſins, de nous faire beaucoup de mal, lorſqu'on ſaura ſaiſir

ſaiſir le moment de nos diſcordes.

Le Roi vendit cette importante Place, pour humilier la Nation qui lui refuſoit des ſubſides: il en obtint, après cette vente, pour faire la guerre à la France & à la Hollande alternativement.

On voit par-là clairement que ce n'eſt jamais le bien de l'Etat, qui dirige les délibérations, mais la paſſion du peuple, que le Parti Royaliſte met en mouvement, lorſqu'elle peut devenir utile à ſon ambition.

Le fameux Traité de la triple Alliance entre la Hollande, la Suede & l'Angleterre, calmerent, pour un inſtant, les murmures que la vente de Dunkerque avoit excités.

L'Alliance que Charles fit avec la France contre la Hollande, après l'expiration de ce Traité, les renouvella; & la Nation en fut indignée, croyant y voir quelques riſques pour ſa Religion.

Malgré la victoire que les flottes combinées de France & d'Angleterre, commandées par le Duc d'York, avoient remportée ſur les Hollandois, qui après la priſe d'une partie de leurs Villes, ne ſe garantirent de ſubir la loi du vainqueur, qu'en inondant leur pays, le Roi ne put jamais obtenir aucun ſubſide pour la continuation de cette guerre.

Tout le reſte de la vie de ce Prince ſe paſſa en actes de foibleſſe de ſa part, & en actes de vigueur de la part du Parlement: foibleſſes qui préparerent l'événement qui détrôna Jacques II, qui, aux mêmes actes de foibleſſe & de vigueur, faits mal-à-propos & mal ſoutenus, joignit un zele immodéré pour une Religion qui n'étoit pas celle de la Nation; ce qui fut en partie cauſe de la révolution qui le fit deſcendre du trône.

Charles laiſſa donc en mourant

l'Angleterre preſqu'auſſi diviſée qu'elle l'étoit avant ſon avénement à la Couronne; & un ſucceſſeur qui n'eut pas aſſez de force, pour s'oppoſer au mal, ni aſſez de talents pour concilier les eſprits.

Cependant, malgré les intrigues & les Factions qui avoient agité le regne de Charles II; malgré l'attachement qu'on ſavoit que ſon ſucceſſeur avoit pour la Religion Catholique, & la crainte de la voir rétablir en Angleterre, Jacques II monta ſur le trône, avec une tranquillité à laquelle on ne ſe ſeroit pas attendu.

Ce Prince avoit l'envie d'être grand; & des talents médiocres pour le devenir. Il n'eut ni aſſez de fermeté, ni aſſez de politique, ni des Miniſtres aſſez fidelles & aſſez habiles, pour lui faire débrouiller le cahos, où les differentes Factions jetoient alors l'Angleterre.

Ses premieres années lui avoient acquis une grande réputation de

valeur, qui s'évanouit, quand il en eut beſoin pour ſe maintenir ſur le trône, & ſoutenir les coups réitérés qu'il voulut porter, de ſa propre autorité, aux Privileges de la Nation.

Le zele trop marqué, qu'il affecta pour une Religion qui n'étoit pas celle du Royaume, commença à faire murmurer un Peuple jaloux de ſes privileges; la révocation du ferment du Teſt; l'entrée publique d'un Nonce du Pape, & la liberté de conſcience qu'il accorda, acheverent de lui aliéner entiérement les eſprits.

Ces imprudences, ou plutôt les foibleſſes que ce Prince eut pour ſon Directeur, qui vouloit jouer un grand rôle, ſans en avoir les talents, firent naître quatre Factions qui s'oppoſerent toujours à ſes deſſeins, & qui eurent des Chefs, qui n'ayant que des génies bornés, auroient cependant échoué, s'il avoit

mis assez de nerf dans l'exécution de ses ordres.

L'une, ennemie du diademe, & animée de l'esprit républicain, se croyoit tout permis pour détruire la Royauté.

Les dévots, ou si l'on veut les fanatiques, ne voyant que leur religion en danger, & craignant sans cesse pour leur salut, haïssoient, par principe de conscience, le Roi & ses Ministres.

Les patriotes zélés, attachés à la Royauté, tant qu'elle ne voulut que gouverner suivant les Loix du Royaume, la redoutoit, quand ils voyoient que le Prince les attaquoit directement, & qu'il cherchoit à changer les anciens usages du Gouvernement.

Les Ministres & ceux qu'on avoit forcé de céder leur place aux Catholiques, cherchoient à y rentrer dans le tumulte & le désordre, qu'ils prévoyoient que la facilité de Jac-

ques occaſionneroit, ſi on pouvoit parvenir à engager la Nation dans une guerre civile.

Il ſembloit que les mécontents, diviſés en quatre différentes Factions, devenoient par-là moins dangereux, & aſſuroient le Monarque de la réuſſite de ſes entrepriſes: c'eſt ſur cette diviſion réelle de la Nation, que ſa politique échoua.

Des Miniſtres qui avoient leurs interêts particuliers, lui perſuaderent toujours que ces quatre Partis ne pourroient jamais ſe réunir.

Ils le firent cependant; & ne ſe croyant pas aſſez forts en Angleterre, ils allerent de concert chercher un Chef, & des ſecours en Hollande.

Ils s'adreſſerent au Prince d'Orange, gendre de Jacques; ils lui démontrerent les riſques que couroient leur Religion & leurs Loix, ſous un Prince qu'ils lui dépeignirent Catholique zélé, & violateur

continuel des privileges de la Nation ; & le regardant comme un autre Machabée, ils le conjurerent de venir ſecourir leur Religion & leurs Loix opprimées, & de les délivrer de la Tyrannie, dont un Roi & des Miniſtres Catholiques les menaçoient.

Quels ſujets d'humiliation pour nous, qui nous perſuadons d'avoir au-deſſus des autres Nations, la valeur, la ſageſſe, la juſtice & la philoſophie en partage! Jetons les yeux ſur nos faſtes : nous y liſons, que, dans tous les ſiecles, nos Conquérants ont été des étrangers, & que nous avons cherché chez ces mêmes étrangers, nos libérateurs & nos protecteurs.

Le Prince d'Orange, quoique ambitieux, & flatté par l'eſpoir d'une Couronne, ne ſe prêta qu'avec retenue, aux vues de ces différents Partis, & ne s'y livra, que quand il vit de la poſſibilité à la réuſſite d'une ſi grande entrepriſe.

Il étoit gendre du Monarque, qualité qui demandoit de grandes précautions, avant de rompre entiérement avec lui: il falloit être appellé par la Nation, réuſſir, ou devenir la fable de l'Europe.

Tous les mouvements qui agitoient l'intérieur de l'Angleterre, augmentoient ſes eſpérances; tout ſe paſſoit avec un ſecret extrême; & la conjuration ſe formoit ſans que Jacques en eût le moindre ſoupçon.

Conduit par un Miniſtre infidelle, qui étoit un des conſpirateurs, il la regarda comme chimérique; l'infidelle Miniſtre ſut ſi bien le lui perſuader, qu'à peine crut-il l'avis qu'on lui donna, que le Prince d'Orange paroiſſoit ſur les côtes, & ſe préparoit à faire débarquer ſes troupes.

Cette nouvelle, qui auroit dû ranimer la fermeté & l'intrépidité du Monarque, découvrit toute ſa

foibleſſe ; ſes partiſans les plus zélés regardant ſa conduite comme un préſage aſſuré de ſa chûte, l'abandonnerent, & allerent ſe ranger ſous les drapeaux du Prince, dont l'intrépidité les aſſuroit d'avance de la victoire.

Jacques, livré à ſon déſeſpoir, n'eut jamais la force de combattre ; il abandonna, ſans coup férir, des Couronnes qu'il ne devoit quitter qu'avec la vie, & paſſa en France pour aller chercher des ſecours qu'il auroit trouvé dans ſes propres Etats, s'il avoit ſu combattre & vaincre.

Après la fuite de Jacques, les différents Partis qui diviſoient l'Angleterre, ſe réunirent ; les Pairs du Royaume, & l'Aſſemblée du Corps de Ville de Londres, chercherent à pourvoir au Gouvernement de l'Etat ; on pria unanimement le Prince d'Orange de s'en charger : il le fit juſqu'à ce que tout fût réglé dans une Aſſemblée compo-

ſée des deux Chambres qu'il indiqua.

Le Prince d'Orange trouva d'autant plus de facilité à ramener les eſprits à ce qu'il deſiroit, qu'ils étoient animés par la haine commune qu'ils avoient contre la France, aſyle du malheureux Monarque.

Les ſentiments que ce Prince avoit perſonnellement contre le Monarque François, entretinrent cette haine; la firent fermenter, & produiſirent les événements qui lui ont donné une place dans l'hiſtoire, & fait oublier à la Nation ſes injuſtices.

Cette Aſſemblée qu'on nomma *Convention* : dénomination qui étoit une reconnoiſſance tacite de la part des Factieux, que les ſeuls Rois légitimes avoient droit d'aſſembler ; le Parlement déclara, après beaucoup de débats, le trône vaquant.

Elle ne s'étoit cependant soustraite à l'Autorité Royale, que pour entrer dans un nouveau labyrinthe ; & fut très-indéterminée pour savoir, quelle forme de Gouvernement elle choisiroit.

Les Partisans zélés de la Religion Anglicane vouloient rappeller le Monarque, qu'ils venoient de détrôner par zéle de Religion, & assurer leur Religion par la diminution de l'Autorité Royale.

Ils se joignirent à ceux qui vouloient mettre la Couronne sur la tête du Prince de Galles, qui étoient en plus grand nombre : c'étoit le parti qui paroissoit le plus naturel & le plus équitable.

Un troisieme Parti, qui vouloit l'établissement d'une Régence, alloit prévaloir, lorsque le Prince d'Orange, se montrant à découvert, déclara à l'Assemblée, que, puisqu'elle ne marquoit pas, par des effets sensibles, la reconnoissance qu'elle lui

devoit, il alloit repaſſer la mer, & les abandonner à toute la vengeance du Souverain détrôné.

Cette déclaration intimida l'Aſſemblée, & fit propoſer de rendre le Trône électif: cette propoſition fut rejetée & marquée au coin de l'indignation publique.

La ſucceſſion n'avoit jamais été diſputée dans toutes les révolutions qui étoient arrivées en Angleterre, & il n'avoit jamais été queſtion que de ſavoir qui étoit le plus proche à ſuccéder.

L'irréſolution des repréſentants de la Nation, l'embarras, où ils étoient de fixer une forme de Gouvernement, les fit déterminer à élever ſur le Trône le Prince & la Princeſſe d'Orange; & pour reconnoître les ſervices qu'ils lui avoient rendus, ils lui aſſurerent la Couronne, après la mort de la Reine ſon Epouſe; & à ſes enfants même, nés d'un ſecond mariage,

au préjudice de la Princeſſe Anne, préſomptive héritiere ; & c'eſt en conſéquence de cet acte, qu'ils furent reconnus Roi & Reine de la Grande Bretagne.

Depuis cette époque, Jacques fit quelques tentatives pour rentrer dans ſes Royaumes ; elles furent infructueuſes, parce que la Nation ne s'y prêta jamais de bonne volonté : & la ſucceſſion s'eſt maintenue, ſuivant ce qui avoit été réglé dans cette Aſſemblée, que Guillaume, à ſon avénement à la Couronne, changea en Parlement.

Le Prince d'Orange, appellé en Angleterre par des Factieux, fut donc reconnu par la Nation en corps, pour Roi légitime, en 1689.

Voilà l'Angleterre gouvernée par un Roi qui n'a aucun intérêt perſonnel qui le lie à la gloire & au bien-être du peuple qu'il gouverne ; auſſi le verrons-nous toujours occupé de ſes intérêts perſonnels,

de ſa propre gloire & de ſa vengeance.

L'eſſai qu'il venoit de faire du génie de ce peuple inquiet, qui l'avoit porté ſur le Trône contre la loi naturelle, le fit penſer ſérieuſement aux moyens qu'il devoit mettre en uſage, pour régner paiſiblement.

Aſſuré de l'indolence & de la foibleſſe du Monarque détrôné, il ſe méfia moins de lui, que de la Nation; & il connut qu'il falloit l'occuper au dehors, pour éviter qu'elle ne remuât au dedans.

Il prévit avec diſcernement, que le ſeul moyen qu'il avoit pour empêcher le Monarque François de rétablir Jacques ſur le Trône, étoit de l'engager continuellement dans de grandes guerres: auſſi avons-nous vu, que ſa politique fut conſtamment celle d'un Prince inquiet, qui portoit l'alarme dans toutes les Cours de l'Europe, leur

repréſentant toujours l'ambition de la France, & offrant à tous les Souverains les ſubſides de l'Angleterre.

Cette politique avoit deux objets importants pour Guillaume ; le premier, d'éloigner du Trône le Roi fugitif; le ſecond, de mettre la Nation Britannique hors d'état de rien entreprendre au dedans, ayant toujours ſes forces occupées au dehors; la dépenſe que ces guerres occaſionnoient, la mettant dans l'impoſſibilité de former aucune entrepriſe.

La haine invétérée de la Nation contre les François, lui ſervit à ſatisfaire celle qu'il avoit contre leur Roi.

Habile politique, il profita merveilleuſement de toutes ces circonſtances, & forma ce fantôme de l'équilibre de l'Europe, qui l'a ſi ſouvent miſe en armes, ſans aucune vraiſemblance de droit, ni d'intérêts.

Malgré ſa grande politique, il ne put jamais parvenir à être auſſi abſolu dans les Iſles Britanniques, dont il étoit Roi, que dans les Provinces-Unies, dont il n'étoit que Stadhouder: auſſi a-t-on dit qu'il étoit Roi en Hollande, & Stadhouder en Angleterre; ces deux qualités réunies, le mirent en état de faire pencher la balance de l'Europe au gré de ſa paſſion.

A l'aide de cette balance, qu'il ſut perſuader être néceſſaire pour l'équilibre, tout lui devint permis; il trouva des eſprits dociles, & de grandes facilités, en préſentant l'ambition de la France à la Nation Angloiſe, comme un monſtre qui vouloit la dévorer.

Il ſut, par cet artifice, en retirer de gros ſubſides, & l'engager dans une guerre qui ruina notre commerce; & apprit au Parti Royaliſte, les moyens infaillibles d'enchaîner la Nation, en la flattant

toujours de cette chimere, qu'elle eſt l'arbitre de tous les différents qui naiſſent en Europe.

Guillaume trama donc toutes les ligues qui ſe firent contre la France, & parvint à mettre l'Europe en combuſtion, pour pouvoir être tranquille dans ſes Royaumes.

Il ſavoit bien qu'il y avoit des mécontents, mais qu'ils étoient en trop petit nombre pour oſer ſe montrer.

Il ſut toujours rejetter ſes mauvais ſuccès & ſes fautes, ſur le nombre inégal des forces, qu'on mettoit en campagne; & perſuader qu'il falloit ſe procurer de nouveaux Alliés, à prix d'argent; les ſommes immenſes, que la Nation s'engageoit de payer, l'écraſoit de plus en plus; & c'étoit préciſément là l'ame de ſa politique, & le but qu'il ſe propoſoit.

L'Empereur Léopold, qui avec de vaſtes poſſeſſions, avoit peu

d'argent, & tous les Princes d'Allemagne qui étoient dans ce dernier cas, furent mis en état; l'un, d'entretenir de nombreuſes armées; les autres, de lever avec les ſubſides de l'Angleterre beaucoup plus de tronpes que leurs revenus ne leur permettoient.

Notre Nation enorgueillie de voir, ſi on peut le dire, l'Empereur, & la plupart des Souverains d'Allemagne à ſa ſolde, donna tête baiſſée dans toutes les idées du Monarque, & ſacrifia ſes tréſors & ſa tranquillité, pour ſatisfaire leur haine commune contre la France.

Elle échauffa ſi fort les eſprits, qu'on ne s'apperçut pas que cette guerre ruinoit la Nation, ſans qu'elle pût eſpérer d'acquérir plus de conſidération, ni d'augmenter en aucune façon ſon commerce.

Toutes les batailles que ce Monarque perdit; tous les ſieges qu'il leva; les Vaiſſeaux Marchands que

les François nous prirent, qui ruinerent notre commerce, ſont des témoins irréprochables, que rien ne pouvoit nous faire revenir de cette ivreſſe qui nous avoit mis les armes à la main, en nous flattant de la chimere que nous ſommes les ſeuls, qui ayons le droit de tenir la balance de l'Europe.

Que mes Concitoyens réfléchiſſent ſur le Traité qui donna la paix à l'Europe, en 1697, ils verront que le Monarque François en dicta tous les articles, en maître abſolu; ils verront auſſi ſa modération ſur les propoſitions de paix.

Qu'ils jettent enſuite les yeux ſur les dettes, dont la Nation a été chargée après cette guerre; & ſur cette fameuſe délibération du Parlement, qui préſenta à la Nation une perte de 4800 Vaiſſeaux pris par les François, pendant le cours de cette guerre paſſagere, qui dans ſa naiſſance, n'avoit d'autre objet

que la haine ou la paſſion du Monarque Anglois, qui l'avoit engagée.

Quoique ce regne ne ſoit pas bien long, il doit être à jamais mémorable pour ma Nation; & après de ſérieuſes réflexions, elle connoîtra que Guillaume a appris aux Rois de la Grande Bretagne à fixer l'inquiétude naturelle de leurs ſujets, en les occupant au dehors; & le moyen d'en tirer tout l'argent qu'ils voudront demander: argent qui mettra toujours le Souverain en état de ſoudoyer des troupes étrangeres.

C'eſt à la faveur de cet avantage, que la puiſſance militaire fera un jour des deſpotes, de nos Rois; ſur-tout s'ils continuent, à la moindre alarme, d'introduire dans nos Isles cette foule de troupes mercenaires, qui ne connoiſſent que la volonté du chef qui les fait mouvoir.

Qu'un Roi conquérant les com-

mande, la liberté & les privileges de l'Angleterre ſont perdus.

Depuis quand, Peuple Anglois, avez-vous beſoin que les étrangers viennent défendre vos droits, vos Loix & votre Patrie; voyez de ſang froid, ſi vous le pouvez, les raiſons qui vous font pouſſer la complaiſance, juſqu'à les introduire dans nos Isles; connoiſſez-en toutes les conſéquences, & prévenez des abus qui attaquent directement votre gloire & votre liberté.

Les Anglois n'entrevoient ſeulement pas ce que je crois devoir leur mettre devant les yeux; les ſubſides mettent le Roi à même d'avoir de puiſſants Alliés en Allemagne, qui ſe prêteront avec plaiſir à toutes ſes vues ambitieuſes, eſpérant, à la faveur de la révolution qui nous ſubjugueroit, arracher quelque branche de notre commerce, ſur lequel ils ont des projets, & qu'ils ne voient proſpérer qu'avec jalouſie.

La Nation Britannique dépensa beaucoup pendant tout le regne de Guillaume III; n'aquit point de gloire; ne fit que voir dépérir son commerce, & ne gagna rien qui pût lui être utile; elle étoit cependant si enivrée de son idole, qu'elle consentit à tout ce qu'il voulut, & régna presque avec autant de pouvoir qu'aucun de ses prédécesseurs: la souplesse de son génie y contribua beaucoup.

Nous ne fumes pas heureux pendant toute cette guerre; le Roi étoit battu sur terre, & ses Amiraux le furent constamment sur mer: on ne voit point cependant, qu'aucun d'eux ait été recherché & obligé de rendre compte de tous ces événements malheureux.

Il y en a eu pourtant qui avoient été battus dans des circonstances bien critiques, & qui pouvoient devenir décisives pour les affaires du Roi Guillaume.

Je me contenterai d'en citer un exemple. Le Marquis de Château-Renaud fit voile des Ports de France, avec les ſecours qu'on envoyoit au Roi Jacques, qui étoit en Irlande, pour ranimer ſon Parti, & travailler à ſon rétabliſſement.

Il étoit d'une grande conſéquence pour le Roi Guillaume, d'empêcher le débarquement de ce ſecours : on donna le commandement de l'eſcadre deſtinée à s'oppoſer aux François, à l'Amiral Herbert.

Il fit voile; rencontra l'Eſcadre Françoiſe; la combattit; fut battu, & laiſſa par ſa défaite l'Amiral François, maître de débarquer les troupes qu'il menoit au Roi Jacques, qui, s'il avoit ſu les employer à propos, auroit peut-être balancé, & fait évanouir le droit que Guillaume venoit d'acquérir à la Couronne.

Le Parti Royaliſte n'étoit pas

encore assez puissant pour oser tenter de faire faire le procès à un Amiral qui avoit été battu : on regarda la défaite de l'Amiral Herbert comme un événement ordinaire ; on fut persuadé qu'il avoit fait ce qu'il avoit pu pour vaincre, & on ne lui demanda pas seulement compte de sa conduite.

La Nation Britannique, toujours prévenue contre ceux qu'elle croyoit vouloir attaquer sa liberté & ses privileges, pouvoit, dans ces circonstances, commettre quelques injustices ; mais elle conservoit dans tous les autres temps l'esprit d'équité, qui doit régner chez les peuples policés.

Elle respectoit encore le sang des Citoyens, & n'imputoit pas à ses Amiraux les événements malheureux.

Quand on leur ordonnoit de livrer un combat, on ne les rendoit pas responsables du succès ; on ne croyoit

croyoit qu'ils duſſent remporter la victoire, que lorſque nous avions la ſupériorité de force de trois, au moins contre deux; dans tout autre cas on le regardoit comme douteux.

La rivalité, qui regne depuis tant de ſiecles entre les deux Nations, a contribué à les rendre belliqueuſes; les ſuccès variés que nous avons éprouvés ſur l'un & l'autre élément, devroient nous apprendre que les François peuvent nous battre; ils nous ont aſſez ſouvent humilié, quand leur Marine a été en état, pour effacer l'orgueilleuſe prévention où nous ſommes, qu'ils ne peuvent pas nous vaincre.

Tout le regne de Guillaume III fut, comme je l'ai déjà dit, peu glorieux & peu utile à la Nation; & il lui fut très-onéreux par les ſubſides immenſes qu'elle lui accorda, pour ſatisfaire l'idée flatteuſe dont il la berçoit d'abaiſſer la puiſſance Françoiſe.

Un Prince moins politique, & qui auroit eu un concurrent habile, n'auroit jamais tiré les ſecours qu'il tira de ſon Parlement, & ſes mauvais ſuccès auroient préparé ſa chûte.

Son bonheur, & le ſommeil léthargique de Jacques, firent qu'il regna paiſiblement, quoique le Parlement lui refuſât ſouvent ce qu'il demandoit.

Il ſut toujours ſi bien ſe conformer en apparence au ſentiment de ceux qui lui étoient oppoſés, qu'aidé du grand nombre des créatures qu'il entretenoit dans les deux Chambres, il les ramenoit à la fin à ſon ſentiment.

Le dernier coup qu'il porta à la Maiſon Stuart, dut ſatisfaire entiérement la haine qu'il lui portoit, & lui faire eſpérer qu'il regneroit même après ſa mort; ſa vanité le ſéduiſit aſſez pour conſentir à l'acte du Parlement, qui ôtoit le droit de

ſucceſſion à tout Prince qui ne ſeroit pas Proteſtant.

Guillaume, content de tirer du Parlement les ſubſides qu'il demandoit, lui ſouffla ſa haine contre tous les aſpirants au trône d'Angleterre, d'une Religion differente.

Il vouloit ôter aux Princes de la Maiſon Stuart, l'eſpoir d'y remonter, mais les plus proches après eux étoient Catholiques: cette raiſon lui ſuffit pour faire proſcrire tous ceux de cette Religion, qui pouvoient avoir quelque droit à la ſucceſſion.

Le deſir de ſe ſatisfaire lui fit laiſſer décider tranquillement par l'aſſemblée, qui lui avoit adjugé la Couronne, le ſucceſſeur de la Princeſſe Anne déſignée ſon héritiere, au cas qu'il n'eût pas d'enfants.

Son eſprit gouvernant le Parlement, on ſacrifia la Maiſon de Savoie, à celle d'Hannovre, parce qu'elle étoit Catholique.

Il abandonna volontiers la plus

belle prérogative du trône à un Parlement, qui, en faveur de ce sacrifice, lui accordoit les subsides qu'il demandoit.

Le Parlement fixa donc irrévocablement la couronne dans une Maison Protestante. Guillaume survécut peu à cette décision, & mourut la même année, & dans une circonstance, où il eût peut-être été heureux pour la Maison de France, qu'il eût vécu, quoique son ennemi déclaré.

Son système contre cette Maison fut suivi, mais il fut exécuté par des mains plus habiles & plus heureuses. L'étoile de l'Angleterre changea totalement à sa mort, & nous la verrons sous la Reine Anne, vaincre & humilier le Prince qui n'avoit fait que triompher de Guillaume, & qui l'avoit si souvent humilié.

Anne succéda au Roi Guillaume en 1702, conformément à la

délibération que le Parlement avoit priſe pendant le regne de ce Prince, ſans aucune oppoſition de la part de ce grand politique.

On peut compter le regne de cette Princeſſe au nombre des plus glorieux, & des plus brillants qui nous ſoient connus, depuis l'établiſſement de la Monarchie; il eſt marqué au coin de la ſplendeur, par les ſuccès de nos armes, & par les victoires que nous remportâmes, ſur l'un & l'autre élément, ſur les François.

Notre Nation toujours extrême ne vit que ſon unique ſatisfaction, lorſqu'elle s'engagea dans cette guerre importante; on lui préſenta d'abord l'abaiſſement de la Puiſſance Françoiſe; on la flatta du démembrement de la Monarchie d'Eſpagne: ces deux objets fixerent toute l'attention du Parlement, & dès-lors il donna aveuglément dans tous les pieges que la Politique

Royaliſte ſut mettre en uſage, pour le ſéduire.

Ils rendirent Anne maîtreſſe des délibérations du Parlement ; ce qui la détermina à déclarer formellement la guerre à la France & à l'Eſpagne.

Elle fut l'ame de cette fameuſe ligue qui vouloit détrôner Philippe V, quoique reconnu par les peuples ſur leſquels il devoit régner.

Les différentes prétentions des Souverains, qui y entrerent, furent portées plus loin. On joignoit au renverſement du trône de Philippe V, le partage général du Royaume de France ; & les Provinces qui étoient à la bienſéance des différents Alliés, étoient déſignées dans les conventions ſecretes : ils devoient en être mis en poſſeſſion.

Les revers que la France eſſuya, ne l'empêcherent cependant pas d'affermir, par une paix, la Couronne ſur la tête de Philippe V ;

& de conſerver la plus grande partie de ſes conquêtes. Cette ligue laiſſera à la poſtérité une preuve inconteſtable, que l'ambition & la paſſion aveuglent toujours les Princes qui forment de tels projets.

Ils étoient trop vaſtes pour que la ſageſſe préſidât dans leurs combinaiſons; auſſi le Monarque François commença cette guerre avec des avantages ſi marqués, que, dès ſon commencement, quelques Princes furent punis de la témérité qu'ils avoient eu d'entrer dans ces Traités.

Cette ligue, ſi fameuſe & ſi formidable, a fait connoître à la Puiſſance Françoiſe que ſes reſſources ſont infinies, & qu'il n'eſt guere poſſible de changer la conſtitution de ſon Gouvernement, ni de parvenir au démembrement de ſa Monarchie, lorſqu'elle ſaura les employer avec les avantages qu'elle en peut retirer.

Elle a donc été très-nuisible à la Nation Angloise: l'épreuve récente qu'elle vient de faire doit l'en convaincre; & si nous réfléchissons avec quelle promptitude nous avons vu renouveller la Marine Françoise, l'augmenter & la mettre à même de mesurer ses forces avec les nôtres; au zele avec lequel les François se sont prêtés à la vengeance de leur Roi & de leur Nation; nous conviendrons qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de les subjuguer, quelles alliances qu'il y ait contre eux.

Les désavantages que nous éprouvâme, auroient dû nous faire réfléchir sérieusement sur l'immensité des dépenses qui devoient infailliblement ruiner l'Angleterre, si elle s'obstinoit à vouloir soutenir la ligue formée par la Reine.

Le Contre-Amiral Munden fut chargé dans ces temps là d'inter-

cepter l'Eſcadre Françoiſe qui alloit à la Corogne, & de-là aux Indes Occidentales; il n'oſa jamais l'attaquer.

Il fut déféré au conſeil de guerre; il étoit coupable de pluſieurs chefs d'accuſation vis-à-vis la Nation, & nos Alliés le tenoient pour ſuſpect. Le chef d'accuſation le plus aggravant, étoit les ordres formels qu'il avoit d'attaquer les François; & la ſupériorité de ſes forces ſur la flotte Françoiſe, ne lui laiſſoit aucune défenſe apparente: auſſi ſe défendit-il foiblement ſur tous ces chefs; on crut ſa mort certaine, & on ne douta pas un moment qu'il ne fût condamné à la peine capitale.

Il ne fut cependant jugé qu'incapable du Commandement qu'on lui avoit confié; & l'ignominie que ſon incapacité lui cauſa, fut la ſeule peine que ce jugement lui infligea.

Il y eut même des Juges qui opinerent à lui laiſſer le Commandement ; mais la Reine irritée de tant d'indulgence, annulla cet article.

On donna en 1704 le Commandement d'une flotte bien équipée au Vice-Amiral Graidon, avec ordre de s'oppoſer au retour de M. Ducaſſe, Commandant d'une Eſcadre Françoiſe qui revenoit des Indes Occidentales : il lui étoit expreſſément ordonné de combattre, & il avoit aſſez de forces pour pouvoir exécuter ſes ordres ; il ne les exécuta cependant point, & laiſſa paſſer l'Amiral François, ſans ſeulement l'inquiéter pendant ſa route.

Il fut cité pour rendre compte de ſa conduite ; ſon procès lui fut fait juridiquement ; ſes Juges le renvoyerent abſous des accuſations dont on l'avoit chargé, & ſe contenterent de le déclarer incapable de ſervir.

Les flottes réunies d'Angleterre & de Hollande ne furent pas plus heureuſes : le 13 Août de la même année, elles furent battues devant Malaga par la flotte Françoiſe, qui étoit pourtant inférieure ; & on n'imputa point aux Amiraux la perte de cette bataille.

Ces commencements auroient dû, ce ſemble, nous faire appercevoir des grandes dépenſes auxquelles nous allions nous engager, ſi nous voulions ſoutenir la ligue. Les ſubſides, quoique extraordinairement forts, commencerent à ne plus ſuffire pour fournir aux frais exorbitants que nous étions obligés de faire, tant pour nos armements, que pour payer à nos différents Alliés les ſommes dont nous étions convenus ; il fallut recourir aux emprunts.

Tout cela ne déſſilla pas les yeux de notre Nation ; elle étoit trop enivrée de l'idée flatteuſe du

démembrement de la Monarchie Françoiſe.

Cette chimere lui tint lieu de réflexion, & dès ce moment nos Citoyens regarderent les plus grandes dépenſes comme un bien réel, & accorderent aveuglément tous les ſubſides que le Parti Royaliſte exigea pour ſatisfaire ſes vues particulieres; ſans que, ſuivant la ſaine politique, il en pût réſulter aucun bien réel pour la gloire de la Nation, ni aucun avantage pour ſon commerce.

L'événement nous fut favorable, & nous gagnames, au Traité de paix, trois articles des plus importants; qui ont à la vérité coûté ſi cher à la Nation, que de tels avantages ſont plus nuiſibles que deſirables.

Ils ont maintenu le Parti Royaliſte dans le droit de pouvoir préſenter à la Nation l'abaiſſement de la Puiſſance Françoiſe, ſeul objet

qui la flatte ; & à la faveur de ce leurre, il ſoutient la ſupériorité qu'il s'eſt acquiſe vis-à-vis l'intérêt de la Nation.

La démolition de Dunkerque, la ceſſion de l'Acadie, celle de Gibraltar & de Port-Mahon, ſont les avantages que nous avons retirés de cette guerre, qui nous a coûté deux milliards de matiere, & l'interruption de notre commerce pendant douze ans.

Si nous joignons à ces dépenſes la perte réelle des hommes qui ont péri par la miſere, le fer & le feu ; & que nous balancions ces pertes avec les avantages que nous en avons retirés, on verra que la Grande Bretagne auroit beaucoup plus gagné de maintenir la paix, qui lui auroit laiſſé la liberté de travailler uniquement à l'augmentation de ſon commerce.

La France eſt toujours notre

rivale, & peut-être eſt-elle devenue plus dangereuſe pour nous, qu'elle ne l'étoit avant cette fameuſe ligue, qui n'avoit été formée que pour l'abaiſſer.

Malbouroug, ſans contredit le plus grand Capitaine de ſon ſiecle, étoit le ſeul qui pouvoit exécuter ce projet; il eut des ſuccès aſſez brillants pour faire eſpérer qu'il le feroit réuſſir. Habile Général, il aimoit la guerre par goût & par intérêt; poſſédant la confiance entiere de la Reine, il la porta, tout le temps qu'il fut en place, à la continuer.

Mais dès qu'on lui eut ôté le commandement des armées, le Parti vraiment patriotique, qui connoiſſoit notre ſituation, prit le deſſus, & engagea cette Princeſſe à vouloir la paix: la Nation approuva tout ce qu'elle fit.

La garantie ſolemnelle de la ſucceſſion dans la Maiſon d'Han-

novre, promiſe par le Traité, fit oublier que les trois Royaumes étoient épuiſés d'hommes & d'argent; & fut le moyen que la politique du Cabinet ſut mettre en uſage, pour calmer les murmures de la Nation, & lui ôter par-là tout le droit qu'elle avoit de ſe plaindre.

La Reine ne trouva pas plus de difficultés à faire la paix, qu'elle en avoit trouvé à engager cette guerre importante: ſon Conſeil fut le maître des intérêts & de la gloire de la Nation.

La réunion du Parlement d'Ecoſſe à celui d'Angleterre, auroit dans un autre temps cauſé des révolutions qui auroient coûté des fleuves de ſang. Les Ecoſſois murmurerent, eux ſeuls étoient léſés; mais perſonne ne s'oppoſa à force ouverte, & le Parti Royaliſte profita habilement, pour parvenir à ſes fins, & de l'épuiſement où la

guerre nous avoit mis, & de l'ivreſſe que les ſuccès que nous avions eu, entretenoient.

Toutes les fois qu'un Roi de la Grande Bretagne voudra s'arroger quelque privilege de la Nation, il doit commencer à l'engager dans de grandes guerres qui la ruinent; il eſt sûr de décider alors de ſon ſort comme il voudra.

Anne fut regrettée de ſes ſujets; ennemie du faſte, & de l'éclat de la Royauté, elle s'étoit attiré les cœurs par ſon affabilité & ſa modération.

Quoique la Nation dût s'appercevoir qu'elle vouloit régner, elle a toujours conſenti à faire ſes volontés, quoique ſes intérêts euſſent ſouvent exigé qu'elle eût tenu une autre conduite, & n'eût pas eu tant de complaiſance.

Les Membres du Parlement, aſſemblés pour veiller aux intérêts & au bien de la Nation, ne voient ordinairement que les leurs.

Tous les Regnes nous fourniſſent de ces exemples frappants, qui ſont devenus plus fréquents depuis un ſiecle & demi; & l'aſcendant que le Miniſtere a pris, eſt venu à un tel point, qu'il fait d'avance ſes conventions avec ceux qui doivent compoſer cette Aſſemblée.

George I, qui ſuceeda à la Reine Anne, monta ſur le Trône avec la même tranquillité, que s'il eût été le plus habile à ſuccéder à la Couronne d'Angleterre.

La Royauté eſt donc devenue héréditaire dans cette Maiſon étrangere, par l'autorité du Parlement, & de ſa pleine volonté; un acte ſolemnel de cette Aſſemblée en avoit éloigné les Princes qui y avoient le plus de droit

Cet acte qui fait une Loi de l'Etat, laiſſe à la poſtérité une idée bien avantageuſe à l'Autorité du Parlement; & quand on examine dans

toute ſon étendue cet acte de vigueur, on eſt convaincu qu'il décide à ſon gré du ſort de la Nation, & de celui de nos Rois.

Il faut détromper le public ſur ce préjugé. Guillaume, qui ſouſcrivit l'acte prononcé dans le Parlement, ſouhaitoit qu'il tînt une pareille conduite.

La mauvaiſe humeur qu'il affecta de faire paroître, lors de cette délibération, n'étoit que pour faire croire qu'il déſapprouvoit une conduite qui bleſſoit les loix divines & humaines; & qu'on ne ſoupçonnât pas qu'il avoit travaillé ſourdement à s'aſſurer d'un nombre ſuffiſant de voix, pour que cette Aſſemblée décidât cette affaire importante, ſuivant le plan qu'il en avoit dreſſé, qui étoit adopté par la Faction qui lui étoit dévouée.

Ce coup déciſif qui flattoit la vanité de ſon Parti, fit prêter la Nation aux vues d'ambition que Guillaume

renfermoit dans ſon cœur; & il ſut profiter de ce moment précieux pour obtenir des ſubſides très-conſidérables qu'il employoit à ſon gré, pour ſoudoyer des troupes étrangeres; pour mettre en mer de fortes Armées navales, & enfin pour ſoutenir une guerre qui n'avoit d'autre objet que ſa vengeance.

Cette guerre funeſte épuiſa ſi fort la Nation, qu'elle n'en eſt pas relevée encore; la politique de Guillaume a appris à nos Rois, que pour être maître du peuple Anglois, il faut le tenir conſtamment dans l'épuiſement.

Pour y parvenir, il faut l'engager continuellement dans de ſi grandes dépenſes, qu'il ſoit toujours occupé à réparer les pertes qu'il a eſſuyées. Je puis avancer hardiment que cette politique s'eſt bien ſoutenue juſqu'au moment que j'écris.

Georges doit donc à la politique

de Guillaume ſon droit à la Couronne de la Grande Bretagne ; les dépenſes énormes que ce Prince avoit fait faire à la Nation, & que la Reine Anne, en ſuivant le même plan, multiplia à l'infini, furent les raiſons, qui le firent monter ſur le Trône tranquillement.

Il n'y rencontra aucun obſtacle; auſſi ce Prince ne s'eſt-il pas empreſſé à engager la Nation dans des guerres d'une grande importance; il s'eſt uniquement occupé à la tenir dans la même ſituation où il l'avoit trouvée: ſon regne pacifique n'a eu d'autre effet, que de la laiſſer obérée.

Le Traité de la quadruple Alliance préſentoit un projet de politique, qui paroiſſoit propre à rétablir une bonne intelligence entre la France & l'Angleterre; on eſpéroit au moins, à la faveur de cette union, parvenir à la liquidation des dettes nationnales: c'eſt

ce que le Miniſtere s'efforça de lui perſuader.

On ſeroit parvenu à cette liquidation ſi néceſſaire & ſi importante, ſi ce même Miniſtere, toujours attentif à tenir la Nation dans l'épuiſement, n'avoit pas trouvé dans ſa funeſte politique, des moyens pour l'empêcher.

Des querelles légeres, ſuſcitées à propos; des négociations, qu'on diſoit importantes, entamées ſans néceſſité; des eſcadres inutiles, armées à grands frais, exigeoient des dépenſes qui abſorboient toutes les années les fonds deſtinés à payer nos dettes.

Telle a été la conduite que les Miniſtres de George. I ont tenu pendant tout ſon regne; rien ne paroiſſoit onéreux, quoique tout le fut en effet; mais comme ils obſervoient de ne demander que des ſommes ordinaires, la Nation n'y a fait aucune attention, & a donné

aveuglément & ſans réflexion dans tous les pieges qu'on lui a tendus.

Ces ſommes, diſtribuées avec un juſte diſcernement, lui ont fait obtenir la révocation de l'acte du Parlement, qui fixoit à trois ans la durée de cette Aſſemblée. Peu de gens ſeroient en état d'évaluer la ſomme totale; il n'y a que les Miniſtres qui peuvent le dire au juſte; mais il eſt sûr que l'argent qu'on a donné, eſt très-conſidérable.

Il n'a pourtant pas été pris dans les Etats d'Allemagne du Roi; mais les guinées d'Angleterre ont ſervi pour acheter les voix des Citoyens qui repréſentent la Nation, & pour lui ôter le plus beau & le plus avantageux de ſes privileges.

La politique du Miniſtere a donc trouvé le moyen d'affranchir le Roi d'une ſervitude qui lui ôtoit la plus belle prérogative de la Souveraineté. Un Parlement corrompu lui vendit à prix d'argent ſes

ſuffrages, & le laiſſa lâchement reprendre un des plus beaux fleurons de ſa Couronne.

Il ſemble que la Nation ne ſoit occupée, depuis quatre ſiecles & demi, qu'à affoiblir l'Autorité Royale: on ne peut ôter quelque droit au Monarque Anglois, ſans qu'il perde beaucoup de la conſidération qui lui eſt due.

Une Loi bien ou mal obtenue, aſſuroit la durée du Parlement pour trois ans; un des plus beaux droits de la Couronne, eſt de pouvoir caſſer ou proroger le Parlement: il conſent à la révocation de cette loi: il perd, par cette complaiſance, qui a révolté les bons Citoyens, ſon plus beau privilege, & rend le Roi maître de ſes délibérations.

Lorſque le Parlement favoriſe les vues de la Cour, il eſt continué ſans aucune difficulté; s'il y eſt oppoſé, le Roi le caſſe & en aſſemble un autre, de la pluralité des voix duquel il eſt aſſuré.

Un Parlement qui ſeroit continué pendant trois ans, gêneroit trop les négociations du Miniſtere, & il lui en coûteroit trop cher pour être aſſuré de la pluralité des voix.

Il ne ſeroit pas aſſez prompt à remplir les objets d'ambition, de haine, ou de vengeance, qui animent ordinairement ceux qui les font mouvoir: trois ans ſeroient trop longs, pour que le Parti Royaliſte pût attendre un Parlement qui voulût condeſcendre à ſes volontés, qui le plus ſouvent le regardent directement; elles ſont rarement relatives au bien & à la gloire de la Nation.

Il arrive dans certains cas, que le Parti Royaliſte, qui veut qu'on approuve ce qu'il propoſe, proſtitue les honneurs, les dignités & les richeſſes, pour venir à ſes fins.

Les dignités une fois obtenues en Angleterre, deviennent irrévocables; le Monarque eſt le ſeul qui peut

peut les accorder: cette prérogative le rend maître absolu des délibérations.

Tous les hommes voient avec complaisance les dignités & les richesses; mais en Angleterre, plus que dans tout autre Gouvernement, on les brigue & on les recherche: la facilité qu'on les Citoyens de vendre leurs voix, conséquemment le bien de la Patrie, y rend les fortunes plus fréquentes & plus rapides, que dans d'autres pays.

Aussi voyons-nous l'intérieur du Royaume agité violemment, quand il est question d'élire les Membres du Parlement.

Tous les Citoyens souhaitent d'être Membres de cette Assemblée auguste; ceux qui sont les plus passionnés, pour être de ce Corps, ne peuvent prendre de parti plus sûr, que celui d'acheter les voix des Comtés & des Villes qu'ils veulent représenter.

Ils se ruinent pour parvenir à être nommés, & n'espérent réparer leurs affaires qu'en vendant bien cher leurs voix, au Parti Royaliste.

Voilà ce que je peux représenter au peuple Anglois, comme la conduite suivie qui s'est tenue depuis un siecle.

Le Roi étoit obligé autrefois d'instruire, dans ses lettres d'invitation, les Seigneurs, & les députés des Communes qui devoient former l'assemblée, des raisons, qui l'avoient décidé à assembler son Parlement.

Chaque député avoit en conséquence des ordres formels pour se conduire, & donner sa voix; cet usage est aboli à présent: ils ont des pouvoirs illimités, & chacun peut vendre sa voix, suivant son intérêt.

Le Parti Royaliste a adopté cette nouvelle forme de convocation,

& a ſaiſi avec empreſſement, ce changement, qui le rend maître des déliberations. Il a toujours travaillé à abolir les anciens uſages, qu'il ſentoit ne lui être pas avantageux.

Les exemples ne ſont-ils pas aſſez puiſſants en Angleterre, pour deſſiller les yeux d'une Nation, qui eſt toujours extrême? Ne ſe ſouviendra-t-on jamais avec quelle hauteur Cromwel ſupprima la Chambre des Pairs, & chaſſa honteuſement les députés de la Chambre baſſe?

Si l'appas des richeſſes & des dignités ne faiſoit oublier les malheurs paſſés, de quel œil verroit-on une témérité, qui humilie l'humanité à un tel point, qu'on ne peut enviſager de ſang froid ces coups d'autorité d'un particulier?

On ne peut attribuer les ſecouſſes violentes qui ont ébranlé l'autorité des deux Chambres, qu'à ce vice

d'état, qui ne fait pas une loi du Royaume de l'assemblée valide du Parlement pour un temps limité.

Le Monarque ne pourroit pas alors, sans déroger aux loix de l'état, révoquer une assemblée, qui représente la Nation, pour en convoquer une autre; & par cette loi sage, la Nation seroit sûre de n'être pas exposée à des révolutions toujours funestes & contraires au bien de la Patrie.

Nous en avons si souvent éprouvé de ces révolutions, qu'on ne sauroit trop tôt remédier à ces malheurs; je ne puis que souhaiter à ma Nation de se déterminer à les prévenir, en établissant des loix sages, stables & durables.

La Nation Britannique pourra se flatter alors d'être estimée & respectée de toutes les Puissances de l'Europe; il n'y a que la sagesse de son gouvernement qui puisse lui attirer la considération que sa position peut lui donner.

Quoique le regne de Georges I ait été tranquille & pacifique, la Nation n'a pas été plus heureuſe, & n'a pu trouver, pendant ce temps de calme, un remede efficace à ſes maux.

Nous avons vu au contraire, & avons appris par expérience, qu'après une longue paix, il nous a laiſſé auſſi endettés, que nous l'étions dans les horreurs de la guerre.

Georges II, en lui ſuccédant, ſuivit la même politique, & tint par conſéquent la Nation dans le même épuiſement; ſes Miniſtres ont peut-être enchéri ſur ce ſyſtême.

On ne nous laiſſe appercevoir la liquidation de nos dettes, que pour nous plonger de plus en plus dans l'abyme où nous nous ſommes mis.

L'expérience ne peut être contredite, elle nous préſente le tableau

de nos dettes infiniment plus conſidérable que notre numéraire.

Ce tableau fidelle, préſenté au peuple, peut l'émouvoir & le porter à quelque révolution funeſte, qui achevera d'ébranler l'Angleterre, & peut-être l'amenera à ſa perte.

Il n'y a que des déliberations ſages qui remédient à l'état déplorable qui eſt ſous nos yeux, qui puiſſe prévenir le malheur que je crains, qui me paroit, oſerai-je l'avancer, inévitable.

Car enfin, ſi tout l'or du Breſil, que nous avons reçu depuis un demi-ſiecle; l'augmentation du commerce qu'on fait ſonner ſi haut; quatorze cent millions tournois d'exportation de nos grains; toute l'induſtrie de nos manufactures; le produit de toutes nos mines, qui eſt immenſe, n'ont pas ſuffi pour nous mettre à notre courant, quelles ſont donc nos reſſources?

Il eſt évident que nous avons multiplié nos dettes à des milliards; ſi cela va en augmentant, il faut à la fin que nous ſuccombions.

Cruelle perſpective pour un Royaume, dont le peuple partage la légiſlation! l'ambition, & la politique artificieuſe des Miniſtres nous ont conduit dans cet état déplorable.

Voilà, Peuple Anglois, l'ennemi que vous avez à combattre! Vos Miniſtres ſont plus dangereux pour votre deſtruction, que ces trois mots, qui vous effarouchent ſi fort: *France, Papiſme, Prétendant*; ils ne s'en ſervent que pour vous arracher juſqu'à l'eſpoir de vous relever des dépenſes qu'il vous font ſupporter, en faiſant fermenter votre bile, en vous préſentant ſans ceſſe ces objets de votre haine.

Que votre Parlement peſe ſcrupuleuſement les objets que le Parti Royaliſte lui préſente, pour obtenir

les ſubſides dont il a beſoin pour faire la guerre; il ne donnera pas par paſſion & par haine dans tous les pieges, que le Miniſtere lui tend; & il ſera convaincu, que, lorſqu'on veut allumer une guerre en Europe, & notamment contre la France, la politique du Cabinet a plus de part aux entrepriſes qu'il lui propoſe, que le bien réel de la Nation.

Celle que vous venez d'engager avec une irrégularité, qui afflige vos amis, & révolte vos ennemis, vous apprendra ce que je crains pour vous, & à être ſur vos gardes à l'avenir vis-à-vis la politique de la Cour, qui ne ſe conduit que par ſa paſſion, ſa haine, ou ſes vues ambitieuſes. Soyez perſuadé que le bien de l'état ne le fait preſque jamais décider ſes entrepriſes.

Mais comme le plus grand mal eſt fait; un châtiment exemplaire que nous nous ſommes bien attirés

pourra nous corriger, ſuppoſé que nous ne ſoyons pas incorrigibles.

Le Roi régnant a voulu jouer dans l'Europe ce rôle ſi flatteur pour les Princes, d'être l'arbitre de toutes les querelles qui diviſoient les Souverains qui compoſent la République générale.

Il a fallu, pour parvenir aux fins flatteuſes que ſon ambition lui ſuggéroit, perſuader à la Nation que ce rôle étoit le ſeul, qui pouvoit lui donner ce luſtre & cette autorité chimérique d'en impoſer à tous.

Walpoole, peut-être trop connu dans nos Isles, a voulu faire porter à ſon maître ſes prétentions, & cette ambition démeſurée beaucoup plus loin que Philippe II, qui ſut ruiner ſon Royaume, en voulant à prix d'or ſe rendre maître de tous les Cabinets des Princes.

Ce ſyſtême pernicieux a paſſé chez nous; notre état épuiſé nous

apprend, que de pareilles folies n'aboutiſſent qu'à ruiner un état.

Il faut convenir cependant que nos Eſcadres en ont impoſé au Nord, & au Midi, au Levant & au Couchant; qu'elles ont donné des ordres formels à des têtes couronnées.

Ces rodomontades n'aboutiſſent qu'à flatter un peuple enivré de l'idée flatteuſe que le pavillon Anglois donne des loix ſur toutes les mers.

Revenez, Peuple Anglois, de cette chimere! Ces démarches hardies apprennent tout au plus à l'Europe que vous voulez en impoſer, & que vous conſervez dans votre ſein cette paſſion orgueilleuſe, qui vous dicte que c'eſt à vous à donner des loix.

On vous préſente une Puiſſance maritime qui en impoſe au vulgaire; nos Miniſtres ont fait des dépenſes énormes, pour parvenir à montrer à l'Europe deux cents vaiſ-

ſeaux de ligne, cent frégates, alléges, paquebots ou brûlots.

Nous ſommes, en vérité, la Puiſſance maritime, la plus reſpectable avec toutes ces carcaſſes, ſi nous trouvons des voiſins aſſez complaiſants pour nous fournir des hommes pour les monter, & des ſubſides pour fournir aux frais de ces armements.

Mais ſi nos Isles doivent fournir les Matelots & les ſubſides pour les monter & équiper, elles ſont épuiſées à jamais & ſans eſpérance de pouvoir ſe relever.

La Grande Bretagne avec toutes ſes reſſources n'eſt pas en état d'armer, & d'entretenir, ſeulement une campagne, ces flottes innombrables qu'on fait ſonner ſi haut.

Le Miniſtere n'a donc multiplié ces forces chimériques, que pour en impoſer à nos voiſins; objet peu vraiſemblable, puiſqu'ils calculent ſcrupuleuſement, & connoiſſent

mieux que nous nos forces & notre puiſſance.

Il a donc voulu trouver un prétexte qui flattât aſſez la vanité de la Nation, pour l'engager à fournir continuellement de gros ſubſides, qui ont trouvé place dans l'état de nos comptes, pour parer aux murmures, que notre épuiſement pourroit exciter.

Si vous voulez examiner avec attention la politique que le Cabinet a ſuivi depuis le commencement de ce ſiecle, vous verrez que ſon ſyſtême porte directement ſur les négociations ſecretes.

Nos Ambaſſadeurs n'ont été occupés qu'à diſtribuer des ſubſides pour ſoudoyer des Troupes étrangeres; il ne faut donc pas rapporter à la ſupériorité du génie de nos Miniſtres la réuſſite de leurs projets.

L'or eſt devenu ſi éloquent qu'il n'eſt pas difficile à un Ambaſſadeur de parler bien, lorſqu'il commen-

ce ſon diſcours par ces mots ſéduiſants, qui portent avec eux une éloquence bien perſuaſive : le Roi mon maître vous accorde pour dix ans 500000 liv. ſterlings plus ou moins, ſuivant la puiſſance du Souverain avec qui il traite, pour entretenir tel nombre de troupes, qui ſeront employées à ſon ſervice en temps & lieu, ſi le cas le requiert.

Un Souverain du ſecond ordre ſe prête facilement à de tels engagements qui flattent ſon amour propre, ſa vanité, ſon ambition, ou ſon avarice.

Quand on offre à un Prince de le faire plus puiſſant qu'il n'eſt; qu'on flatte ſon ambition; qu'on lui fait eſpérer de le faire rechercher par d'autres Puiſſances; qu'il croit pouvoir figurer ſur la ſcene, & venger ſes querelles particulieres, ou agrandir ſes états; on eſt preſque ſûr qu'il acceptera la propoſition qu'on lui fait.

De tels Alliés, il eſt vrai, ſont plus propres à ruiner la Puiſſance qui ſoudoie ſes troupes, qu'à la rendre plus reſpectable à la République générale.

L'Alliance avec la Maiſon d'Autriche eſt d'une autre nature; elle nous a ſervi depuis bien des ſiecles contre la France : l'amitié ne l'a cependant jamais déterminée à ſuivre nos vues dans tous les temps, & dans toutes les circonſtances.

Rivale depuis long-temps de la Maiſon de France, elle trouvoit dans notre alliance de quoi remplir les deux objets qui l'animoient, la jalouſie & la vengeance.

Nos guinées lui ſervoient à ſuſciter des ennemis à la France, & la mettoit en état de ſoudoyer de groſſes armées, & de ſatisfaire les deux paſſions qui la maîtriſoient, qui ont été ſouvent funeſtes aux deux partis.

Comme l'expérience lui a appris que notre politique ne nous a jamais fait travailler ni à ſa gloire, ni à ſon agrandiſſement, & que toutes les dépenſes énormes que nous avons faites ne tendoient qu'à brouiller l'Europe, à nous venger & à aſſouvir la haine invétérée que nous avons contre la France, elle s'eſt éloignée de nous.

Elle a abandonné, ſans regret, des Alliés paſſionnés, dont l'alliance ne lui a jamais procuré que l'épuiſement de ſes finances, & une perte réelle d'hommes, qui a dépeuplé les pays ſoumis à ſa domination.

Revenue de l'illuſion où nous l'avons tenue ſi long-temps, elle a réfléchi ſur la conduite du Monarque François, & a ouvert les yeux ſur la nôtre; elle n'y a rien vu qui lui marquât du déſintéreſſement; elle s'eſt éveillée du ſommeil léthargique où elle étoit, &

après avoir peſé ce qu'elle a gagné dans notre alliance, & ce qu'elle a perdu, elle a trouvé des Royaumes, & de grandes & belles Provinces qui avoient paſſé ſous la domination du Monarque François, pour tout fruit des belles promeſſes que nous lui avions faites.

La conduite que nous avons tenu au Congrès de Cambrai, où il s'agiſſoit de garantir la Pragmatique-Sanction; la façon avec laquelle nous nous ſommes comportés pendant la guerre de 1733, & celle que la ſucceſſion de Charles VI, dernier Empereur de la Maiſon d'Autriche, a occaſionné, ſont des témoins irréprochables, que nous ne cherchons dans nos alliances, qu'à ſatisfaire nos paſſions.

Le Traité qui vient d'être contracté avec le Monarque Pruſſien; cette Alliance, qui peut nous coûter

ſi cher, eſt trop remplie de hauteur, pour que la Maiſon d'Autriche la ſupporte patiemment.

Deux Electeurs de l'Empire conviennent en Souverains ſupérieurs, d'une façon de donner la loi au Corps Germanique, & preſque à toute l'Europe.

L'Electeur d'Hannovre eſt votre Roi, Peuple Anglois! vous êtes entré dans cette Alliance, comme Partie contractante; le Roi ſtipule pour vous; il faut néceſſairement que cette Alliance change la politique de l'Europe, elle eſt trop contraire au ſyſtême général, pour qu'elle puiſſe être ſupportée.

L'Angleterre n'a pas vu qu'elle contractoit, par ce Traité, une Alliance, qui dévoiloit ſon ambition & ſa préſomption, & que, quoiqu'elle en veuille impoſer, elle n'eſt pas en état de ſoutenir la guerre importante que ce Traité doit engager évidemment; le commence-

ment peut en être beau, mais je prédis & prévois que la fin en ſera fatale aux Contractants.

Je laiſſe à la poſtérité à juger, ſi la politique de Georges II a été ſaine, & je renvois à des temps plus reculés la déciſion du problême.

Je pourrois cependant dire que je la vois mener l'Angleterre au bord du précipice ; je ſouhaite, malgré ſon ingratitude, que ma chere Patrie s'en garantiſſe.

Il n'eſt pas difficile de s'appercevoir, que, depnis le commencement du XIII ſiecle juſqu'à préſent, la Nation a toujours été en contradiction avec ſes Rois ; ce qui a fait que ces Princes, qui ne devoient travailler que pour ſon bonheur & ſa gloire, ſe ſont conſtamment oppoſés à tous les avantages relatifs à ſes intérêts.

Tous les regnes de nos Rois, depuis l'époque de la grande Chartre

accordée par Jean Sans-Terre, nous apprennent, ſans qu'on puiſſe le diſſimuler, que leur politique eſt d'être néceſſairement contraires & oppoſés au bien de l'Etat, qui eſt, cependant toujours mis en avant par les deux Partis, lors des ſecouſſes & des fermentations violentes que nous eſſuyons.

La conſtitution de l'Etat ſeroit-elle vicieuſe au point que le mal fût inſéparable de la forme d'adminiſtration? Car enfin, le mal eſt parvenu à un degré ſi puiſſant, qu'on ne peut opérer ſa guériſon que par quelque ſecouſſe violente.

Il faut de toute néceſſité qu'une révolution affranchiſſe le Peuple de ſon eſclavage, ou qu'elle le remette aux fers, comme il étoit avant la Chartre accordée par Jean Sans-Terre, & je prédis tous ces malheurs à ma Patrie, ſi la vertu patriotique ne prend pas le deſſus.

On propoſe, depuis trois ſiecles,

des projets ſans nombre; chaque regne nous en fournit, qui ſont préſentés ſous toutes les faces que l'invention humaine peut imaginer; ils tendent tous, diſent ceux qui les propoſent, à rendre l'Etat riche & puiſſant.

Je n'en trouve cependant aucun, dans les différents regnes que je viens de rapporter, dont l'objet ſoit de faire jouir avec tranquillité chaque citoyen de ſes recherches, ni d'augmenter la puiſſance de l'Etat.

Depuis un ſiecle, l'eſprit de conquête s'eſt évanoui dans nos Isles. Qu'on examine avec attention la conduite qu'on a tenu dans ce ſiecle, & on verra que tous les particuliers ont ſacrifié avec profuſion & ſans ménagement, leurs biens & leurs vies, pour faire de nouvelles découvertes; tout a été ſacrifié pour s'arroger l'empire des Mers, qui eſt notre chimere.

L'Etat eſt-il effectivement plus

riche & plus puiſſant ? Sommes-nous devenus plus redoutables à nos voiſins ? Nos Citoyens jouiſſent-ils avec plus de tranquillité de leur petite fortune ? Nos dettes nationnales ont-elles été liquidées ? Les impoſitions ſont-elles moindres ? Chaque particulier partage-t-il le fruit de ſes découvertes ? A-t-il la liberté de commercer par-tout ? En un mot, chaque membre de l'Etat jouit-il paiſiblement & ſûrement de ſon patrimoine ? N'a-t-il pas à craindre le renverſement de ſa fortune ?

Que nous ſommes loin de ce qui peut remplir ces objets ! Nous ſommes toujours dans des agitations continuelles ; nous ſommes journellement aux expédients pour payer nos ſubſides, & nos dettes nationnales s'augmentent chaque année.

Cinq Compagnies jouiſſent du privilege excluſif du commerce ; le Miniſtere eſt continuellement op-

poſé au bien réel de la Nation; & les différents Partis qui regnent dans nos Isles nous troublent autant que nous l'étions dans le XV ſiecle, ou tout étoit confondu.

L'intérêt de l'Etat ſeroit-il donc oppoſé à l'intérêt des particuliers? ou ne ſeroit-ce pas qu'on appelle intérêt de l'Etat, celui de nos Miniſtres, qui dans toutes leurs démarches, & dans toute leur conduite, ne ſe voient qu'eux-mêmes.

Ils ſe ſervent toujours de ces mots: *Gloire, grandeur, puiſſance de la Nation:* qu'ils ſont vains & inſenſés, ces mots ſi familiers dans leur bouche, comparés avec ceux de *liberté, aiſance, & bonheur des Particuliers.*

Le Parlement devroit être parvenu, depuis long-temps, à faire valoir ces derniers, & à ne travailler qu'au bonheur de la Nation; mais malheureuſement le cœur humain préſide dans ces Aſſemblées,

la cupidité & l'appas des grandeurs y tiennent la premiere place; ce qui fait que le Miniſtere prend toujours le deſſus dans toutes les délibérations, & que le Peuple eſt la victime du Parti Royaliſte.

Lorſque Guillaume monta ſur le Trône, la ſomme des dettes de la Nation étoit, tout au plus, de ſept cent mille livres ſterlings.

La Nation dépenſa pendant les treize années de ſon regne ſeptante millions ſterlings; ſomme énorme, dont il reſtoit dû à ſa mort dix millions ſterlings, deux cent trente millions tournois.

Comment trouva-t-il des ſommes ſi conſidérables dans un Royaume comme celui d'Angleterre, où le Parlement a le droit de veiller à l'emploi des finances, & à la forme de les percevoir.

Une Compagnie prêta, dans cette guerre d'animoſité, les ſommes qui étoient néceſſaires au Mo-

narque, pour le mettre en état de ſatisfaire ſa vengeance & ſa haine.

Le Parlement, qui lui étoit tout dévoué, reconnut toujours ſolemnellement ces dettes nationnales, & ces loix déciſives rendirent un nombre de particuliers, qui avoient voix dans les délibérations, créanciers de l'Etat.

La nature de ces dettes étoit telle, que les actionnaires, en gagnant des ſommes conſidérables, s'approprioient une autorité ſi marquée, qu'on n'auroit jamais dû autoriſer cette forme d'emprunt, qui eſt directement oppoſé au bien de l'Etat, & à la ſûreté de la Nation.

Les douze années du regne de la Reine Anne, coûterent à la Nation ſeptante millions de livres ſterlings; & nos dettes montoient, en 1714, à plus de cinquante-trois millions, douze cents dix-neuf millions de livres tournois.

Une nouvelle Compagnie, qui ſe

ſe lia d'intérêt & de façon de penſer avec la premiere, prêta ces ſommes; ce qui fait voir clairement, que chaque aſſociation de cette nature, eſt une chaîne de plus, que le Parti Royaliſte s'approprie, pour opprimer la Nation.

Ce vice de politique fait perdre néceſſairement à l'aſſemblée de nos Parlements la pureté de ſes intentions; l'intérêt des différents Membres qui le compoſent, eſt trop lié à la fortune de ces Compagnies, pour qu'ils le ſacrifient volontairement, & donnent la préférence au bien de l'Etat, qui eſt toujours le cheval de bataille de nos Miniſtres.

Les privileges accordés à ces Compagnies, ſont ſi fort oppoſés au bien de la Nation, qu'on eſt toujours ſurpris qu'ils ſubſiſtent dans un pays policé; les Loix du Japon ſont plus ſages à cet égard que les nôtres.

Les treize années du regne paci-

fique de Georges I, ſembloient devoir nous promettre la liquidation de nos dettes; mais Georges, en habile politique, les laiſſa en 1727 à douze cents dix-neuf millions tournois, comme il les avoit trouvées à ſon avénement à la Couronne.

Ce ſeroit un problême dans une Monarchie, où les Miniſtres peuvent cacher à la Nation l'emploi des fonds; mais ce ne devroit pas en être un en Angleterre, où le Parlement doit mettre toutes les années en évidence la ſituation de l'Etat.

Cette aſſemblée, qui repréſente la Nation, doit veiller à ſes intérêts; elle paſſe cependant légérement ſur l'emploi des ſubſides, & l'Etat ſupporte les mêmes impoſitions que dans la guerre la plus formidable; il ne liquide pas ſes dettes; il y a donc un vice intérieur qui s'oppoſe au bien de la Patrie.

Ce vice invétéré ne peut ſe trouver que dans la mauvaiſe forme de l'aſſemblée de nos Parlements: toutes les voix ſe vendent, & la corruption fait par ce moyen de grands progrès, qu'il ſera bien difficile d'arrêter par les voies ordinaires.

Il faut néceſſairement une opération extraordinaire, pour attaquer le mal dans ſa racine, & elle ne ſauroit avoir ſon plein effet, que par quelque ébranlement violent de l'Etat.

Voilà le ſort de toutes les maladies, lorſqu'on leur laiſſe faire trop de progrès; un rien, un remede appliqué à propos, peut guérir le mal le plus grave; ſi on le laiſſe augmenter par négligence, ou par imprudence, il faut couper le membre, ou tout le corps eſt corrompu.

C'eſt l'état actuel de la Nation Britannique; chaque particulier

s'eſt caché le mal qui menaçoit tout le corps; & par une complaiſance & une cupidité perſonnelle, les différents Membres qui compoſent nos Parlements, ſe ſont lâchement prêtés aux vues d'ambition du Parti Royaliſte; ce vice de cupidité fait naître tous nos déſordres.

Georges II avoit ſi bien adopté la politique de ſes prédéceſſeurs, que, malgré les onze années de paix, qui ont précédé la guerre, que nous venons d'eſſuyer en 1740, nos dettes n'avoient pas diminué dans la pacification du commencement de ſon regne.

Il avoit trouvé au contraire le moyen de les augmenter ces dettes, qui commençoient à ne plus effaroucher une Nation qui s'étoit familiariſée à ce ſyſtême de finance ſi nuiſible, qu'il n'y a pas grand mal que la main droite doive à la main gauche.

Cette erreur, quoique extrême-

ment groſſiere, avoit pris créance dans nos Isles; & cela doit être ainſi, puiſque les plus forts actionnaires ſont toujours des Membres du Parlement, conſéquemment diſpoſés à ſe prêter aux vues du Miniſtere, qui eſt, ſans contredit, l'ennemi déclaré de la Nation.

Quoique nous n'ayons pas paru défendre la Maiſon d'Autriche dans les commencements de la guerre de 1740, en 1748 la dépenſe a été cependant portée à cinquante-cinq millions ſterlings; dépenſe ſi immenſe, qu'à peine peut-on ſe le perſuader: elle a été reconnue dans le Parlement, ainſi on ne peut la révoquer en doute.

Les dettes actuelles de la Nation, ſe trouvent ſi prodigieuſes, qu'il faudroit la conquête du Royaume de France, pour nous ſortir de l'abyme où nous nous ſommes plongés.

Le Miniſtere, malheureuſement

pour ma Nation, lui promet cette conquête; il ſait bien que la choſe n'eſt pas poſſible; mais il ſait auſſi qu'en la berçant de cette idée chimérique, il en obtiendra tous les ſubſides dont il a beſoin; & que c'eſt un moyen infaillible pour flatter l'orgueil d'une Puiſſance, qui croit tout poſſible, quand il eſt queſtion de faire la guerre aux François.

L'expérience perdra-t-elle tous ſes droits ſur l'eſprit d'un peuple accoutumé à être vaincu?

Tous les ſiecles, tous les regnes que je viens de rapporter avec exactitude, ſont marqués au coin de cette variation de gains, & de pertes de combats ſur mer & ſur terre; & ſi dans certains temps nous avons accablé la Puiſſance Françoiſe, ces moments n'ont été que paſſagers & momentanés.

La perte réelle des Provinces qui nous appartenoient de droit, mal-

gré les efforts que nous avons fait pour les conſerver, malgré nos intrigues & nos grandes alliances, en eſt une preuve ſenſible; elles ont paſſé, & reſtent ſous la domination Françoiſe.

Nos Rois, il eſt vrai, conſervent le titre faſtueux de Rois de France; il y a long-temps que cette Puiſſance l'auroit fait rayer de nos faſtes, ſi ce titre pompeux donnoit quelque prétention ſur ce Royaume, à la Nation Angloiſe.

Le revenu réel que la France tire de ces Provinces, qui nous appartenoient de droit, eſt pour elle un monument utile; ce que nous conſervons, n'eſt qu'un titre frivole & chimérique.

Avant que de commencer la guerre, dans laquelle nous venons de nous engager, toute réduction faite des intérêts, à quatre, trois & demi, & trois pour cent, nous avions l'honneur de devoir environ

trois millions de livres ſterlings deſdits intérêts, qui font ſoixante-neuf millions de livres tournois.

Il a fallu, pour parvenir à cette opération, accorder aux Compagnies qui ſont créancieres de l'Etat, des privileges excluſifs du commerce, qui attaquent directement tous les particuliers qui compoſent la Monarchie; ce mal ſeul peut nous réduire à l'état le plus déplorable.

Peut-on ſe perſuader que dans un Royaume, où le peuple a droit de ſuffrage, on ſe prête volontairement à opérer un mal général, pour adoucir un mal particulier?

On ne parvient aux extrêmes, que par les extrêmes: on perſuade au peuple qu'il jouira un jour de tout le commerce de l'Europe; que la Nation Angloiſe donnera des Loix à tous les Potentats, & ſurtout à la France.

Tout eſt dit: alors on ſacrifie

volontiers, repos, biens, fortune, en faveur de cette chimere flatteuſe; & pourvu que le Miniſtere préſente au peuple Anglois cet objet de deſtruction, ſi fort enraciné dans ſon cœur, ce peuple furieux donne, dans ſes tranſports de haine, plus qu'il ne peut.

Ce ne ſont pas ſans doute des amis de la Nation, qui ont conſeillé à Guillaume, à Anne, à Georges I, & à Georges II, de s'aſſurer du cœur de leurs ſujets, en ſe rendant maîtres de leur fortune, par des emprunts publics, dont la ſolidité de l'intérêt peut le ſéduire.

Cet expédient fut employé avec ſuccès par Sixte-Quint, pour réduire les Romains à une ſoumiſſion ſans bornes; & le Miniſtere a adopté volontiers une politique, qui favoriſe l'Autorité Royale.

Les intérêts perſonnels des différents Membres du Parlement, influent dans les deux Chambres, y

font gliſſer la corruption, & étouffent les cris impuiſſants d'une partie de la Nation, qui crie vengeance contre la violation de ſes privileges.

La vraie maxime d'un Etat bien policé, ſeroit de n'exclure perſonne du commerce qui eſt propre à toute la Nation; & lorſqu'on s'écarte de ce principe, on perd de vue le bien général de l'Etat; c'eſt une maxime reçue, & connue de tous les temps.

Si cet objet eſt d'une ſi grande importance, comme tous les écrivains veulent le perſuader, il exigeroit une attention particuliere du Gouvernement.

Mais il ne faut pas eſpérer dans le Royaume d'Angleterre, que le Gouvernement donne ſon attention à ce qui peut intéreſſer la Nation; puiſqu'il cherche au contraire tous les moyens qu'il peut imaginer, pour l'opprimer.

Le Parlement qui la repréſente,

& qui eſt en poſſeſſion d'une portion de la législation, ne devroit-il pas, & ne pourroit-il pas prévenir ces vices d'état qui s'oppoſent continuellement au bien général?

Nous avons des privileges excluſifs pour le commerce de chaque ville en particulier, qui ſont autant de ſang-ſues, qui ſuccent le bon ſang de la République.

Chacune en particulier veut jouir d'un commerce qui devroit être commun à toute la Nation; mais ce n'eſt pas encore le ſeul monopole, qui regne dans nos Isles, dont le commerce ait à ſe plaindre.

Comme le Miniſtere n'accorde ces privileges excluſifs qu'en payant, les villes vendroient, ſi elles pouvoient, le reſte du Royaume pour les obtenir, parce qu'elles eſperent pouvoir par ce moyen, mettre la Nation à contribution.

Les Miniſtres profitent habilement de l'avidité de ces hommes,

qui ne cherchent qu'à gagner au préjudice de leurs concitoyens, & ils accordent ces privileges ſans faire aucune diſtinction, ni de l'objet, ni des temps où on les demande.

Je me contenterai de dire qu'il n'y en a pas un, qui ne ſoit injuſte, déraiſonnable & préjudiciable à la ſociété, & à l'amélioration du commerce.

On doit donc convenir que c'eſt un grand mal, que d'accorder un privilege excluſif, pour un temps limité, & plus grand encore quand il l'eſt pour toujours; que c'eſt mettre des entraves au commerce, & que ce ne peut être ſupporté que dans un Royaume deſpotique.

Il eſt de fait que le commerce en lui-même, entretient ceux qui le font, dans l'eſprit républicain.

Et ſi ce commerce eſt diſtribué à cinq Compagnies, cela forme dans le Royaume au moins cinq Républiques; chacune deſquelles ne voit

rien au-delà de ſes intérêts particuliers; elles ſe conduiſent ordinairement conſéquemment à cette idée, & perdent, ſans contredit, de vue le bien général, qui fait la force des Etats.

Elles diviſent la Nation en autant de corps, qu'il leur eſt néceſſaire d'employer d'hommes pour l'étendue de chaque branche du commerce qu'elles embraſſent; & menent inſenſiblement ces hommes qu'elles entretiennent, à penſer à peu de choſe près, comme ceux qui ſont en poſſeſſion du commerce accordé par les privileges.

Notre mauvaiſe adminiſtration doit donc toujours entretenir dans nos Isles une diviſion & une fermentation, qui doit à la fin nous faire perdre non ſeulement notre commerce, mais encore nos biens, nos loix & nos fortunes; & ſi l'expérience avoit chez nous quelque pouvoir, nous ſerions depuis long-

temps convaincus de cette vérité frappante.

Les monopoles en matiere de commerce ſe multiplient à l'infini; la chûte des Etats eſt ordinairement préparée par cet eſprit de puiſſance, que le commerce procure à ceux qui en ſont en poſſeſſion excluſivement; lorſqu'il eſt libre, il y a plus d'égalité dans la diſtribution des fortunes.

Un génie ſupérieur ouvre une branche de commerce, qui lui donne de la ſupériorité ſur ſes concitoyens; mais inſenſiblement ſes compatriotes font le même commerce, étendent les connoiſſances, & font de nouvelles découvertes; tous ces avantages deviennent relatifs à tous les ſujets, & à tous les membres qui compoſent l'Etat.

Le partage égal des fortunes entretient l'union entre les citoyens, & les fait tous concourir au bien de l'Etat, dont cette unanimité de ſentimens fait la force.

Cinq compagnies excluſives ſe ſont miſes, depuis un ſiecle & demi, en poſſeſſion des trois quarts du commerce du monde connu; ce n'eſt qu'au détriment de la Nation, qu'elles jouiſſent des avantages, que le commerce leur procure : c'eſt un fait avéré ; tous les raiſonnements qu'on peut porter contre, ſont faux.

L'eſpoir d'une grande fortune ſéduit l'imagination, & la trompe d'abord; mais lorſqu'on examine avec attention les conſéquences de ces privileges, on voit qu'ils ſont funeſtes, & on eſt convaincu que de faux expoſés, ou une complaiſance intéreſſée, les ont fait obtenir.

La Compagnie des Indes Orientales, eſt un de ces monuments, qui doivent nous deſſiller les yeux, & nous apprendre, que la Puiſſance Royale abuſe de ſes prérogatives, dès qu'elle en trouve l'occaſion, & met tous les moyens en

uſage, pour parvenir à ſes fins.

Elle nous montre, combien le monopole une fois établi, eſt difficile à détruire; & que quand ſon autorité eſt affermie, les cris de la Nation ſont bien impuiſſants, pour faire revenir d'un ſyſtême qui fournit les moyens d'opprimer.

Cette Compagnie ſi fameuſe fut établie par Eliſabeth, & confirmée par Jacques I & Charles II; elle commença en 1600 à jouir du droit excluſif de faire tout le commerce de l'Orient. Elle mit d'abord pour premier capital environ quatre cent mille livres ſterlings; ſes profits furent des plus conſidérables en bien peu d'années.

La Nation s'apperçut de ſes grands avantages, & réclama en conſéquence contre le monopole; mais le Miniſtere qui avoit beſoin d'argent, profita habilement d'un moment favorable, pour faire paſſer un acte du Parlement, qui ou-

vroit la liberté du commerce à tous les ſouſcrivants ou actionnaires d'une nouvelle Compagnie.

A la faveur de cette nouvelle complaiſance, le Gouvernement fit un emprunt de deux millions ſterlings, à huit pour cent d'intérêt; on ne gêna point les ſouſcrivants; il leur fut libre de commerce avec leurs fonds particuliers.

La nouvelle Compagnie envoya en moins de deux ans, plus de quarante vaiſſeaux, & plus d'un million ſterling de matiere; c'eſt-à-dire plus du double de la premiere: ce qui engagea l'ancienne, qui avoit conſervé ſon privilege juſqu'en 1701, de ſouſcrire dans la nouvelle pour des ſommes très-conſidérables.

Cette premiere Compagnie avoit conſervé les principales Places, & les Forts qu'elle avoit fait conſtruire ſur les côtes de l'Inde; ce qui obligea les nouveaux actionnaires à ſe réunir à elle.

En conſéquence de ces arrangements, ils formerent en 1702 une nouvelle & unique Compagnie, ſous l'autorité d'une chartre de la Reine Anne, qui fut motivée mot pour mot comme la premiere qui avoit été obtenue.

La nouvelle Compagnie rentra dans les mêmes droits & privileges excluſifs, dont jouiſſoit la premiere, qui avoit ſi fort effarouché les eſprits.

L'intérêt de la Nation ne demandoit pas qu'on accordât un pareil privilege; on avoit ſenti les conſéquences dangereuſes de la premiere chartre; on avoit voulu y remédier, & en y remédiant, on a rendu le mal plus dangereux.

Diverſes ſommes prêtées à propos au Gouvernement par cette Compagnie, lui ont fait donner la continuation de ſon privilege excluſif; ce qui eſt d'une conſéquence funeſte à la ſociété.

On ne doit pas croire que la puiſſance, & le ſuccès de cette Compagnie en impoſe; ces richeſſes, il eſt vrai, ſont acquiſes à l'Etat; mais elles ſont diſtribuées injuſtement aux membres de la République.

Il ne paroît ni juſte ni raiſonnable, qu'une Nation ſoit exclue des avantages & des découvertes, qui ont été faites au profit du corps général de la République; car enfin de quel droit, & comment a-t on pu imaginer, qu'il ſoit permis de donner à une Compagnie, l'Aſie entiere, & une partie de l'Afrique?

Combien d'avantages & de découvertes, l'Etat n'a-t-il pas perdu par cette excluſion? Cette Compagnie trouve, ſans doute, le champ trop vaſte, puiſqu'elle accorde, ſous des rétributions onéreuſes, à des particuliers, la permiſſion de commercer dans ſes Contrées, que le Souverain lui a adjugées,

comme un domaine dont il pouvoit diſpoſer.

Voilà donc, en Angleterre, une Compagnie qui a le droit de vendre à ſes compatriotes celui de commercer, dont elle les a dépouillés, en accordant au Souverain des ſommes conſidérables, qui n'ont été employées que pour tâcher de les ſubjuguer.

Il ſemble cependant, qu'il devroit être naturel, que chaque citoyen commerçât librement, & fit valoir l'induſtrie & les talens que la providence lui a donnés.

Il faut même obſerver que ces ſommes données à propos pour obtenir ce privilege nuiſible, n'ont été prêtées qu'à groſſe uſure, & que l'Etat ſupporte l'intérêt de ces ſommes ; vice impardonnable, qui, joint à celui de mettre une Compagnie en poſſeſſion d'un pays, qui devroit être le patrimoine de tous les commerçants, cauſe un mal qu'on ne peut définir.

Cette même Compagnie a des troupes à ſa ſolde, & poſſede des Forts. Quoi! ſe peut-il que dans un pays libre, comme l'Angleterre; chez une Nation qui ſe pique de combiner ſes avantages, on ſouffre que des particuliers aient une portion de la force coactive à ſa diſpoſition?

Je frémis, quand je conſidere une conduite ſi pitoyable, qui rend le Miniſtere ſûr de faire décider cette Compagnie, ſuivant ſes vues d'intérêt & d'ambition.

Tout ce qui eſt Fort, Citadelle, Troupes, Commerce, doit être ſous la protection immédiate du Légiſlateur.

Si le Parlement n'eſt pas vendu au Parti Royaliſte, il ne peut, & ne doit pas ſouffrir que de pareils abus ſubſiſtent, puiſqu'il partage la légiſlation avec le Roi.

Que cette aſſemblée en ſente toutes les conſéquences; qu'elle rende

à la République ſes droits, & que le commerce devienne libre pour tous les habitants de nos Isles.

Une Compagnie ne porte guere ſes vues au-delà des ſpéculations de commerce. Il ne faut pas croire, qu'elle défende nos poſſeſſions avec la même vigueur, que le feroit un corps de troupes, que le Parlement & le Roi, autoriſé d'une acte du Parlement, auroient deſtiné à cette défenſe.

Des troupes ſoudoyées par des Marchands, commandées par un Directeur, ſont de mauvaiſes troupes: la priſe de Madras en eſt un exemple bien frappant.

La diviſion que la mauvaiſe adminiſtration fait naître, devroit ſuffire pour faire penſer ſérieuſement à révoquer pour toujours tout ce qui a le caractere de Compagnie.

L'intégrité des Directeurs eſt trop ſuſpecte & trop ſouvent recherchée, pour qu'on ne ſoit pas

convaincu, que le monopole eſt toujours exiſtant dans ces Aſſociations.

Lorſque tout le commerce que fait la Grande-Bretagne dans les différentes Parties du monde, ſera purement & ſimplement ſous la protection des Loix, & que tous les ſujets du Royaume pourront le faire indifféremment & avec aiſance & liberté, ſans être obligés de recourir à l'autorité du Miniſtere, ou à celle de ceux qui en ſont en poſſeſſion, on verra ceſſer ce brigandage, qui eſt ſi contraire à la ſocieté.

Le commerce lie par l'intérêt les différents particuliers, qui compoſent la République; il faut donc que ce commerce ſoit libre, pour qu'il n'excite qu'une jalouſie utile parmi les citoyens.

Cette liberté fera que tous les habitants ſe devront réciproquement des égards; que l'intérêt com-

mun les rendra dépendants les uns des autres; que tous les Membres de l'Etat contribueront à l'augmentation & à l'étendue de notre commerce; ils doivent donc, ſuivant l'équité, profiter des avantages qu'il procure à l'Etat.

Ce principe eſt puiſé dans le droit naturel; celui qui fait quelque choſe contre ce droit, commet une injuſtice des plus criantes: nos Miniſtres ſe ſont cependant arrogés, depuis deux ſiecles, le droit d'accorder à des Compagnies des privileges excluſifs, au gré de leur vue d'intérêt & d'ambition.

Cette allégation qui a eu tant de force autrefois ſur l'eſprit des peuples, trop bornés alors pour en découvrir le poiſon & en ſentir les conſéquences, n'eſt plus reçue aujourd'hui.

Ces Compagnies perſuaderent d'abord, que des particuliers n'étoient pas en état de faire de ces grandes

grandes entrepriſes, qui peuvent rendre une Nation puiſſante; & qu'il n'y a qu'une Compagnie qui puiſſe parvenir à ce degré de ſupériorité de commerce, que nous avons voulu nous approprier.

C'eſt une erreur des plus groſſieres: le commerce ne peut être pouſſé dans toute ſon étendue, & conduit à ſa perfection, que quand une Nation le fera ſans gêne & ſans entraves.

Il ſera toujours limité & ſubordonné, lorſqu'il ſera borné à faire la fortune d'une Compagnie ſeulement: & de pareils uſages ne peuvent être adoptés, que dans un pays où le peuple eſt ſerf, & le Monarque deſpotique.

Il eſt de fait, que qui dit Compagnie, dit ſans difficulté une Aſſociation qui met une ſomme d'argent en maſſe, pour parvenir aux plus grandes fortunes, ſans autre objet, que celui de gagner de l'or.

De tels membres dans un Etat, tirent à eux ſeuls, le ſuc qui devroit être réparti avec égalité & proportionnément au génie, & à l'induſtrie de ceux qui le compoſent, qui ſont fruſtrés de cette ſubſtance par défaut de fonds & de credit; & ſont obligés pour ſubſiſter, de devenir les eſclaves de ceux, qui ne devroient être que leurs égaux.

Ces préférences qui mettent trop de diſproportion dans le partage des biens que l'induſtrie peut procurer à chaque membre de la ſociété, dégradent abſolument l'humanité, & l'aviliſſent.

Les Compagnies reſſerrent le Commerce; une médiocre quantité de marchandiſes coûte moins de tranſport, & leur rareté fait doubler le capital de celle qui les fait venir.

Le luxe parvenu au plus haut période, fait que tout eſt devenu néceſſaire à la vie & à la volupté; & qu'on

achete fort cher les fantaiſies, puiſqu'il n'y a qu'une ſeule Compagnie qui puiſſe en faire venir, & qu'elle eſt la maîtreſſe d'y mettre le prix qu'elle veut.

Lorſque le commerce eſt libre, le Marchand ne conſulte que ſon intérêt particulier; il vit frugalement, & ſe contente d'un profit médiocre. L'abondance fait baiſſer les marchandiſes, & un plus grand nombre de Citoyens trouve ſa ſubſiſtance dans la multiplication des affaires courantes qu'un commerce libre entretient indiſpenſablement dans un Etat.

Les voyages de long cours que les Compagnies ne font faire qu'à grands frais, ſe feroient avec beaucoup moins de dépenſes, & entretiendroient au moins un tiers de plus de matelots.

Les Négocians qui travaillent pour leur compte, ſont plus attentifs à leurs intérêts perſonnels, que

des Directeurs qui le font pour des Actionnaires, qu'ils voudroient quelquefois ruiner.

Ces Directeurs font même souvent perdre les Actionnaires, afin que le manque de revenu de leurs fonds qu'ils attendent, les forcent à vendre leurs actions sur la Place.

Leur Politique les fait baisser jusqu'à ce qu'ils puissent frapper le coup qu'ils se sont proposé pour faire leur fortune, qui se fait en obligeant les particuliers à vendre leurs fonds, pour fournir à leur subsistance.

Et c'est de là que viennent ces fortunes rapides que nous voyons tous les jours; elles sont si fréquentes, qu'on ne voit que de ces hommes pécunieux ruiner dix mille particuliers, & s'enrichir.

Il est bien triste & bien abusif, que la ruine de dix mille Citoyens enrichissent huit ou dix particuliers: ce monopole est devenu cependant

ſi familier, qu'on voit journellement de ces agiotages d'iniquité avoir cours ſur la Place.

L'arbitrage du Change occupe moins le Négociant, que les moyens que les Directeurs emploient journellement pour faire baiſſer les fonds publics ; & on peut dire, ſans bleſſer la vérité, que c'eſt le commerce le plus uſité dans nos Isles, mais que c'eſt auſſi le plus dangereux de tous, & le plus pernicieux à l'Etat.

Si je pouvois mettre ſous les yeux de chaque Citoyen, tous les maux, tous les déſordres, tous les malheurs que l'uſage de ces Compagnies cauſent ; & faire revenir ma Patrie de cette erreur, en lui remontrant la fauſſeté de ces ſyſtême, je croirois l'avoir auſſi bien ſervie, que mon pere l'a fait avec ſon épée dans les commandements qui lui ont été confiés.

L'Etabliſſement de la Compa-

gnie de la Baie d'Hudſon, doit être pour nous un exemple ſenſible de ce que j'avance ; il nous fait voir clairement que les Compagnies négligent abſolument tous les avantages de la Nation.

Charles II accorda, en 1670, en propriété à cette Compagnie, & pour toujours, toutes les terres voiſines & au-delà de la baie d'Hudſon, avec le privilege excluſif de commercer dans ce Continent.

Cette Compagnie, qui a occaſionné à la Nation des guerres formidables, a caché les avantages qu'on pouvoit retirer de ce commerce, pour vendre ſes marchandiſes à un prix exceſſif.

Cette Politique lui a fait gagner es ſommes immenſes ; l'Etat n'a point augmenté ſon commerce, ni profité d'aucune nouvelle découverte.

Le Miniſtere auroit dû donner toute ſon attention à ces Pays pré-

cieux qui ont produit de ſi gros profits, pendant long-temps; dont le climat eſt admirable, & les productions ſi utiles, qu'on ne ſauroit les apprécier.

On auroit donc dû s'y établir aſſez en force, pour en impoſer aux François, nos concurrents dans cette branche de commerce.

Toutes les précautions de la Compagnie, pour conſerver ces Pays, ſe ſont bornées à faire bâtir quelques Forts diſperſées, pour aſſurer ſon commerce d'échange avec les Sauvages. Et pour laiſſer plus long-temps la Nation dans l'erreur, elle a décrié elle-même ces Pays, qui n'ayant pas été mis en état de défenſe, ont ſouffert des révolutions continuelles.

Si la Nation en corps avoit fait ce commerce, nous en jouirions encore dans toute ſon étendue; & vraiſemblablement nous n'aurions pas à ſoutenir la guerre préſente.

Elle a pris naiſſance dans cette partie du monde, que nous avons négligée & abandonnée à quatre-vingt-dix mille particuliers, qui avec un capital de dix mille livres ſterlings, ont gagné pluſieurs millions.

Ce ſont des fautes capitales dont la Nation devroit rougir; peut-elle voir de ſang froid la perte réelle qu'elle fait en accordant ces privileges, qui ſont ſi contraires à la loi naturelle?

Le Parlement qui ſentit les conſéquences de ce privilege perpétuel, refuſa de le reconnoître; il ſe contenta d'en aſſurer la jouiſſance pour ſept ans; mais la Compagnie en a ſu jouir juſqu'à préſent, ſans avoir beſoin de la Chartre que le Parlement a conſtamment refuſé de reconnoître.

On ne peut attribuer cette tolérance, qu'à l'intérêt des différents Actionnaires, qui ont toujours ſu

cacher à la Nation l'utile d'un commerce qu'ils ne faiſoient que par uſurpation.

Le Miniſtere a trouvé le ſien dans cette erreur populaire, & des reſſources contraires au bien & à la liberté du peuple Anglois, en laiſſant jouir cette Compagnie du droit que Charles II lui avoit accordé.

La Compagnie d'Afrique nous fait encore voir que des ſociétés de cette eſpece, ne ſe ſoutiennent qu'aux dépens du commerce général; & qu'une Compagnie ne fait jamais un commerce auſſi avantageux pour l'Etat, que des particuliers qui le font librement.

Tout le temps que des Compagnies excluſives ont fait le commerce d'Afrique, la traite des Negres n'a pas paſſé, année ordinaire, cinq ou ſix mille.

Le Parlement jugea à propos, en 1697, de rendre ce commerce libre; la Compagnie Royale, alors

exiſtante, étoit maîtreſſe de le continuer; mais elle ne pouvoit pas le gêner, & chaque particulier étoit en droit de le faire à ſes périls & riſques: cette liberté a fait monter, chaque année, la traite des Negres à plus de trente mille.

On voit par-là les avantages qu'elle produiſit à la Nation Angloiſe, & aux habitants de nos Colonies, qui étoient forcés d'acheter de la Compagnie, au prix qu'elle vouloit, les Negres dont ils avoient beſoin; & à peine pouvoit-on leur en fournir la quantité néceſſaire, tandis que nous en vendons actuellement aux Eſpagnols, pour des ſommes conſidérables.

Dès que ce commerce a été libre, il eſt devenu général; ce qui a mis la Compagnie hors d'état de pouvoir continuer, & de ſoutenir les dépenſes indiſpenſables dans ces ſociétés.

Elle a tombé d'elle même, ſans

qu'on ait eu beſoin de recourir à des moyens violents pour la dépoſſéder; & la Nation s'eſt chargée des Forts & Châteaux qui lui appartenoient.

Ils ſont peut-être inutiles; mais il convient mieux que la Nation les poſſede, qu'une Compagnie.

On a la ſatisfaction de voir augmenter chaque jour le commerce d'Afrique: des exemples auſſi frappants ne devroient-ils pas ſuffire, pour faire corriger les abus qui ſubſiſtent encore?

Quand on examine avec attention les Mémoires de la Compagnie de la Mer du Sud, on n'y trouve point une ſociété de Commerçants qui ait travaillé aux opérations qui ont ſervi de prétexte à ſon établiſſement.

Elle fut établie en 1710; & depuis ſon établiſſement juſqu'à préſent, on ne trouve ni établiſſement conſidérable, ni nouvelle décou-

verte. Elle a borné ſon commerce d'Amérique, à la fourniture des Negres aux Colonies Eſpagnoles, & à charger le vaiſſeau que l'Eſpagne lui permit en 1713 d'envoyer: commerce qui n'a été interrompu qu'en 1740, quoique le temps qu'on devoit l'envoyer, ne dût finir que quatre ans après.

Jamais Traité n'a été plus déſavantageux à la Nation, que celui de l'Aſſiente; il n'a fait que porter un préjudice conſidérable à nos Colonies; gêner de plus en plus le commerce; & faire continuer le monopole.

D'ailleurs les droits exceſſifs que cette Compagnie s'étoit obligée de payer au Roi d'Eſpagne, pour avoir la liberté d'envoyer ce vaiſſeau, ne lui permirent pas de faire de grands gains, & emporterent le profits les plus liquides.

Elle devoit, ſuivant les termes de ſon privilege, chercher les moyens

d'augmenter & d'encourager les différentes pêches de la Grande Bretagne; cependant la pêche de la baleine eſt la ſeule qu'elle ait tentée, & elle n'y a pas eu des ſuccès qui aient été fort utiles à la Patrie.

Mais ſi nous oublions, comme elle, l'objet de ſon établiſſement, & que nous parcourions ſes Mémoires, nous y trouverons au contraire une Compagnie de Financiers occupés d'opérations de banque, d'agiotages, & à prêter au Gouvernement qui la ſoutenoit, les ſommes qu'il lui demandoit; demandes qu'il a ſu renouveller ſi ſouvent, que l'Etat s'eſt trouvé lui devoir juſqu'à près de trente-quatre millions ſterlings.

Nous y verrons le projet formé par ces Financiers, en 1719, pour payer les dettes de la Nation: ce fameux projet ſera à jamais mémorable dans la poſtérité, puiſqu'il

fut cauſe des événements funeſtes & tragiques qui arriverent en 1720. Il ſeroit inutile de les rapporter; ils ſont trop récents & trop connus, pour pouvoir être contredits.

On peut donc dire, ſans bleſſer la vérité, que ſoit qu'on regarde cette Compagnie comme marchande, ſoit qu'on la regarde comme une ſociété de Financiers, elle n'a été d'aucune utilité à la Nation.

Elle lui a au contraire porté un grand préjudice, puiſque ni le commerce, ni les pêches, objets de ſon inſtitution, n'ont reçu aucun accroiſſement, & que les dettes Nationales ont augmenté de plus de quarante millions ſterlings.

Tout ce que je viens de rapporter, fait voir clairement le tort infini que les privileges excluſifs font à la Nation; j'ai tâché de le rendre ſenſible, afin qu'elle en ſoit aſſez frappée, pour ſecouer le joug

ſous lequel elle gémit depuis tant de temps.

J'ai fait voir à mes Concitoyens quatre Compagnies ſe conduire par les mêmes principes, tous peu favorables au Corps général; s'il leur reſtoit encore quelques doutes, la conduite qu'a tenu la Compagnie de Turquie ou du Levant, leur confirmeroit sûrement ce que j'ai avancé.

Elle a commencé, il eſt vrai, dans ces temps de barbarie, où l'on peut dire que le commerce étoit encore au berceau, dans ces temps d'ignorance, où les Rois, leurs Miniſtres, leurs Favoris vendoient le droit naturel des Citoyens, en donnant des privileges qui ôtoient à une partie la liberté de faire un commerce qui auroit dû être général; on ne s'appercevoit pas encore combien les privileges étoient contraires au bien public; & on n'étoit pas aſſez éclairé pour prévoir les

maux qu'ils cauſeroient un jour à la Patrie.

Une Compagnie qui s'aſſujettit à ne recevoir pour Membres, que des habitants de Londres, ou qui ne demeureroient qu'à vingt milles, obtint en 1706, de Jacques I, le privilege excluſif de commercer dans les Mers du Levant.

Chaque Membre de la Compagnie avoit la liberté de faire valoir ſes fonds ſéparément, mais toujours ſubordinément aux Réglements faits par les Gouverneurs & Directeurs de la Compagnie.

La Ville de Londres fut choiſie pour être le ſiege de la Direction, & ſon Port pour le rendez-vous des vaiſſeaux: ce réglement rendit inutile, & gêna la liberté qu'on avoit donnée à chaque membre de faire valoir ſes fonds ſéparément; & la Direction parvint à mettre la Ville de Londres ſeule en poſſeſſion de ce commerce.

En vain les Chefs des différentes manufactures du Royaume, porterent-ils leurs plaintes au Gouvernement, & lui remontrerent combien ce privilege leur étoit préjudiciable.

En vain lui firent-ils appercevoir leur ruine totale, la décadence de leurs Fabriques, l'embarras où cela les mettoit pour faire transporter les matieres néceſſaires à leurs Manufactures, & le prix exceſſif auquel elles leur revenoient.

Leurs plaintes furent inutiles, à peine les écouta-t-on; les Directeurs trouvernet toujours, dans le Parlement, des perſonnes intéreſſées à les ſoutenir: les plaintes de quelques particuliers l'emportent rarement ſur l'intérêt d'une Compagnie munie d'une Patente Royale, ſurtout lorſque ceux qui ſont prépoſés pour veiller à l'intérêt de la Nation, ſont guidés, dans leurs délibérations, par le Miniſtere, qui n'a accordé ce privilege qu'à de bonnes conditions.

Les préférences que la Compagnie donna aux Manufactures ſituées le plus près de Londres ; les loix dures qu'elle impoſa à toutes en général, dont celles qu'elle préféroit, n'étoient pas exceptées, fit un tort, à celles de l'intérieur du Royaume, qu'on ne peut exprimer.

Les Chefs des préférées ſubirent plus volontiers ces réglements ; quelque durs qu'ils les trouvaſſent, ils avoient du moins l'avantage de débiter.

Celles qui ſe ſont trouvées éloignées, ont été privées du débit, ne pouvant donner leurs marchandiſes, rendues à Londres, au même prix que les voiſines, à cauſe des frais de tranſports ; & leur étant même défendu de les vendre aux Marchands des Villes maritimes, qui étoient à leur bienſéance, qui ne les auroient pas achetées, ne pouvant les envoyer dans les pays pour leſquels elles étoient propres.

Les frais ſont toujours plus grands dans la Capitale, que dans les Provinces: l'obligation où les Entrepreneurs des Manufactures ſont d'y venir acheter les marchandiſes du Levant qu'ils emploient, les multiplie encore.

Il y a d'ailleurs un préjugé qui fait croire que le bon goût, & les bons ouvriers ne peuvent ſe trouver qu'à Londres ou auprès; ce qui fait que les marchandiſes qui y ſont fabriquées, ou dans le voiſinage, ſont toujours préférées.

Si on parcourt les regiſtres des Délibérations de la Compagnie, & ſes Réglements, on découvrira bientôt les motifs qui l'ont fait mouvoir, & on ſera pleinement convaincu, qu'elle n'a jamais travaillé qu'à groſſir ſes profits, à reſſerrer le commerce, & à diminuer le nombre des Actionnaires, en dégoûtant ceux qui avoient les plus petits fonds: les riches deviennent

les maîtres, par ce moyen, & font des fortunes immenſes; c'eſt ce que nous voyons conſtamment.

On verra qu'elle s'eſt étudiée à trouver les moyens de faire hauſſer le prix des marchandiſes qui lui venoient de Turquie. La réſolution qu'elle prit en 1718, de différer de dix mois le départ des vaiſſeaux qu'elle devoit faire partir pour ce pays; départ qu'elle retarda encore ſous différents prétextes, en eſt une preuve bien évidente.

Ce retardement lui fit faire un double gain; il rendit ſes marchandiſes moins abondantes, & les lui fit vendre plus cher; il ſervit encore de prétexte pour lui faire acheter, à beaucoup meilleur marché, celles qu'il lui falloit pour faire ſes cargaiſons.

Le Fabricant, ſouvent preſſé de la rentrée de ſes fonds, regarda comme une grace, que les Directeurs vouluſſent lui acheter, à un

prix modique, des marchandiſes dont ils n'avoient pas beſoin, & qu'ils emmagaſinoient.

Elle fit paroître à découvert, en 1740, ſon ambition & ſa jalouſie, lorſqu'elle ſollicita un Acte du Parlement, pour prohiber l'entrée des ſoies d'Italie; avec quelle ardeur ne le ſollicita-t-elle pas! elle fut ſi vive, qu'il n'y eut que ceux qui étoit intéreſſés qu'il paſſât, qui en parurent étonnés.

Quels efforts ne fit-elle pas! & quels reſſorts ne fit-elle pas mouvoir pour empêcher l'établiſſement d'un commerce direct avec la Perſe, que les Marchands Anglois qui étoient en Ruſſie, vouloient établir par la Mer Caſpienne!

Qu'a donc fait cette Compagnie d'utile & d'avantageux pour la Nation? Elle vouloit perſuader, dès ſon établiſſement, qu'elle la rendroit maîtreſſe du commerce du Levant, & elle n'a rempli aucun des ob-

jets de ſon inſtitution, à beaucoup près.

Les draps ſont les marchandiſes qu'on porte le plus dans ce pays; ceux de France, reconnus ſupérieurs aux nôtres, y avoient la préférence: il falloit donc encourager le Fabricant, en lui faiſant voir un profit, qui doit naturellement être la récompenſe de ſes peines, & qui eſt le puiſſant éguillon, qui l'excite au travail.

Au lieu de tenir cette conduite, qui étoit la plus prudente à la vérité, mais plus diſpendieuſe pour les Actionnaires, ils n'ont travaillé qu'à les décourager: les loix qu'ils leur ont impoſé, & le prix qu'ils n'ont jamais voulu hauſſer, les ont mis dans l'impuiſſance de perfectionner leurs draps, & ceux de France ont conſervé leur ſupériorité.

La Nation n'a tiré ni profit ni gloire de la conceſſion de ce pri-

vilege; les ſeuls Actionnaires ſe ſont enrichis; voilà tous les avantages qu'ils produiſent ordinairement; les raiſons que ceux qui les demandent, donnent, paroiſſent ſi ſenſibles; ils font voir une perſpective ſi utile & ſi glorieuſe, qu'il ne leur eſt pas difficile de ſéduire les plus clairvoyants.

Mais quand on voit que toutes ces belles promeſſes s'évanouiſſent, il ſemble qu'une Nation commerçante, qui veut paſſer pour être éclairée, dévroit ouvrir les yeux, & connoître, qu'il n'eſt pas de ſon intérêt que le commerce ſoit ainſi gêné.

La protection déclarée que les Miniſtres & les Membres du Parlement, qui ſont naturellement les peres du peuple, & qui devroient veiller ſans ceſſe à ſon bonheur, leur donne, prouve évidemment qu'ils ſont intéreſſés à les ſoutenir.

Ils ſont bien aſſez clairvoyants

pour s'appercevoir du préjudice qu'ils portent au Corps général ; mais ils ne ſont pas aſſez déſintéreſſés pour ſacrifier leur intérêt particulier au bien public.

L'ambition & l'intérêt maîtriſent ordinairement le cœur humain ; ces deux paſſions le flattent trop, pour qu'il ſe trouve beaucoup d'hommes capables d'y réſiſter.

La vertu peut conduire, il eſt vrai, l'ambitieux aux honneurs ; il eſt beau d'y parvenir par cette voie ; mais elle eſt ordinairement longue, & peut devenir douteuſe ; au lieu que s'il poſſede des tréſors, il eſt ſûr de ſe ſatisfaire. Il ne faut donc pas être ſurpris, que l'amour des richeſſes anime preſque tout le monde.

L'Hiſtoire nous apprend, que ce vice a été dominant dans preſque tous les ſiecles : Annibal ne demandoit que de l'argent pour acheter Rome ; ne pourroit-on pas appliquer

appliquer à préſent, avec juſtice, ce qu'a dit ce grand Homme à la Grande Bretagne.

Ne ſoyons donc plus ſurpris, ſi le Miniſtere & les Grands, peu ſoigneux du bien public, ſe prêtent à approuver tous les nouveaux établiſſements qui lui ſont contraires, puiſqu'ils eſpérent par-là d'augmenter leurs biens, & que par cette augmentation, ils ſont sûrs de ſatisfaire toutes leurs paſſions.

Si les Rois n'avoient jamais accordé de privileges excluſifs, la Nation Angloiſe auroit beaucoup plus étendu ſon commerce; la politique des Actionnaires a toujours caché l'accroiſſement qu'on pouvoit lui donner.

S'il avoit été général, l'émulation l'auroit fait augmenter; on ſe ſeroit attaché à perfectionner les fabriques; le parfait l'auroit alors emporté ſur le médiocre; l'étranger chez qui nous portons nos mar-

chandiſes, auroit pu choiſir & faire la différence des bonnes fabriques; il n'en voit à préſent que d'une même qualité, & il ne peut pas les diſtinguer.

Combien y a-t-il de particuliers en Angleterre, qui dégoûtés par les bornes que ces privileges mettent au commerce, vivent oiſifs, qui ſeroient en état, par les fonds qu'ils ont, & par leurs lumieres, de le faire fructifier.

Il eſt fâcheux pour un homme qui eſt capable de faire des ſpéculations, qui a des vues étendues, & de gros fonds, de ſe trouver barré; fait pour faire un grand commerce, il aime mieux vivre tranquille, que d'en faire un qui ſoit limité.

Le commerce du Corps général de la Nation Angloiſe, qu'on fait ſonner ſi haut, & qu'on dit ſi étendu, eſt donc réduit à l'Europe & à nos poſſeſſions de l'Amérique, tandis

que cinq Compagnies ſe partagent celui que chaque Citoyen pourroit faire dans le reſte du monde connu, qui demeure primativement affecté à ces Privilégiés protégés par le Miniſtere.

Il ſe préſente des raiſons ſans nombre, pour déſabuſer la Nation ſur le mauvais ſyſteme, établi par les privileges des Compagnies; ces raiſons ſont fondées ſur le droit naturel; je voudrois pouvoir les démontrer toutes ſéparément, pour faire revenir ma Patrie de ſes erreurs à cet égard; mais ni le temps ni ma ſituation ne me permettent pas de les déduire en détail.

Elles ſe préſentent cependant trop naturellement, pour que j'aie beſoin de peſer encore ſur le préjudice que les privileges excluſifs portent à la Nation en général; ne reviendra-t-elle jamais de cette ivreſſe? & ne recherchera-t-elle jamais les moyens de rentrer dans ſes droits?

Je crains d'ailleurs qu'elles ne devinſſent inutiles, & qu'elles ne fiſſent aucune impreſſion ſur l'eſprit d'un peuple, que les revers qu'il a eſſuyés dans tant de différentes occaſions, n'ont pu corriger, & qui n'a jamais voulu voir ſes véritables intérêts.

Qu'il ſoit cependant convaincu, que tant qu'il ſuivra les impreſſions, que le Miniſtere lui voudra donner, il travaillera toujours à ſa ruine, & que le Parti Royaliſte le tiendra en mouvement au dedans, & l'occupera ſans ceſſe au dehors, pour lui cacher ſa politique; & qu'il ne le laiſſera tranquille, que quand il lui aura enlevé tous ſes privileges, dont il a déjà perdu une partie.

Voilà les réflexions qui ont rempli les derniers moments de ma vie; je les mets devant les yeux du peuple qui demande ma mort, avec une ardeur qui tient de la

frénéſie; il la veut, il ſera bientôt ſatisfait, & je le ſuis, ſi j'ai pu lui montrer la route qu'il faut qu'il prenne pour être heureux; ce qu'il faut qu'il recherche; ce qu'il faut qu'il évite, pour le devenir: tôt ou tard ſes yeux s'ouvriront, & l'eſprit de vertige qui le poſſede, ſe diſſipera.

Le caractere de la Nation eſt d'être violent, & de ſaiſir avec fougue les idées qu'on a trouvé moyen de lui donner.

On lui préſente cet Empire des Mers, dont elle fait ſa chimere, ébranlé par la perte d'une Iſle, qui la rendoit maîtreſſe de la Méditerranée; ſon orgueil en eſt abattu, révolté; il ne lui en faut pas tant pour ſe porter aux dernieres extrémités.

On lui dit que cette Forteresſe a été priſe par la faute de l'Amiral, elle n'a pas beſoin de le croire, pour demander ſa tête.

Revenue de ſa frénéſie, je ſuis perſuadé qu'elle plaindra ſincérement, & peut-être avec la même ardeur, celui qu'on a voulu déshonorer, & qu'elle a voulu faire mourir.

Mes derniers ſoupirs ſont pour ma Patrie ; & tous mes vœux ſont qu'une union ſincere ſoit le lien des trois Royaumes ; & que les différents Partis, qui nous déchirent, ſe réuniſſent pour reſſerrer le pouvoir du Miniſtere dans ſes juſtes bornes, & l'empêcher de décider du ſort & de la fortune de tous les Citoyens, qui compoſent la République.

Qu'on ne perde jamais de vue, que le Miniſtere ne peut réuſſir dans ſes deſſeins, qu'en entretenant la déſunion dans le cœur de ceux, dont le zele bien dirigé, fait le bonheur de la Patrie.

Un parti conſent, par animoſité contre l'autre, à ce que le Roi

desire ; & sa passion l'aveugle si fort, qu'il ne veut pas voir que ce consentement est le plus souvent contraire au bien public

Il abaisse son adversaire, il est content; cette satisfaction remplit son cœur d'une douce idée ; & il ne pense pas, ou pour mieux dire, il oublie sa force des objections, qu'on lui a fait pour lui démontrer, que ce que le Roi demande, est contre les privileges de la Nation.

Oserois-je parler de ce qui est sans doute le plus intéressant, & le plus grand abus qui regne en Angleterre, & ce qui a rendu, & rendra continuellement le Ministere maître des délibérations du Parlement.

Cet article est des plus délicats; mais un véritable Patriote, qui ne pense qu'au bien de sa Patrie, ne doit rien craindre, quand il s'agit de dévoiler les mysteres d'iniquités, qui nous déchirent.

Je veux parler des ſommes que le Roi répand dans le Parlement, pour en être le maître; un fameux Miniſtre de ce regne, diſoit qu'il avoit le tarif des voix.

Le Roi Guillaume demandoit qu'on mît un prix à celles qui lui étoient néceſſaires.

Deux objets ſont donc ſouhaiter aux Citoyens des différentes Villes, d'être membres du Parlement: l'ambition & l'intérêt.

Dès qu'ils ſont choiſis pour être de cette Aſſemblée reſpectable, ils ſont aſſurés de les remplir, en ſervant le Miniſtere.

Ces hommes, deſtinés à être le ſoutien de l'Etat, les Légiſlateurs de la Nation, & ſes Protecteurs; charmés d'acquérir les bonnes graces du Roi, qui peuvent les mener aux honneurs & aux richeſſes, lui ſont entiérement dévoués.

En vain quelqu'un animé d'un vrai zele pour la Patrie, & qui ne

penſe qu'à augmenter ſa gloire & ſes avantages, s'oppoſe-t-il aux propoſitions que le Miniſtere fait.

En vain démontre-t-il le préjudice qu'elles porteront avec l'éloquence la plus mâle & la plus forte : ſon parti ſera toujours le plus foible; celui du Miniſtere l'emportera, & il ne lui reſtera que l'honneur d'avoir fait voir ſon amour pour le bien public, & la haine des Miniſtres.

Dès-lors il peut ſe déterminer à vivre en particulier; s'il a quelque charge, il en eſt dépouillé; les graces ne ſont plus pour lui : trop heureux encore qu'on le laiſſe tranquille dans ſa retraite, & qu'on veuille l'oublier.

Les complaiſants, au contraire, ont toutes les faveurs, ils en ſont comblés; peu touchés auſſi du bien public, ils approuvent tout ce que le Miniſtere propoſe; le Prince les voit de bon œil, ils ſont ſes favo-

ris, & leur vanité eſt ſatisfaite.

Si le Peuple Anglois veut conſerver ſa liberté & ſes privileges, il ne le peut, qu'autant qu'il y aura un Parlement, dont les Membres ſeront déſintéreſſés, & qui ne perdront pas de vue l'objet qui les raſſemble; il ſera tel, lorſque le Roi pourra le caſſer.

Tout le temps que nos Rois ont eu la faculté d'aſſembler & de caſſer nos Parlements, ils ont diſpoſé des voix de cette Aſſemblée.

Tant que le Parlement a été aſſemblé par l'autorité de la Nation, & qu'il a duré trois ans; le Roi n'a pu donner des fers à un peuple, qui a ſu s'affranchir de la ſervitude.

En vain a-t-il employé dans ces temps reculés, tous les moyens que la force & l'adreſſe peuvent fournir.

Celui de rigueur employé ſi ſouvent, n'a fait que roidir le peu-

ple, & l'attacher de plus en plus à ſes privileges.

Celui de la perſuaſion, quoique plus doux, n'a pas mieux réuſſi, tout le temps que la vérité a prêché dans cette Aſſemblée auguſte.

Mais depuis un ſiecle, nos Miniſtres ont coupé le nœud gordien, qu'ils n'avoient pu dénouer juſqu'alors, & ils ont trouvé le véritable moyen qu'ils cherchoient depuis ſi long-temps.

Le Parlement donne libéralement des ſubſides, dont il ſait qu'une partie lui reviendra, & approuve toutes les idées que le Parti Royaliſte ſait lui préſenter, ſous des apparences qui puiſſent le ſéduire.

Plus elles ſont contraires au bien de la Nation, & vont contre ſes privileges, plus la reconnoiſſance doit être grande, envers ceux qui donnent leurs voix.

C'eſt ainſi, Peuple Anglois, que

ceux qui nous gouvernent, & ceux que vous choisissez pour vous protéger, vous jouent tour-à-tour; on ne vous attaque plus de front; on a essayé vainement de vous subjuguer de cette maniere.

Mais dès qu'on cherche à corrompre vos protecteurs, & qu'on y réussit, il faut nécessairement que vous succombiez.

On entretient, on échauffe même votre bile, votre haine & l'antipathie que vous avez par éducation contre une Nation voisine, pour vous fasciner les yeux, & pour vous empêcher de voir, que les sommes immenses que vous donnez si généreusement pour lui faire la guerre, sont les moyens dont on se sert pour vous ruiner, & faire succéder à la perte de votre aisance, celle de votre liberté.

C'est elle qu'on attaque, & vous ne la défendez pas; aveuglés sur ce que vous avez de plus précieux,

vous courez après un fantôme qui flatte vos passions, & vous ne vous appercevez pas que c'est un piege qu'on vous tend.

On voit avec plaisir votre orgueil humilié, votre commerce diminué, vos Colonies dévastées, des peuples qui ne connoissent que la loi naturelle, vous avoir en horreur, & vous faire une guerre cruelle; la férocité qu'ils vous témoignent est l'ouvrage des mauvais traitements, que les directeurs de vos Compagnies leur ont fait.

Vous vous êtes attiré cette haine, par votre cruauté, par votre mauvaise foi, & par l'habitude que vous avez pris d'insulter toutes les Nations, celles même avec qui vous n'êtes pas en guerre.

Est-il donc permis de violer les Traités les plus sacrés? Etes-vous devenus les Souverains de l'Univers? Vous vous l'êtes sans doute persuadé, puisque vous voulez

dominer ſur l'un & l'autre Elément, dans l'un & l'autre Hémiſphere, & que mépriſant toutes les Nations, vous croyez ſeuls poſſéder toutes les vertus, toutes les ſciences & tous les talents.

Les différents échecs que vous avez eſſuyé dans toutes les guerres, ne vous détromperont-ils point? & ne pourront-ils vous perſuader, que la Nation dont vous n'avez pas voulu faire votre amie, ſera un jour une ennemie dangereuſe pour vous.

L'équité & la bonne foi ſont la baſe de ſa conduite; ces deux qualités lui font des Alliés, tandis que les ſubſides, que vous donnez avec profuſion, peuvent à peine retenir les vôtres.

Quoique ſa ſituation ſoit auſſi belle que la vôtre pour le commerce, elle n'eſt point jalouſe de celui que les autres Nations font; elles ſont toutes reçues dans ſes Ports

avec affabilité, & toutes généralement ſe louent de la liberté qu'elle donne au commerce.

Si nous avions maintenu une paix ſi heureuſement établie avec elle, nous n'aurions pas beſoin d'avoir un ſi grand nombre de vaiſſeaux de guerre, pour leſquels nous n'avons pas aſſez de matelots dans les trois Royaumes.

Cette multiplicité de vaiſſeaux ne donneroit pas au Miniſtere des moyens pour multiplier les dépenſes, & cacher l'emploi des fonds qui ſont accordés pour leur entretien.

D'ailleurs, cent bons vaiſſeaux de ligne, des frégates, des galiotes à bombes, des brûlots, & des paquebots à proportion de ce nombre, ſont plus que ſuffiſants pour rendre la Marine d'Angleterre auſſi reſpectable qu'aucune autre de l'Europe.

Lorſque ces cent vaiſſeaux ſeront

en état d'être mis ſous voile, & qu'ils ſeront armés aſſez en force pour prêter le côté à toute flotte qui pourra ſe préſenter, nous aurons peut-être de la ſupériorité : cette conduite nous mettroit au moins en état de faire la guerre avec égalité.

La force réelle d'un Etat, conſiſte dans la proportion des ſujets que cet Etat peut employer pour ſa défenſe.

Toutes les fois qu'on s'écartera de ce principe, l'Etat n'aura qu'une force précaire, qui peut ſéduire un moment; mais nos voiſins, qui peſent & combinent ces forces, s'apperçoivent bientôt que nous perdons de vue le ſolide, pour donner dans l'idéal.

Qu'on examine toutes les guerres que nous avons eſſuyées depuis un ſiecle & demi, on trouvera que le Parlement a toujours accordé des ſubſides très conſidérables

pour le ſoutien de ces guerres, & toujours un article ſéparé pour fournir à la dépenſe de la Marine.

Cependant cette Marine n'a jamais des fonds, lorſqu'il eſt queſtion de faire des armements pour la défenſe de l'Etat : les Officiers & les Matelots ſont mal payés ; & nous avons vu dans toutes les guerres, que ces malheureux Matelots étoient obligés de perdre trente, quarante, & cinquante pour cent ſur leurs gages ; perte qu'ils étoient forcés de ſupporter, pour être payés.

Il vaut mieux avoir moins de vaiſſeaux, & les bien armer : quand on payera exactement les équipages, on ne manquera pas de Matelots.

Si on leur donne une bonne ſubſiſtance, & en quantité ſuffiſante pour les bien alimenter, & qu'on en mette un aſſez grand nombre ſur chaque vaiſſeau, pour

qu'ils ne ſoient pas ſurchargés de travail par les manœuvres, il n'y régnera plus tant de maladies.

Rien n'écraſe tant un équipage, que lorſqu'il faut que cent hommes faſſent le travail de deux cents; cette conſommation énorme d'hommes, que la Marine abſorbe, eſt une perte réelle pour l'Etat, à laquelle on ne ſauroit porter trop d'attention pour y remédier.

Lorſque nos ſubſides reſteront dans l'Etat, pour fournir aux dépenſes de nos guerres, nous ne ſerons jamais abſorbés; mais, tant qu'on les emploiera pour entretenir des armées étrangeres, nous ſerons toujours aux expédients; le Monarque remplira ſes vues pour nous tenir continuellement dans l'abaiſſement.

Les Etats les plus floriſſants de la Grece & du reſte du monde, ont ſuivi vos mêmes principes; l'orgueil a préparé leur chûte, &

a enfin occaſionné leur perte totale.

Commencez par effacer les impreſſions que la conduite que vous avez tenue juſqu'à aujourd'hui, avoit fait ſur l'eſprit de preſque tous les peuples.

Dès que vous ſaurez employer vos richeſſes & vos talents ſans paſſion, ceux mêmes qui paroiſſent les plus éloignés de vous, ſe rapprocheront; & vous regagnerez l'eſtime & la confiance de la République générale.

Tels ſont les vœux ſinceres que je fais pour ma Patrie, au moment qu'elle me prive de la vie par le caprice le plus injuſte.
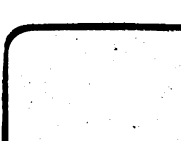
FIN.